



Paraît trois fois par semaine : lundi, mercredi et vendredi

J.A. 1200 GENÈVE 2

N° 141 - 256^e ANNÉE – CHF 2.–

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2008

Séance d'installation de l'Assemblée constituante du 20 novembre 2008

Interventions des groupes Socialiste pluraliste, Radical ouverture et solidaritéS gauche en mouvement

Groupe Socialiste pluraliste: Madame Christiane Perregaux

Les membres du groupe socialiste pluraliste vous saluent toutes et tous et s'engagent dans les travaux de la Constituante avec enthousiasme et respect pour la tâche que les électrices et électeurs leur ont confiée. Dans la recherche du bien commun, objectif au cœur même de la constitution, le groupe socialiste pluraliste se met au travail dans un esprit d'écoute mutuelle et d'échange, mettant au service de la Constituante sa diversité d'expériences et surtout son solide désir et sa détermination de voir se dessiner peu à peu une constitution humaniste basée sur la solidarité et l'égalité. Il lui importe de trouver en commun les formes de travail les plus appropriées pour aboutir ensemble à ce texte fondamental qui réengage toute la communauté du canton de Genève dans un nouveau contrat social. Les quatre ans de débat et de rédaction

qui commencent aujourd'hui doivent mobiliser la population de ce canton. Nous devons nous donner les moyens de l'informer des travaux qui se mènent et l'encourager à s'organiser pour être une force propositionnelle. Les femmes, trop peu nombreuses dans cette assemblée, doivent se faire entendre. Les étrangères et étrangers, qui sont 40% de la population de ce canton, doivent pouvoir donner leur point de vue, sachant que les termes du vivre ensemble se trouvent dans la constitution. Si la constitution de 1847 a mis fin au vote censitaire de la constitution de 1814, nous aurons nous aussi à dialoguer pour vivifier notre démocratie en élargissant les droits politiques à ceux qui ne les ont pas. Les jeunes doivent être associés à cette aventure citoyenne. Nous devons nous donner les moyens de les écouter, notamment dans les cours d'éducation citoyenne devenus

lieux de débat concernant les problématiques de la Constituante; ceci dans les cycles, les collèges et les institutions de formation.

Un extraordinaire défi citoyen au service de Genève.

La cohésion sociale sera un des axes forts de notre travail – ce qui exige d'avoir une constitution qui n'énonce pas seulement des bonnes intentions, des principes et des droits, mais prévoit des mécanismes législatifs pour faire respecter les articles constitutionnels, les droits de chacun et particulièrement des personnes et des groupes les plus vulnérables. Nous ne pourrions pas éviter de nous poser la question d'une société marginalisante plutôt

qu'intégrative, ce qui va nous entraîner à reconsidérer l'engagement de l'Etat envers les citoyennes et citoyens, dans la situation actuelle et pour le futur. La nouvelle constitution va s'inscrire dans le champ des conventions internationales, ce qui n'était pas le cas en 1847, la Convention pour la lutte contre toutes les discriminations, la Convention des droits humains, des droits de l'enfant – c'est d'ailleurs, aujourd'hui 20 novembre, la Journée internationale des droits de l'enfant – bon présage pour tout ce qui les concerne, comme l'éducation, la formation, la santé. Nous devons nous interroger sur toutes les formes d'interdépendance, qu'elles soient économiques, écologiques, culturelles, politiques, sociales, humanitaires, à la fois régionales et transfrontalières, suisses, européennes et mondiales.

La constitution de 2012: une constitution qui sait garder des valeurs de 1847 avec les modifications subies au cours du temps, une constitution qui cherche à répondre à de nouvelles questions de société qui se posent à Genève, quant à sa place dans le monde, à l'esprit qu'elle veut continuer à défendre, à la diversité de ses besoins et de sa population aux statuts administratifs et sociaux extrêmement divers – et même sans statut – ce qui ne favorise ni la participation à la vie citoyenne, ni la cohésion sociale. Enfin, le groupe socialiste pluraliste veut croire à cette nouvelle constitution pour laquelle il s'engage avec vous toutes et tous et qui représente pour les quatre ans à venir un extraordinaire défi citoyen au service de Genève. Au nom du groupe socialiste pluraliste, je vous remercie.

Groupe Radical ouverture: Monsieur Pierre Kunz

N'avez-vous pas, comme les membres de notre groupe, été interpellés par la ferveur, l'enthousiasme et l'engagement populaire qui ont marqué récemment l'élection présidentielle américaine? Ne ressentez-vous pas, en pénible contrepoint, la fadeur et la désaffection qui caractérisent la vie politique genevoise? Nous devons nous rendre à l'évidence: nos institutions, en particulier le mode électoral du gouvernement, ses règles de fonctionnement, l'aménagement du territoire, le rôle des communes, la fiscalité et les

conditions relatives aux droits populaires, ne répondent plus

- ni à l'environnement géopolitique, économique, social et médiatique de notre canton;
- ni au fractionnement croissant de la politique genevoise;
- ni à l'état de notre société, plus dispersée et individualiste que jamais.

Cette obsolescence affadit notre démocratie, lui enlève sa saveur et sa part de rêve. Elle pousse nos concitoyens, notamment notre jeunesse, à la démobilisation, au

désintérêt, à l'amertume. Depuis le 19 octobre dernier nous sommes dépositaires de la mission et au bénéfice de l'immense privilège de rédiger le projet rassembleur d'une nouvelle constitution pour Genève. Gardons-nous d'oublier la responsabilité qui accompagne cette mission et ce privilège! Une responsabilité qui doit nous donner l'audace d'oser le changement et les réformes:

- oser remettre en question nos systèmes et nos schémas lorsqu'ils se sont révélé

lés médiocres et inefficaces;

- oser emprunter des voies nouvelles, inconnues, lorsque les chemins traditionnels se perdent dans l'incohérence et la déresponsabilisation;
- oser repenser ce qu'on appelle les «acquis» lorsqu'ils sont devenus paralysants et inéquitables, en particulier pour les jeunes générations;
- oser renoncer aux habitudes lorsqu'elles brisent les enthousiasmes, les ambitions et les rêves de nos concitoyens.

Soyons convaincus, comme cet ancien conseiller d'Etat radical, que, contrairement à ce que prétendent les médiocres, la politique n'est pas l'art du possible. La politique est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. Et ce qui est nécessaire, Mesdames et Messieurs les constituants, c'est de redonner de la fraîcheur, de la vitalité, du rêve et de l'authenticité à notre démocratie.

L'audace d'oser!

Groupe solidaritéS gauche en mouvement: Madame Jocelyne Haller

Il y a un mois, un – petit! – tiers des électrices et électeurs genevois ont élu leurs représentantes et représentants à la Constituante. Malheureusement, et cela devrait nous engager à une modestie certaine dans cette enceinte, le verdict des urnes ne reflète que partiellement l'opinion de la population. Tout d'abord, parce que près de la moitié des gens qui vivent et travaillent à Genève sont étrangers et n'ont pas le droit de vote, ce qui constitue un déni démocratique auquel nous ne saurions consentir, ensuite parce que les enjeux de cette Constituante «à froid», sans mandat clair ni exigence populaire manifeste, paraissent nébuleux pour la majorité des gens; enfin, car nombre des listes en présence n'ont pas contribué à clarifier le débat. L'astuce des concepteurs de cette Constituante, largement relayée par certains médias, a été d'en appeler à la «société

civile», par opposition à la «classe politique», censée quant à elle soudain représenter plus ou moins l'Etat, et non plus la diversité politique des électrices et électeurs et la population de manière plus générale.

Promouvoir une société solidaire.

Mais, pour nous, les travaux de cette Constituante seront clairement politiques, quels que soient les objectifs visant à occulter les contradictions et les tensions sociales qui se refléteront – et qui doivent nécessairement se refléter – dans nos travaux. Assurer la défense et l'extension des droits sociaux, comme celui à un salaire minimum par exemple, en faveur duquel nous

venons de faire aboutir une initiative populaire cantonale, lutter contre toutes les discriminations et défendre les prérogatives populaires, voilà ce que nous ont demandé les électrices et électeurs de solidaritéS. Ils ont voulu dans ce sens garantir la présence d'élus et d'élus de la gauche combative dans cette Constituante, porteurs d'un vrai projet de rupture radicale avec l'ordre économique et social dominant. Nous nous efforcerons ici de répondre à cette attente. En effet, le mouvement politique solidaritéS rassemble des femmes et des hommes qui ont la volonté de promouvoir une société solidaire. C'est pourquoi, nous appelons – au quotidien – la population à se mobiliser pour défendre ses droits et mènerons le même combat à la Constituante sans en retrancher la moindre parcelle! Sur le fond: nous refusons d'emprisonner l'action politique, sociale et syndicale dans

le cadre de prétendues «contraintes économiques», qui servent les intérêts des milieux dominants et dont la crise actuelle du capitalisme montre bien qu'elles conduisent à l'impasse. 60 ans après la proclamation de la Déclaration universelle des droits humains, quelle «contrainte» justifie que l'on ne réduise pas massivement les émissions de gaz à effet de serre qui menacent la vie, en renonçant aux risques inacceptables du nucléaire? Quelle «contrainte» justifie la hausse du cours des céréales qui aggrave la famine? Quelle «contrainte» justifie l'augmentation du nombre des *working poor*? Quelle «contrainte» encore justifie l'essor du chômage et de la précarité, en même temps que le surtravail et les heures supplémentaires? Ce sont les diktats du profit privé qui mettent en cause le bien-être de la majo-

rité. Nous pensons qu'il faut sortir de cette logique mortifère en défendant un projet socialiste, féministe et écologiste, fondé sur une réelle démocratie politique et économique. L'appropriation et la gestion sociales des principales richesses peuvent seules – à terme –garantir la satisfaction des besoins de toutes et tous, promouvoir l'égalité et lutter contre les discriminations, en particulier à l'égard des femmes. L'engagement écologiste est, dans le même sens, une question de vie ou de mort: il exige une solidarité planétaire, y compris avec les générations futures, et implique aussi une rupture radicale avec l'ordre économique actuel. Voilà, Mesdames et Messieurs, les convictions qui fonderont nos interventions ici comme ailleurs!

Conférence LES MIDIS DE L'EUROPE **Croquez l'Europe! Regards croisés de dessinateurs** Jeudi 11 décembre 2008, 12 h 15 - 13 h 45, Les Salons, rue Bartholoni 6 (à proximité d'Uni Dufour)

Animateurs: Barrigue, dessinateur de presse indépendant, et Chappatte, dessinateur de presse (Le Temps, International Herald Tribune, NZZ am Sonntag). Entrée libre. Pour plus d'informations: www.ge.ch/bilaterales



Discours prononcés dans la salle du Grand Conseil de l'Hôtel de Ville.

Suite et fin des discours dans une prochaine édition.

CONSEIL D'ÉTAT

OUVERTURE ET FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CANTONALE À LA FIN DE L'ANNÉE 2008

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux du mercredi 24 décembre 2008 au jeudi 1er janvier 2009 inclus. Toutefois, afin de répondre aux besoins du public durant cette période, des permanences seront assurées par les services suivants:

Département de l'instruction publique

- Service médico-pédagogique: permanence d'urgence pour enfants et adolescents: 022 388 67 70; ouverte de 8 h à 18 h (en dehors de ces heures, week-end et jours fériés, un répondeur dirige les appels vers l'Hôpital des enfants et l'Hôpital cantonal).
- Service protection des mineurs: permanence pour les situations d'urgences en lien avec la clause péril assurée durant les jours ouvrables de 17 h à 8 h et durant les jours fériés et les week-end 24h/24h. La police dirige les appels vers la permanence du SPMi.
- Clinique dentaire de la jeunesse: permanence d'urgence au cabinet dentaire des Acacias (9, rue de la Gabelle - 022 388 77 45 - de 8 h à 12 h) les samedi 20, lundi 22, mardi 23, vendredi 26, lundi 29, mardi 30 et mercredi 31 décembre 2008 (en dehors de ces heures, un répondeur dirige les appels vers le médecin dentiste de garde de l'Association des médecins dentistes de Genève).

Département des institutions

- Office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN): permanence le lundi 29 décembre 2008 de 8 h à 15 h.

- Police: les services administratifs, le service des armes, explosifs et autorisations, le service financier et le service des contraventions seront fermés du mardi 23 décembre à 16 h au vendredi 2 janvier 2008 à 9 h. Permanence assurée par le bureau du corps de police les samedi 22, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2008 de 8 h à 12 h.
- Pénitenciaire:
 - service de probation et d'insertion (SPI): permanence les vendredi 26, et lundi 29 décembre 2008, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h;
 - prison de Champ-Dollon: parloirs visiteurs, ouverts tous les jours selon l'horaire normal, sauf jeudi 25 décembre et lundi 1er janvier;
 - parloirs avocats, ouverts tous les jours (jamais le week-end) sauf mercredi 24, jeudi 25 et mercredi 31 décembre ainsi que jeudi 1er janvier.
- Service des légalisations et apostilles: les guichets seront fermés. En cas de légalisation urgente d'un document, suite à un décès, permanence les lundi 24, mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 décembre 2007 de 8 h à 17 h sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat, 022 327 41 11.

Département des constructions et des technologies de l'information

- DCTI service de la logistique. Le central d'accueil téléphonique de l'Etat sera ouvert mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et le mardi 30 décembre 2008 de 8 h à 17 h.
- Service du registre foncier (5-7, rue des Gazomètres, 3e étage): Les guichets seront fermés. Toutefois, pour la délivrance d'extraits aux fins de requêtes de mesures provisionnelles urgentes, un service de piquet est assuré sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat,

tél. 022 327 41 11, qui assure une permanence les mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2008 de 8 h à 17 h. Les réquisitions découlant d'ordonnances du Tribunal de première instance pourront être faites par fax au 022 327 53 60. Quant aux dépôts des autres réquisitions elles pourront intervenir par voie postale pendant le pont de fin d'année, la date d'immatriculation retenue étant celle du timbre postal.

- Sécurité civile: permanence 24 h/24 via le central téléphonique du SIS 022 418 71 81 en cas d'urgence.

Département du territoire

- Direction générale de la nature et du paysage, gardes cantonaux de l'environnement et gardes-ports, appeler la centrale police 022 427 81 11. En cas de pollution, appeler le SIS 118.
- Direction générale de la mobilité: signaux lumineux, via la centrale police 022 427 81 11.
- Service d'intervention environnementale, cellule NRBC: via le 118, urgences uniquement.
- SIG, site de Châtillon, 022 727 05 20: ouvert de 7 h 15 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h les 24, 26, 29, 30 décembre 2008 et le 2 janvier 2009; ouvert de 7 h 15 à 12 h le 31 décembre 2008.
- SIG, site de la Jonction: ouvert de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15 les 24, 26, 29, 30 décembre 2008 et le 2 janvier 2009.
- SIG, régie de l'usine des Cheneviers: pour renseignement sur le pesage, 022 727 42 62; ouvert de 7 h à 16 h 15 les 24, 26, 29, 30 décembre 2008 et 2 janvier 2009; ouvert de 7 h 30 à 12 h les 27 décembre 2008 et 3 janvier 2009.
- SIG, déchets spéciaux: ouvert de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30 le 24 décembre 2008; réouverture le 5 janvier 2009.

- SIG, environnement, régie du traitement des eaux: station d'épuration d'Aire, 17, chemin de la Verseuse, 1219 Aire. Le pesage est ouvert en permanence pour les livraisons des entreprises privées (prière de s'annoncer préalablement au 022 727 48 10 ou 022 727 48 13 ou 022 796 42 62).
- Service de l'écologie de l'eau, police des eaux: en cas de pollution accidentelle, appeler le SIS 118.

Département de l'économie et de la santé

- Maladies transmissibles et épidémies: permanence 144.
- Service de la consommation et des affaires vétérinaires, 22, quai Ernest-Ansermet, Genève, en cas d'urgence uniquement, appeler le 118 (SIS).
- Commission de surveillance des professions de la santé et des droits des patients: permanence mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2008, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, tél. 022 327 29 07, fax 022 327 32 59.
- Centres d'action sociale et de santé (CASS): permanence effectuée au CASS de la Servette, 91, rue de la Servette, 1202 Genève, lundi 29 et mardi 30 décembre 2008, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, tél. 022 420 69 00.
- Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD): permanence téléphonique assurée 24h/24 par la ligne d'accueil des demandes (LAD), 022 420 20 20.

Département de la solidarité

et de l'emploi

- Hospice général: permanence téléphonique les lundi 29 et mardi 30 décembre (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30), 022 420 52 00 (cours de Rive).
- Aide aux requérants d'asile: permanence les lundi 29 et mardi 30 décembre (8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à

17 h 30), 022 420 57 20 (45-47A, rue de Lausanne).

Des permanences assurées par des assistants sociaux auront lieu dans les foyers importants.

- Infor Jeunes centre d'information: permanence téléphonique tous les jours de 12 h à 22 h, 022 420 55 55 (13, rue Verdaine).
- Maison de l'Ancre (accueil et traitements des problèmes liés à l'alcoolisme), maison ouverte pendant les fêtes, 022 420 58 00 (34, rue de Lausanne).
- Pour l'Action sociale: permanence au CASS de la Servette, 91, rue de la Servette; lundi 29 et mardi 30 décembre 2008 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h; Katia Turdjmann, Lina Forest, Michèle Pasquier, Marie-Louise Pilloud, 022 420 69 00.

DÉJEUNER

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève a reçu le lundi 1er décembre 2008, à la Fondation Zoubov, **M. l'ambassadeur Dante Martinelli, représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.**

Les autorités genevoises étaient représentées par M. Laurent Moutinot, président du Conseil d'Etat, en charge du Département des institutions, M. Pierre-François Unger, conseiller d'Etat, en charge du Département de l'économie et de la santé, M. Charles Beer, conseiller d'Etat, en charge du Département de l'instruction publique, M. François Longchamp, conseiller d'Etat, en charge du Département de la solidarité et de l'emploi et M. Robert Hensler, chancelier d'Etat. Etait également présent à cette occasion M. l'ambassadeur Amadeo Perez, représentant permanent adjoint de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies à Genève.

TERRITOIRE

PROCÉDURE D'OPPOSITION AU PROJET DE LOI No 10388 MODIFIANT LES LIMITES DE ZONES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE LANCY - PARC PRÉ-MONNARD - PARC NAVAZZA-OLTRAMARE

Création d'une zone de verdure, de deux zones des bois et forêts et abrogation de la zone de développement 3 Plan No 29497-313

Conformément à l'article 16, alinéas 4 et suivants de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987 (L 1 30),

les personnes intéressées sont informées du dépôt du projet de loi No 10388 modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Lancy (création d'une zone de verdure, de deux zones des bois et forêts et abrogation de la zone de développement 3) au lieu-dit «Parc Pré-Monnard - Parc Navazza-Oltramare».

Ce projet peut être consulté:

- au **Département du territoire**, services généraux de l'aménagement du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36, et sur internet à l'adresse suivante: www.geneve.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Lancy**, 41, route du Grand-Lancy (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 (le mardi jusqu'à 18 h), tél. 022 706 15 11.

Pendant un délai de 30 jours à compter de la première publication, soit jusqu'au **5 janvier 2009**, quiconque est atteint par le projet de modification des limites de zones et a un intérêt digne de protection à ce qu'il soit modifié ou écarté, peut déclarer son opposition, par acte écrit et motivé, au Conseil d'Etat. Ont également qualité pour former opposition les communes et les associations d'importance cantonale qui, aux termes de leurs statuts, se vouent par pur idéal à l'étude de questions relatives à l'aménagement du territoire, à la protection de l'environnement, des monuments, de la nature et des sites.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1626 CORSIER / CHEMIN DU PRÉ-PUITS

Projet de plan localisé de quartier No 29671-518

Le Département du territoire informe que le projet de plan localisé de quartier No 29671-518 situé au chemin du Pré-Puits, sur le territoire de la commune de Corsier, est déposé:

- au **Département du territoire**, services généraux de la direction de l'aménagement du territoire, 5, rue

David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36, et sur internet à l'adresse suivante: www.geneve.ch/amenagement/procedures;

- à la **mairie de Corsier**, 70, route du Lac (heures d'ouverture: lundi fermé, mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h à 12 h, jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 8 h à 12 h), tél. 022 751 90 60,

où il peut être consulté du **14 novembre au 15 décembre 2008** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département du territoire (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département du territoire, direction générale de l'aménagement du territoire, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1624 THÔNEX / CHEMIN CLAIR-VAL

Projet de plan localisé de quartier No 29684-537

Le Département du territoire informe que le projet de plan localisé de quartier No 29684-537 situé à l'avenue de Thônex, à la hauteur du chemin Clair-Val, sur le territoire de la commune de Thônex, est déposé:

- au **Département du territoire**, services généraux de l'aménagement du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36, et sur internet à l'adresse suivante: www.geneve.ch/amenagement/procedures;
- à la **mairie de Thônex**, 58, chemin du Bois-des-Arts (heures d'ouverture: lundi-mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi-jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi et veille de jours fériés de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30), tél. 022 869 39 00,

où il peut être consulté du **14 novembre au 15 décembre 2008** inclusivement.

Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département du territoire (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département du territoire, direction générale de l'aménagement du territoire, case postale 224, 1211 Genève 8.

ENQUÊTE PUBLIQUE No 1631 VILLE DE GENÈVE, SECTION EAUX-VIVES / GARE DES EAUX-VIVES

Création d'une zone de développement 3 et de trois zones de verdure Plan No 29561-218

Le projet de modification des limites de zones No 29561-218 situé au lieu-dit «Gare des Eaux-Vives», sur le territoire de la Ville de Genève, section Eaux-Vives, est déposé:

- au **Département du territoire**, services généraux de la direction de l'aménagement du territoire, 5, rue David-Dufour, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 327 45 36, et sur internet à l'adresse suivante: www.geneve.ch/amenagement/procedures;
- au **service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 4, rue de Jargonant, 2e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h), tél. 022 418 60 50.

En outre, une affiche explicative du service d'urbanisme de la Ville de Genève est exposée:

- au **département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie**, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- à l'**arcade d'information municipale**, 1, pont de la Machine;
- au **département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie**, 25, rue du Stand;
- à la **police municipale de la Ville de Genève**, 4, rue de Jargonant;
- aux écoles:
 - **Allières**, 14, avenue des Allières;
 - **31-Décembre**, 63, rue du 31-Décembre;

- Maison de quartier des Eaux-Vives**, 3, chemin de la Clairière;
 - CASS et UAC des Eaux-Vives**, 38, rue des Vollandes;
 - Club des aînés des Eaux-Vives**, 46, rue de Montchoisy,
- où il peut être consulté du **14 novembre au 15 décembre 2008** inclusive-

ment. Des informations complémentaires sont également disponibles sur le site internet du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie de la Ville de Genève, à l'adresse suivante: www.ville-ge.ch/amenagement Le projet est également affiché, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le Département du territoire (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département du territoire, direction générale de l'aménagement du territoire, case postale 224, 1211 Genève 8.

CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de plan directeur de quartier No 29520 – Eaux-Vives - Ville de Genève

1. Le contexte

Le plan directeur cantonal prévoit en parallèle de la réalisation de la ligne de train régionale CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse), dont le tracé traverse le périmètre situé entre la route de Frontenex, l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, la route de Chêne et le chemin Frank-Thomas, la mise en valeur de cette friche ferroviaire dans le cadre d'un plan d'aménagement coordonné.

La direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT) et le service d'urbanisme de la Ville de Genève ont donc réalisé ce projet de plan directeur de quartier qui doit permettre d'organiser l'évolution du site à long terme en répondant à plusieurs enjeux communaux et cantonaux: la mise en œuvre des objectifs du plan directeur cantonal, l'aménagement du passage de la ligne CEVA, la mise en

(Suite page suivante)

SOMMAIRE	
CONSEIL D'ÉTAT	2
DT	2-3
DF	3
DSE	3
DES	4
DCTI	4
DI	5
COMMUNES	5
POUVOIR JUDICIAIRE	6-7
POURSUITES ET FAILLITES	7-8
REGISTRE FONCIER	8
DÉCÈS	9
REGISTRE DU COMMERCE	9 À 16
VENTES, AUTORISATIONS ET REQUÊTES	13 À 16
REMISES DE COMMERCE	16
IMMOBILIER	16

TERRITOIRE (SUITE)

œuvre d'espaces publics agréables correspondant aux transformations du lieu, aux besoins futurs en matière d'urbanisation de la Ville de Genève et, enfin, à l'adaptation des infrastructures de mobilité existantes en adéquation avec la création d'une interface de transbordement entre les transports publics fonctionnels.

2. Le plan directeur de quartier
L'étude d'aménagement est finalisée par un projet de plan directeur de

quartier, instrument de planification qui fixe les grandes orientations pour un territoire donné (article 11 bis, loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire - LALAT). Il permet de coordonner l'action des autorités et d'informer la population par le biais d'une consultation publique. Après traitement des observations, il sera soumis au Conseil municipal de la Ville de Genève, puis au Conseil d'Etat pour adoption.
Le présent projet est constitué du plan de synthèse No 29520, des fiches

de mise en œuvre et d'un rapport d'évaluation environnementale (juin 08).

3. La consultation publique
En application de l'article 11 bis, alinéas 5 et 6, de la LALAT (L 1.30), le Département du territoire, en collaboration avec la Ville de Genève, engage une consultation publique de 30 jours sur le projet de plan directeur de quartier No 29520, relatif au secteur de la gare des Eaux-Vives. Les documents sont déposés:

- au **Département du territoire**, 5, rue David-Dufour, direction générale de l'aménagement du territoire, 5e étage (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h);
- au **service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 4, place de Jargonnant, 1207 Genève (heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h),
où ils peuvent être consultés du **14 novembre 2008 au 14 décembre 2008** inclusivement.

Pour la consultation en dehors des heures d'ouverture, le plan est également affiché dans la vitrine située devant le bâtiment du Département du territoire.
Les observations relatives à ce projet doivent être adressées par écrit au Département du territoire, direction générale de l'aménagement du territoire, service de la planification directrice localisée et mise en œuvre des grands projets, case postale 224, 1211 Genève 8.
Le conseiller d'Etat
Robert CRAMER.

FINANCES

SERVICE DE SURVEILLANCE DES FONDATIONS ET DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Les statuts de la **Fondation Dr Edouard Martin et Valentin Rothgeb** ont été modifiés par décision du conseiller d'Etat en charge du Département des finances en date du 28 novembre 2008. Cette décision peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, auprès du Tribunal administratif du canton de Genève.

Le 28 novembre 2008, le conseiller d'Etat en charge des finances, M. David Hiler, a rendu une décision par laquelle la **Fondation Pro Mobilité** (dos-

sier 1756) était dissoute avec liquidation. Cette décision est susceptible de recours, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, auprès du Tribunal administratif du canton de Genève.

IMPÔT À LA SOURCE

Avis aux débiteurs de prestations imposables (employeurs, assureurs, etc.)
Il est rappelé à tous les débiteurs de prestations imposables du canton de Genève que les contribuables ci-après sont astreints à la retenue de l'impôt à la source:
a) les travailleurs étrangers non titulaires du permis C;

- les frontaliers, quelle que soit leur nationalité;
- les enfants mineurs, quelle que soit leur nationalité;
- les titulaires d'autorisation pour séjours de durée limitée en faveur d'étrangers exerçant une activité lucrative en Suisse sans y prendre résidence (permis 120 jours);
- les artistes, sportifs, conférenciers domiciliés à l'étranger et se produisant dans le canton de Genève;
- les membres de conseils d'administration, d'organes de direction, de contrôle de personnes morales, domiciliés à l'étranger;
- les bénéficiaires de prestations versées par une institution de prévoyance professionnelle (2e pilier), ou selon les formes reconnues de pré-

voyance individuelle liée (3e pilier A), s'ils sont domiciliés à l'étranger;
h) les créanciers hypothécaires domiciliés à l'étranger, si leur créance est garantie par un immeuble sis dans le canton;
i) les salariés domiciliés à l'étranger et exerçant leur activité dans le trafic international (bateau, aéronef, transport routier), si leur employeur se trouve en Suisse.
A cet effet, il leur a été remis en son temps une circulaire les renseignant sur leurs obligations, ainsi que les directives pratiques. Les débiteurs de prestations imposables qui n'auraient pas reçu la documentation en question doivent s'annoncer sans retard au service de l'impôt à la source, 26, rue du Stand, 2e étage, tél. 022 327 74 20.

Tous les débiteurs de prestations imposables sont tenus d'opérer la retenue de l'impôt conformément aux barèmes en vigueur et sont responsables d'en verser le montant mensuellement à l'administration fiscale cantonale, en observant les formalités réglementaires fixées.
Les personnes qui ne se seraient pas encore libérées de leurs obligations sont non seulement responsables du paiement des impôts non retenus et non versés à l'administration fiscale cantonale, mais se rendent en outre coupables d'infractions passibles de sanctions pénales expressément prévues par la loi.

Le conseiller d'Etat
David HILER.

SOLIDARITÉ ET EMPLOI

PROTECTION DE LA MATERNITÉ

(Loi sur le travail)
Organisation et durée du travail
Le Département de la solidarité et de l'emploi rappelle aux employeurs que, en vertu des articles 35 et suivants de la loi sur le travail, les conditions de travail doivent être aménagées de sorte que la santé des femmes enceintes et de l'enfant ne soit pas compromise. La loi sur le travail prévoit notamment que les femmes enceintes et les mères qui allaitent:
– ne peuvent être occupées **sans leur consentement**;
– peuvent être occupées **uniquement pendant la durée du travail** convenue, mais en aucun cas au-delà de neuf heures (**9 heures**) par jour;
– ont la possibilité de quitter le travail ou de se dispenser d'y aller sur simple avis (il n'est donc pas nécessaire de présenter un certificat médical);
– l'occupation est interdite durant les huit semaines qui suivent l'accouchement. Ensuite et jusqu'à la 16e semaine, le consentement de l'intéressée est nécessaire;
– durant les huit semaines qui précèdent l'accouchement, les femmes enceintes ne peuvent en aucun cas être occupées entre 20 h et 6 h;
– chaque fois que cela est réalisable, l'employeur doit proposer aux femmes enceintes occupées entre 20 h et 6 h un travail de jour équivalent. Une telle obligation vaut également pour la période entre la huitième et la seizième semaine après l'accouchement. Lorsque aucun travail équivalent ne peut être proposé, les femmes enceintes occupées entre 20 h et 6 h ont droit aux 80% de leur salaire.

COMMUNICATION AUX ENTREPRISES DELEGUANT AU PERSONNEL A DES TIERS

Le Département de la solidarité et de l'emploi rappelle aux entreprises qui délèguent régulièrement du personnel auprès de leurs clients dans le cadre de missions, et en particulier aux entreprises actives dans le secteur des technologies de l'information (à savoir: informatique, télécommunications, etc.), que certaines de ces missions relèvent du domaine de la location de services et qu'elles sont, dans ce cas, assujetties à autorisation, au sens de la loi sur le service de l'emploi et la location de services (LSE). L'autorisation est nécessaire lorsque l'entreprise loue régulièrement les

services de ses collaborateurs aux clients tout en cédant une part essentielle de ses pouvoirs d'employeur à ces derniers, et lorsqu'elle ne garantit pas le résultat de la prestation de ses employés ni du produit installé.
En revanche, il n'y a pas besoin d'autorisation pour location de services lorsque l'entreprise envoie ses collaborateurs auprès du client en vue de l'exécution d'une prestation de services pour laquelle elle décide de la nature du travail à exécuter et des moyens auxiliaires, garde le contrôle de ses employés et assume la responsabilité du produit final.
L'autorisation doit être sollicitée auprès de l'office cantonal de l'emploi. La pratique de la location de services sans autorisation est passible des sanctions pénales prévues par l'article 39 LSE.
Pour toute question, vous pouvez vous adresser à l'office cantonal de l'emploi, bureau emploi-entreprises, 6, rue des Glacis-de-Rive, case postale 3938, 1211 Genève 3, tél. 022 787 69 21.

TEMPS DE REPOS SUPPLÉMENTAIRE POUR LE TRAVAIL DE NUIT

(Loi sur le travail - LTr)
Les entreprises qui occupent des travailleurs régulièrement ou périodiquement la nuit (plus de 24 nuits par année civile) doivent leur accorder une compensation en temps équivalant à 10% de la durée de ce travail (art. 17b LTr).
Ce temps de repos compensatoire doit être octroyé dans un délai d'une année.
Il convient de comptabiliser séparément les heures travaillées de nuit et les heures compensatoires allouées. Les documents tels que les horaires effectués avec mention du travail supplémentaire, des pauses, des périodes de travail de nuit et de repos compensatoire doivent pouvoir être produits sur demande.
Ces dispositions s'appliquent à toutes les entreprises occupant du personnel régulièrement ou périodiquement la nuit. Les entreprises bénéficiant des dispositions spéciales de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2) sont également concernées. Toutefois, la loi permet de renoncer à l'obligation d'accorder une compensation en temps sous certaines conditions strictes (LTr, art. 17b, al. 3).
L'intitulé complet des articles concernés (articles LTr 17b à 17e et 31 à 32 de l'OLT 1) est disponible dans la LTr ou sur le site Internet <http://www.admin.ch>, rubrique *Droit fédéral*, puis *Re-*

cueil systématique (822.11 et 822.111). <http://www.geneve.ch/ocirt>

TRAVAIL DES JEUNES GENS APRÈS LES HEURES D'ÉCOLE

(Loi sur le travail)
Il est rappelé aux employeurs qu'il est interdit d'occuper les jeunes gens soumis à la scolarité obligatoire sans autorisation préalable. Cette autorisation peut être accordée sur préavis de l'autorité scolaire et des services intéressés de l'office de la jeunesse aux élèves de plus de 13 ans révolus pour faire des courses hors de l'entreprise ainsi que pour exécuter des travaux légers dans les magasins de vente au détail, les jours ouvrables entre 6 h et 20 h. L'emploi peut durer au maximum:
a) pendant le temps de classe:
3 heures par jour et 9 heures par semaine;
b) pendant la moitié des vacances scolaires:
8 heures par jour et 40 heures par semaine au maximum (art. 11 de l'ordonnance 5 de la loi fédérale sur le travail).
En aucun cas les travaux confiés seront susceptibles de porter atteinte à la santé, à la sécurité et à la moralité des jeunes gens.
<http://www.geneve.ch/ocirt>

TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE

(Loi sur le travail)
Le Département de la solidarité et de l'emploi rappelle aux intéressés que, conformément aux dispositions des articles 12 de la loi sur le travail et 25 et 26 de son ordonnance d'application OLT 1, le travail supplémentaire est soumis à certaines conditions:
Il n'est autorisé qu'à titre exceptionnel les jours ouvrables seulement et doit être compris dans l'intervalle de 6 h à 23 h. Sauf circonstances exceptionnelles précisées à l'article 26 OLT 1, le travail supplémentaire ne peut avoir lieu ni le dimanche, ni les jours fériés, ni durant les jours de repos compensant le travail du dimanche. Dans tous les cas, le travail supplémentaire ne doit pas dépasser 2 heures par jour ni 170 heures par année civile pour les travailleurs dont la durée maximale de la semaine de travail est de 45 heures, respectivement 140 heures pour les travailleurs dont la durée maximale de la semaine de travail est de 50 heures. Le travail supplémentaire **donne droit à un supplément de salaire d'au moins 25%**.

Pour les employés de bureau, les techniciens et les autres employés, y compris le personnel de vente des grands établissements du commerce de détail, ce supplément n'est toutefois dû qu'à partir de la soixante et unième heure supplémentaire accomplie dans l'année civile.
Une compensation par un congé d'égale durée est possible pour autant que le travailleur ait donné son accord. Dans ce cas, elle doit s'opérer dans un délai de 14 semaines, à moins que l'employeur et le travailleur ne conviennent d'un délai plus long qui ne peut toutefois excéder 12 mois. L'office cantonal de l'inspection et des relations du travail, 35, rue des Noirettes, case postale 1255, 1211 Genève 26 (La Praille), est à disposition des intéressés pour fournir des compléments d'information à ce sujet.

OCCUPATIONS INTERDITES ET DURÉE DU TRAVAIL ET DU REPOS POUR LES JEUNES GENS

(Loi sur le travail)
Le Département de la solidarité et de l'emploi rappelle aux intéressés que, en vertu de l'article 29, alinéa 3, de la loi sur le travail et de son ordonnance 5 d'application (OLT 5), le travail des jeunes gens est soumis à restrictions, voire interdit en fonction de l'âge ou du type d'activités.

Conformément aux articles 5 et 6 OLT 5, il est interdit d'occuper les jeunes gens:
a) de moins de 16 ans révolus dans les entreprises cinématographiques, les cirques et les entreprises de spectacles;
b) de moins de 16 ans révolus au service de la clientèle dans les hôtels, restaurants et cafés;
c) de moins de 18 ans révolus au service de la clientèle dans les entreprises de divertissement telles que boîtes de nuit, dancings, discothèques et bars.
Les employeurs sont rendus attentifs au fait que la durée quotidienne de travail des jeunes gens ne peut dépasser celle des autres travailleurs de la même entreprise et qu'elle ne doit en aucun cas excéder neuf heures (9 h)(y compris le travail supplémentaire et le temps consacré aux cours obligatoires).
Le travail de jour doit être compris dans un intervalle maximal de 12 heures pauses incluses. Les jeunes de moins de 16 ans ne pourront être occupés que jusqu'à 20 h et ceux de plus de 16 ans jusqu'à 22 h.
Le repos quotidien doit être de 12 heures consécutives. Le travail de nuit et du dimanche est interdit.
<http://www.geneve.ch/ocirt>

Le conseiller d'Etat
François LONGCHAMP.

ÉCONOMIE ET SANTÉ

ARRÊTÉ

relatif à l'ouverture des magasins de vente au détail les soirs des 13, 20, 22 et 24 décembre 2008

Du 21 novembre 2008

LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ (ci-après le département), vu l'accord écrit des partenaires sociaux relatif aux heures d'ouverture des magasins du canton de Genève les soirs des 13, 20, 22 et 24 décembre 2008; vu la législation applicable, les conventions collectives de travail en vigueur, et les accords paritaires portant sur les compensations à accorder au personnel pour les ouvertures prolongées précitées; vu l'article 7, alinéa 1, de la loi genevoise sur les heures de fermeture des magasins du 15 novembre 1968; vu les articles 60, 61 et 73 de l'ordonnance 1 relative à la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 13 mars 1964; vu les articles 10, 15, 15a, 29, 31, 35, 35a, 36 et 46 de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 10 mai 2000 vu les articles 1 et suivants de l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail du 28 septembre 2007; vu la consultation des associations professionnelles intéressées, effectuée par le département par courriel du 6 novembre 2008 et sollicitant de leur part une réponse commune,

Arrête

Article 1

Les magasins de vente au détail assujettis à la loi sur les heures de fermeture des magasins sont autorisés à rester ouverts:

- les samedis 13 et 20 décembre 2008 jusqu'à 19 h;
- le lundi 22 décembre 2008 jusqu'à 20 h;
- le mercredi 24 décembre 2008 jusqu'à 17 h 30. Les portes devront être closes à 17 h 30; toutefois la clientèle se trouvant dans les magasins à 17 h 30 pourra être servie jusqu'à 18 h au plus tard.

Article 2

L'autorisation est subordonnée aux conditions suivantes en ce qui concerne l'occupation des travailleurs :

I. Durée du travail

- a) Le travail de jour et du soir de chaque travailleuse et travailleur doit être compris dans un espace de 14 heures au plus, pauses et heures de travail supplémentaires incluses. Par conséquent, les travailleurs adultes qui travailleront jusqu'à 22 h pourront commencer le travail le jour même de l'ouverture en nocturne au plus tôt à 8 h.
- b) Les travailleuses et travailleurs doivent pouvoir bénéficier d'une

durée de repos quotidien d'au moins 11 heures consécutives.

Par conséquent, les travailleurs adultes qui travailleront jusqu'à 22 h ne pourront reprendre le travail le lendemain avant 9 h.

- c) Le travail sera interrompu par des pauses d'au moins:
 - a. Un quart d'heure, si la journée de travail dure plus de cinq heures et demie;
 - b. Une demi-heure, si la journée de travail dure plus de sept heures;
 - c. Une heure, si la journée de travail dure plus de neuf heures.
- Par ailleurs, une tranche de travail excédant 5 heures et demie, avant ou après une pause, donne droit à une pause supplémentaire, d'une durée correspondante à la liste ci-dessus.
- Les pauses comptent comme temps de travail lorsque le travailleur n'est pas autorisé à quitter sa place de travail.

- d) Le travail supplémentaire ne peut excéder 2 heures par travailleur et par jour, sauf si ce jour est ordinairement chôme. Il ne peut dépasser 140 heures par année civile.

- e) Lorsqu'il fixe les heures de travail et du repos, l'employeur doit tenir compte notamment des responsabilités familiales des travailleuses et des travailleurs. Sont réputées responsabilités familiales l'éducation des enfants jusqu'à 15 ans ainsi que la prise en charge de membres de la parenté ou de proches exigeant des soins.

Ces travailleurs ne peuvent être affectés à du travail supplémentaire sans leur consentement.

- f) Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent être occupées sans leur consentement. Il est interdit de prolonger la durée ordinaire convenue de la journée de travail des femmes enceintes ou qui allaitent. Cette durée n'excèdera en aucun cas 9 heures. Dans les huit semaines qui précèdent l'accouchement, les femmes enceintes ne peuvent être occupées entre 20 h et 6 h.

Les femmes enceintes exerçant principalement leur activité debout bénéficient, après leur quatrième mois de grossesse, d'un repos quotidien de 12 heures et, en sus des pauses habituelles, d'une courte pause de 10 minutes après chaque tranche de 2 heures de travail. A partir du sixième mois de grossesse, les activités en station debout n'excéderont pas un total de 4 heures par jour.

- g) Le travail de jour des jeunes gens doit être compris dans un espace de 12 heures, pauses de travail incluses. Les jeunes travailleurs de moins de seize ans révolus ne peuvent être occupés que jusqu'à 20 h et ceux de plus de seize ans,

que jusqu'à 22 h. La durée quotidienne du travail des jeunes gens ne doit pas dépasser 9 heures, travail supplémentaire inclus. Seuls, les jeunes travailleurs de plus de seize ans peuvent effectuer du travail supplémentaire. Sont considérés comme jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans. Il doit être accordé à ce personnel au minimum 12 heures de repos consécutives. Par conséquent, les jeunes gens de plus de seize ans qui travailleront jusqu'à 22 h devront commencer le travail:

- le jour même de l'ouverture en nocturne, au plus tôt à 10 h, et
 - le lendemain, au plus tôt à 10 h.
- h) L'employeur doit tenir à la disposition des autorités d'exécution et de surveillance des registres ou toutes autres pièces dont ressortent les indications nécessaires à l'exécution de la loi et des ordonnances, notamment les horaires de travail, y compris les pauses de plus d'une demi-heure, les durées quotidiennes et hebdomadaires du travail effectivement fourni, travail compensatoire et supplémentaire inclus.

II. Compensations à accorder au personnel

Les compensations à accorder au personnel sont fixées conformément à la loi sur le travail, aux conventions collectives en vigueur et aux accords paritaires. Toutefois, le personnel employé les samedis 13 et 20 décembre 2008 entre 18 h et 19 h doit se voir allouer une compensation individuelle par un congé ou par le paiement de l'heure travaillée avec un supplément de 100%.

ARRÊTÉ

relatif à l'ouverture des magasins de vente au détail le mercredi 31 décembre 2008 jusqu'à 17 heures

Du 24 novembre 2008

LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ (ci-après le département), considérant la proposition faite par les associations, les commerces et les syndicats représentatifs, portant sur les compensations accordées au personnel pour l'ouverture des magasins de vente au détail le mercredi 31 décembre 2008 jusqu'à 17 heures et demandant cette ouverture; considérant que le 31 décembre, anniversaire de la restauration de la République, est jour férié officiel à Genève en vertu de l'article 1, alinéa 1, lettre i, de la loi sur les jours fériés du 3 novembre 1951; que ce jour férié est assimilé à un dimanche, au sens de l'article 20a, ali-

née 1, de la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce du 13 mars 1964, et que, en vertu de l'article 19, alinéas 1 et 4, de cette loi, l'autorité cantonale compétente peut autoriser les entreprises qui lui en font la demande à travailler dans certains cas le dimanche; qu'il se justifie de faire droit à cette demande; vu les articles 2, alinéas 1 et 3, 8, alinéa 1, et 10 de la loi sur l'inspection et les relations du travail du 12 mars 2004; vu l'article 18 de la loi genevoise sur les heures de fermeture des magasins du 15 novembre 1968,

Arrête

Article 1

Les magasins de vente au détail assujettis à la loi sur les heures de fermeture des magasins et les salons de coiffure sont autorisés à ouvrir jusqu'à **17 heures le mercredi 31 décembre 2008** et à faire travailler leur personnel pendant ces heures d'ouverture.

Article 2

Les magasins de vente au détail, ainsi que les salons de coiffure, qui feront usage de la faculté prévue à l'article 1 ci-dessus, devront accorder à leur personnel les compensations fixées conformément aux conventions collectives de travail applicables. Par ailleurs, selon l'article 20, alinéa 2, de la loi fédérale sur le travail, si le travail du mercredi 31 décembre dure plus de cinq heures, il doit être compensé pendant la semaine précédente ou suivante et immédiatement après le temps de repos quotidien par un temps de repos compensatoire d'au moins 24 heures consécutives coïncidant avec un jour de travail.

Article 3

Demeurent réservées les autres dispositions de la loi fédérale sur le travail, en particulier l'article 21 et celles de ses ordonnances d'exécution, ainsi que les prescriptions relatives à la fermeture des magasins.

PROLONGATION DE L'HORAIRE D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Durant le mois de décembre 2008, le Département de l'économie et de la santé autorise, sans perception d'un émolument:

1. les cafés-restaurants à rester ouverts jusqu'à 3 h du matin dans les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche et sans limite d'horaire dans les nuits du 12 au 13 décembre (Escalade), du 24 au 25 décembre (Noël) et du 31 décembre au 1er janvier 2009 (Nouvel-An);

2. les dancings et les cabarets-dancings à rester ouverts jusqu'à 6 h du matin dans les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche et sans limite d'horaire dans les nuits du 24 au 25 décembre (Noël) et du 31 décembre au 1er janvier 2009 (Nouvel-An).

Les exploitants sont tenus de faire observer la tranquillité publique que ce soit dans leur établissement ou que ce soit lors de la sortie de clients (article 22 de la loi sur la restauration, le débit de boissons et l'hébergement du 17 décembre 1987).

BOURSE CANTONALE ET PRIX CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ÉDITION 2009)

CONCOURS

Afin de soutenir et d'encourager les initiatives émanant des milieux privés et associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat décernera en 2009, et ce pour la huitième année consécutive, une bourse et un prix cantonaux du développement durable, respectivement, d'un montant maximal de 30000 F et 10000 F. Les projets ou les réalisations soumis au concours doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région. Toute entreprise, personne ou groupement issu des milieux privés ou associatifs, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton (Ain, Haute-Savoie, district de Nyon), peut faire acte de candidature.

Parmi les initiatives déjà récompensées, on compte notamment:

- la remorque électrique «e-Push» de e-velo-city association;
- le nouvel enrobé bitumeux à froid 100% recyclé «Valorcol» de Colas Genève;
- la centrale alimentaire de l'association Partage;
- le programme de dix mesures sociales et environnementales de Manotel SA.

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au **lundi 2 février 2009**.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site Internet www.geneve.ch/agenda21

Pour tout complément d'information: M. Jean-Pierre Tombola, Service cantonal du développement durable, Département de l'économie et de la santé (18 bis, quai Ernest-Ansermet, 1211 Genève 4); tél. +41 (22) 388 19 42; télécopieur: +41 (22) 388 19 49; e-mail: jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

Le conseiller d'Etat
Pierre-François UNGER.

CONSTRUCTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

AVIS D'AUTORISATION

En application de l'article 9 de la loi sur les constructions et les installations diverses du 14 avril 1988, fixant la procédure applicable aux requêtes en autorisation présentées par les Etats étrangers pour des projets de construction mis au bénéfice du régime des immunités, le Département des constructions et des technologies de

l'information informe les intéressés que la requête ci-dessous a été autorisée le 25 novembre 2008.

Demande: **APA 30368-6**. Requérant: **Union internationale des télécommunications à Genève. Objet: installation de protections solaires en façades**, sur parcelles Nos 5235 et 5237, feuille No 24, 2, 4, 6, rue de Varembe, commune de Genève-Petit-Saconnex.

Le dossier peut être consulté durant 30 jours au secrétariat de l'office des autorisations de construire.

RISQUES D'INCENDIE

par l'emploi de matériaux synthétiques utilisés pour la décoration de magasins, vitrines d'exposition, établissements publics, etc.

Il est rappelé aux exploitants de magasins, de commerces et locaux publics en général que les décors, décorations et autres accessoires de garnitures doivent être incombustibles ou ignifugés. L'approche des fêtes de fin d'année fait toujours apparaître une quantité de décorations confectionnées à l'aide de matières synthétiques facilement inflammables et pouvant, par consé-

quent, propager le feu avec rapidité. Le risque ainsi créé peut mettre fortement en danger le public. D'autre part, la population doit également savoir qu'actuellement beaucoup de décorations pour arbres de Noël sont fabriquées en matière synthétique, facilement inflammable.

Le conseiller d'Etat
Mark MULLER.

INSTITUTIONS

SERVICE DES CONTRAVENTIONS

Les personnes suivantes sont avisées:

- que les avis de contravention mentionnés leur sont notifiés par la présente publication et peuvent être retirés pendant 30 jours au guichet du Service des contraventions, 5, chemin de la Gravière, 1227 Les Acacias, du lundi au vendredi de 9 h à 16 h;
- qu’elles disposent du même délai à compter de la présente publication pour exercer les droits que leur confère l’article 212, alinéa 3, du code de procédure pénale;

Mme Valentina Nikic, née le 11 février 1988, sans domicile connu: C800080387;

M. Mohamedi Said, né le 10 octobre 1989, sans domicile connu: C800093878, C800093282, C800088781;

M. Rachid Saim, né le 1er novembre 1973, sans domicile connu: C000568885;

M. Samir Sebat, né le 31 décembre 1982, sans domicile connu: C000642261, C000647214, C000635122, E301119080, E301103862, C000582134; **M. Paul Siaka**, né le 6 septembre 1985, sans domicile connu: E301116180, E301102675, E301095139, E301093052;

M. Badia Sidney, né le 11 novembre 1984, sans domicile connu: C000646555, E301095643;

M. Balkar Singh, né le 10 novembre 1985, sans domicile connu: C000688058, C000654472, C000649767, C000649539, C000632509, C000628475, C000623638, C000623635;

M. Bhupinder Singh, né le 6 janvier 1984, sans domicile connu: C000673856, C000664507, C000632377, C000623869, C000623834, C000628251, C000623913;

M. Sony Singh, né le 27 octobre 1984, sans domicile connu: C000654425, C000623918, C000623769;

M. Sonu Mulfani Singt, né le 12 décembre 1981, sans domicile connu: C000669631, C000632985, C000664780;

M. Jozef Skajko, né le 13 juillet 1958, sans domicile connu: C100000191;

M. Rachid Slimani, né le 15 février 1972, sans domicile connu: C000660284;

Mme Natalia Smirnova, née le 16 décembre 1975, sans domicile connu: C800092273;

Mme Ibrahima Sorry, née le 1er janvier 1980, sans domicile connu: C800088169, C000632806;

M. Malan Souane, né le 1er janvier 1989, sans domicile connu: C100003116;

M. Julien Souchay, né le 11 octobre 1985, sans domicile connu: C000654336, E301119244, E301117420, E301116698;

M. Ousmane Soumah, né le 1er août 1985, sans domicile connu: C800092786, C800085281;

M. Haitame Souri, né le 19 décembre 1968, sans domicile connu: C000650599;

M. Mamadou Sousoko, né le 1er janvier 1980, sans domicile connu: C000609254;

M. Alpha-Boubacar Sow, né le 1er janvier 1978, sans domicile connu: C000658191, C800087975; **M. Bob Sow**, né le 17 février 1981, sans domicile connu: C800086920;

M. Milan Spodniak, né le 21 août 1961, sans domicile connu: C100003858;

M. Sebastian Stan, né le 18 novembre 1976, sans domicile connu: C000673477, C000624383, C000624382;

M. Aleksandar Stefanovic, né le 10 août 1981, sans domicile connu: C800088778;

M. Ahmed Stewan, né le 10 octobre 1978, sans domicile connu: C800093850;

M. Luca Stoianovic, né le 10 septembre 1991, sans domicile connu: C800091518;

M. Dan Stoica, né le 12 décembre 1967, sans domicile connu: C100003805;

M. Marius Stoica, né le 21 mars 1987, sans domicile connu: C800091152;

M. Iulian Suci**u**, né le 1er juillet 1970, sans domicile connu: C000594983;

M. Zegir Sula, né le 28 août 1962, sans domicile connu: C800086217;

M. Aidra Suleyman, né le 1er janvier 1985, sans domicile connu: C000670354, C000669695, C000604870;

M. Mohamed Suri, né le 10 octobre 1974, sans domicile connu: C800090568, C000623881;

M. Shaban Syl**a**, né le 5 octobre 1967, sans domicile connu: C800088692;

M. Arbnor Sylejmani, né le 16 janvier 1991, sans domicile connu: C800093285;

M. Arton Sylejmani, né le 8 octobre 1986, sans domicile connu: C800093735;

M. Issiaga Syl**la**, né le 10 novembre 1978, sans domicile connu: C800085028, C000598923, C000609281, C000598762, C000598754;

M. Alodar Szajko, né le 15 février 1991, sans domicile connu: C000594510, C000643099;

M. Jozef Szajko, né le 13 juillet 1958, sans domicile connu: C100000691;

M. Ibrahima Tounkara, né le 18 février 1985, sans domicile connu: C800089506, E320021931;

Mme Shirley Vidal Miranda, née le 4 décembre 1980, sans domicile connu: E301126611, C800084882, E301091334; **M. Kalid Zaid**, né le 8 février 1977, sans domicile connu: B003555646, B003549171, B003514797, B003514178, B003547040, B003479694, B003447904, B003447901, B003452970, B003447903, B003447906, B003447902, B003434023, B003365489, B003355364, B003354519, B003351316, B003339240, B003341301, B003341077, B003346201, B003323639, B003398095, B003326868, B003320312, B003313886, B003236591, B003233296, B003224529, B003213341, B003189323;

M. Lucca Zaninetti, né le 5 mai 1986, dernier domicile connu, 5, rue des Evaux, 1213 Onex: E3200258937, E320028935, E320028936, E301137518, E320028934, E320028933, E320028932, E320028930, E320028931, E320028928, E320028929, E320028927, E320028926, E320028925, E320028924, E320028922, E320028923, E320028921, E320028919, E320028920, E320028918, E320028917, E320028916, E320028915, E320028914, E320028913, E320028912,

E301127530, E320025405, E320025404, E301124662, E301122472;

M. Pascal Zinetti, né le 29 avril 1964, dernier domicile connu: 6, impasse Loin des Charrets, F-74600 Seynod: B003557506, B003550982, B003545072, B003532100, B003477944, B003501303, B003501089, B003450058, B003422503, B003423412, B003404573, B003404925, B003404924, B003366878, B003304576, B003270017, B003404493, B003268125, B003280371, B003268123, B003280369, B003268122, B003404616, C000642152. C.GAVILLET, chef de secteur.

SERVICE DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION

NOTIFICATION PAR PUBLICATION

En application de l’article 46, alinéa 4, de la loi sur la procédure administrative, les personnes suivantes, sans domicile connu, sont invitées à se présenter auprès du service des automobiles et de la navigation, 86, route de Veyrier, 1227 Carouge, pour prendre connaissance d’une décision les concernant:

Nicolas Barras, né le 18 janvier 1982; Jérôme Bonnamy, né le 17 août 1973; Yahia Bozghiba, né le 18 octobre 1984; Business Privilege Consulting SA, Victoria Mahé; Caroline Crechard, née le 17 octobre 1964; Nina Diaz Cespedes, née le 29 mai 1959; David Alain Junod, né le 25 septembre 1975; Taylor Martin, né le 18 mai 1975; Marie Claire Milong, née le 1er novembre 1987; Paul Antoine Vergara, né le 21 janvier 1966.

Décision à retirer auprès du service contentieux.

Frank Friedrich, né le 30 mars 1976; Paulo Manuel Nogueira Da Silva, né le 17 octobre 1970; Carlos Miguel Domingas Pereira, né le 27 mars 1972; François Belot, né le 19 avril 1972; David Cote, né le 4 janvier 1965; Sébastien Jordan, né le 24 mai 1977. Décision à retirer auprès du service juridique.

Les délais procéduraux ne sont ni prolongés ni suspendus par la présente publication.

RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Département des institutions rappelle que toute manifestation ou réunion de personnes sur la voie publique doit être autorisée par son secrétariat général (case postale 3962, 1211 Genève 3, tél. 022 327 21 06, fax 022 327 06 00) et que le défaut de cette autorisation est passible d’amende. En outre, l’occupation de tout domaine public doit aussi être autorisée par la collectivité publique qui en assure la gestion (pour la Ville de Genève: service de la sécurité et de l’espace publics, case postale 3737, 1211 Genève 3, tél. 022 418 61 00, fax 022 418 61 01) et l’autorisation du service du commerce (1, rue de Bandol, 1213 Onex, tél. 022 388 39 39, fax 022 388 39 40) doit également être obtenue s’agissant de l’organisation d’une manifestation revêtant un caractère de divertissement public (bal, concert, etc.) ou d’une tombola, de la diffusion de films ou de l’exploitation d’une buvette.

AVIS AUX ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Il est rappelé que, selon l’article 23, alinéa 1, de la loi sur les procédés de réclames, du 9 juin 2000, **l’affichage en dehors des emplacements prévus et autorisés est strictement interdit**. Les organisateurs de manifestations doivent en conséquence donner toutes instructions utiles aux poseurs d’affiches et exercer une surveillance afin de s’assurer que ces instructions soient scrupuleusement observées.

Le conseiller d’Etat
Laurent MOUTINOT

COMMUNES

COMMUNE DE MEYRIN

Conseil municipal

Conformément à la loi sur l’administration des communes, du 13 avril 1984, le Conseil municipal tiendra séance le **mardi 9 décembre 2008 à 18 h 30**, à la salle du Conseil municipal de la Ferme de la Golette (32, rue de la Golette).

L’ordre du jour est le suivant:

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 7 octobre 2008.
- Communications du bureau.
- Communications du Conseil administratif.
- Parlement des jeunes.
- Délibération No 2008-53 relative à l’ouverture d’un crédit de 390000 F destiné à financer la réparation des conduites de la piscine du complexe sportif de Maisonnex.
- Délibération No 2008-55 relative à l’indice d’utilisation du sol dans la requête en autorisation de construire No DD 102482, chemin Perrault-de-Jotemps 15.
- Délibération No 2008-56 relative à l’ouverture d’un crédit de 190000 F destiné à la mise en œuvre d’une gestion informatisée des bâtiments communaux.
- Délibération No 2008-57 relative à des mesures de préretraite destinées aux employés communaux, fonctionnaires ou auxiliaires soumis à la LPP (période: 1er janvier 2009 - 31 décembre 2011).
- Délibération No 2008-54 présentée par les socialistes demandant l’ouverture d’un crédit de 10000 F destiné au soutien à la création de l’Université populaire africaine (M. Iswala, S).
- Délibération No 2005-31b relative à une demande de crédit de 4305000 F destiné à la réalisation d’un boulodrome, de pistes de boules ferrées et de leurs aménagements extérieurs; rapports des commissions des travaux publics, gérance et entretien des bâtiments (M. Hulliger, AIM), des sports

(Mme Girardet, AIM) et des travaux publics et finances conjointe (Mme Girardet, AIM).

- Résolution No 2008-27 présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l’AIM, relative au déplacement du Jardin Robinson sur le site initialement prévu dans le plan directeur du quartier des Vergers ou tout autre site permettant une réalisation rapide.
 - Résolution No 2008-28 présentée par Mmes Renée Ecuyer, Janine Revillet et MM. Mathieu Chambers, Jacques Charpier, Ludovic Gremaud, François Haldemann, Jean-Philippe Hulliger, Placide Iswala, Yves de Préville, Surane Ragavan, Laurent Tremblet (président) et Didier Schweizer, membres de la commission d’urbanisme mobilité et logement, demandant au Conseil administratif d’exiger du Conseil d’Etat la mise en place de PLQ aux Vergers intégrant les hauts standards énergétiques et le pourcentage supplémentaire prévu dans la LGZD.
 - Résolution No 2008-14a présentée par A gauche toute (AGT) relative à l’acquisition des terrains nécessaires à la réalisation du Lac des Vernes; rapport de la commission d’urbanisme, mobilité et logement (M. Ragavan, Ve).
 - Projets de résolution.
 - Motion No 2008-06 relative à la lutte contre le vandalisme et les dégradations de plus en plus graves contre les installations et les bâtiments tant communaux que publics, présentée par François Haldemann au nom du groupe radical.
 - Projets de motion.
 - Rapport du délégué du Conseil municipal au comité de gestion du centre de loisirs «Maison Vaudagne» (M. Iswala, S).
 - Rapport du délégué au comité de l’association Undertown (M. Boccard, Ve).
 - Propositions individuelles.
 - Questions.
- Meyrin, le 2 décembre 2008.

Le président: P. ISWALA.
18-586392

COMMUNE D’ONEX

Conseil municipal

Les membres du Conseil municipal sont convoqués en séance ordinaire pour le mardi 9 décembre 2008 à 19 h à la salle du Conseil municipal, 16, place Duchêne, avec l’ordre du jour suivant:

- Approbation de l’ordre du jour.
 - Communications du bureau du Conseil municipal.
 - Communications du Conseil administratif.
 - Informations du Conseil administratif sur les objets en suspens.
 - Questions sur les points 2, 3 et 4.
- Propositions du Conseil administratif**
- Rapport de la commission des bâtiments (BAT-09-1078): Ecole des Racettes – Rénovation – Crédit (projet de délibération No 1850). Rapporteur: M. Claude Léchenne.
 - Rapport de la commission d’urbanisme (UR-114-1079): LCI – Dérogation de densité pour la construction d’un habitat groupé en zone villas 47, chemin François-Chavaz (projet de délibération No 1841). Rapporteur: M. Ivan Schmidt.
 - Rapport de la commission espaces verts et infrastructures (EVI-08-1080): Secteur vieux village d’Onex et abords – Modération de trafic au chemin Charles-Borgeaud – Crédit (projet de délibération No 1821 B). Rapporteur: Mme Ruth Bänziger.
 - Schéma directeur de gestion et d’évacuation des eaux – Secteur Bossons/Pralée – PLQ 29220-527 – Crédit d’étude (projet de délibération No 1851).
 - Route de Loëx – Servitude d’usages extérieurs – Abri à conteneurs (projet de délibération No 1852).
 - Fondation immobilière de la Ville d’Onex – Désignation de l’organe de contrôle (projet de délibération No 1853).

- Piscine municipale – Réfection – Crédit (projet de délibération No 1854).
- Ville d’Onex – Parcelle 634 – Servitude de canalisations souterraines (électricité) au profit des SIG (projet de délibération No 1855).
- Ecole de Belle-Cour – Extension du préau – Création de servitudes (projet de délibération No 1856).
- Fondation immobilière de la Ville d’Onex – Budget 2009 (projet de délibération No 1857).
- Collecteur – Chemin de la Blanchette – Mise en séparatif – Crédit (projet de délibération No 1858).
- Propositions individuelles et questions.

Le président du Conseil municipal: D. FINO.
18-585748

COMMUNE DE CAROUGE

En conformité de l’article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l’administration des communes, le Conseil municipal de la commune de Carouge est convoqué le **jeudi 11 décembre 2008, à 18 h 30**, à la salle du Conseil municipal, 24, rue Jacques-Dalphin, avec l’ordre du jour suivant:

- Adoption du procès-verbal des séances des 13 et 26 novembre 2008.

- Communications du Conseil administratif.
- Communications du bureau du Conseil municipal.
- Propositions du Conseil administratif.
- Pétitions.
- Remplacement d’un camion-benne pour la levée des déchets et d’une chargeuse-pelleteuse pour le service Travaux, Voirie et Environnement (53-2008 R).
- Prise en considération de l’initiative municipale «Pour un espace piétonnier dans le Vieux-Carouge» (54-2008 R).
- Prise en considération du contre-projet à l’initiative municipale

- «Pour un espace piétonnier dans le Vieux-Carouge» (55-2008 R).
 - Acquisition d’une scène couverte (60-2008 P).
 - Acquisition du matériel de prêt et de consultation pour l’antenne de la bibliothèque dans la Maison de quartier des Grands Hutins (61-2008 P).
 - Augmentation du rapport des surfaces de la parcelle No 677, sise 37, chemin de Pinchat (64-2008 P).
 - Projets de délibérations.
 - Propositions individuelles.
 - Motions.
 - Résolutions.
 - Questions.
- Carouge, le 1er décembre 2008.
- Le président:
B. BUCHS.
18-586097

COMMUNE DE CHÊNE-BOUGERIES

Le Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries se réunira en **séance extraordinaire le jeudi 11 décembre 2008, à 18 h 30**, à la villa Sismondi, 4, route du Vallon. L’ordre du jour est le suivant:

- Devenir des parcelles Nos 1563 et 1564, route Jean-Jacques-Rigaud (discussion).
- Devenir de ces parcelles, notamment dans le cadre du projet de plan localisé de quartier No 29701, actuellement en enquête technique:
 - aspects qualitatifs, environnementaux, sociaux et économiques du projet;
 - suivi de la volonté d’y ériger un quartier-modèle;
 - position de la commune en tant que propriétaire foncier (parcelle No 1564);
 - échanges des surfaces, droits à bâtir et obligations de logements d’utilité publique envisagés.

Chêne-Bougeries, le 2 décembre 2008.
Le président du Conseil municipal:
J. LOCHER.
18-586092

POUVOIR JUDICIAIRE

NOTAIRES

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **Mme Kitty Lillaz** née **Parizot**, née le 18 mai 1914, qv. originaire de Genève, veuve, retraitée, domiciliée 6, rue des Granges, 1204 Genève, et décédée à Grasse (France) le 13 novembre 2008, sont avisés que son testament a été déposé en l'étude de Mes Pierre Mottu et Costin van Berchem, notaires à Carouge (GE), où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité et en présentant une pièce d'identité.
Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, place du Bourg-de-Four, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans un délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 5 janvier 2009 inclus, le ou les héritiers institués par le testament sus-désigné pourront requérir un certificat d'héritier.
Genève, le 5 décembre 2008.

Le notaire:
P. MOTTU
20, place d'Armes
1227 Carouge
tél. 022 839 33 33
18-586346

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **M. René Marcel Moglia**, fils de **Gaspard Jean** et de **Marguerite Joséphine** née **Chollet**, né le 29 juillet 1935, originaire de Genève, qv. retraité, domicilié 4, rue du Vicaire-Savoyard, 1203 Genève, décédé à Collonge-Bellerive le 2 novembre 2008, sont avisés que son testament a été déposé dans les minutes de Me Françoise Demierre Morand, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité.
Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès la deuxième publication, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier.
Genève, le 28 novembre 2008.

Le notaire:
F. DEMIERRE MORAND
19, rue
du Général-Dufour
case postale 5326
1211 Genève 11
tél. 022 809 89 20
18-585659

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Edmond Delaporte**, fils d'**Ernest** et de **Julia** née **Clavel**, époux d'**Inès Marie Constance** née **Bari**, né le 17 avril 1918, de natio-

nalité suisse, originaire de Carouge (GE), retraité, domicilié à l'EMS Résidence Les Châtaigniers, 162, chemin des Marais, 1255 Veyrier, décédé à Veyrier le 22 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées dans les minutes de Me Pierre-Frédéric Buhler, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité.
Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès la présente publication, les héritiers institués par lesdites dispositions testamentaires pourront requérir un certificat d'héritiers.
Genève, le 28 novembre 2008.

Le notaire:
P.-F. BUHLER
5, rue Pedro-Meylan
1208 Genève
tél. 022 809 10 50
18-584410

Publications
en vertu des articles 558 et 559 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Georges Louis Guggia**, retraité, domicilié 1, rue Joseph-Pasquier, 1203 Genève né le 19 août 1920, originaire de Genève, veuf, décédé à Genève le 14 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions testamentaires ont été déposées en les minutes de Me Sandra Fossati, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité.
Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans un délai d'un mois dès la deuxième publication, l'héritière instituée par lesdites dispositions testamentaires pourra requérir la délivrance d'un certificat d'héritier.
Genève, le 19 novembre 2008.

Le notaire:
S. FOSSATI
118, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 707 00 50
18-584006

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Georges Paul Grandvoinet**, né le 15 septembre 1920, originaire de Genève, en son vivant domicilié 75, rue Liotard, 1203 Genève, décédé à Collonge-Bellerive le 13 octobre 2008, sont avisés que ses dispositions pour cause de décès ont été déposées en l'étude de Me Robert-Pascal Fontanet, notaire à Genève, où ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité et en présentant une pièce d'identité.
Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le

délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 25 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par lesdites dispositions pour cause de décès pourront requérir la délivrance d'un certificat d'héritier.
Genève, le 25 novembre 2008.

Le notaire:
R.-P. FONTANET,
57, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 807 11 30
fax 022 807 11 39
e-mail rpfontanet@swisnot.ch
18-585043

Publications
en vertu de l'article 558 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **Mme Madeleine Augustine Elisa Lengacher née Jaquier**, en son vivant retraitée, veuve, originaire de Genève et Aeschi bei Spiez (BE), née le 22 janvier 1910, demeurant à la Résidence Les Pervenches, 14, rue Jacques-Grosselin, 1227 Carouge, décédée à Carouge (GE) le 12 octobre 2008, sont avisés que son testament a été déposé dans les minutes de Me Jacques Wicht, notaire à Genève, chez qui ils peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous, en justifiant de leur qualité.
Si aucune contestation n'a été élevée auprès de la Justice de paix de Genève (5, rue des Chaudronniers, case postale 3950, 1211 Genève 3) dans le délai d'un mois dès ce jour, soit d'ici au 29 décembre prochain inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir la délivrance du certificat d'héritier.
Genève, le 28 novembre 2008.

Le notaire:
J. WICHT
29, rue du Rhône
1204 Genève
tél. 022 318 44 00
18-585065

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

L'an deux mille huit et le 2 décembre. Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 148 de la loi de procédure civile, avisons **M. Antonio Borello**, actuellement sans résidence ni domicile connus, que, dans son audience du 15 septembre 2008, la sixième chambre du Tribunal de première instance, statuant en matière de procédure ordinaire, a rendu dans la cause C/12126/2008-6 entre **Fidfund Management SA** et M. Antonio Borello, un jugement par défaut dont le dispositif est le suivant:
LE TRIBUNAL, statuant par défaut et par voie de procédure ordinaire:

1.
Condamne Antonio Borello ainsi que tous autres occupants éventuels, à évacuer de leur personne et de leurs biens, en le laissant en bon état de réparation locative, l'appartement de 2 pièces qu'ils occupent au 5e étage de l'immeuble sis 4, route de Meyrin, 1202 Genève.
2.
Condamne Antonio Borello aux dépens taxés à 800 F, ainsi qu'à une indemnité de procédure fixée à 400 F valant participation aux honoraires du conseil de la partie demanderesse.

La greffière de chambre:
M.-C. GOMES DE SOUSA BARRADAS.
Le présent jugement est à la disposition de M. Antonio Borello au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, 3e étage, où il peut le retirer.
18-586434

2e avis

Par ordonnance du 6 octobre 2008, cause No C/20858/08-15 SP, le Tribunal de première instance de la République et canton de Genève somme le **détenteur inconnu** de la cédule hypothécaire au porteur de 45000 F, inscrite au registre foncier le 17 mars 1977, sous PjB 1006, grevant en 2e rang et avec profit des cases libres la parcelle No 2782 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, sise 1, rue Faller, de la produire et de la déposer au greffe du Tribunal de première instance à Genève dans le délai d'une année dès la première insertion des présentes publications (3 insertions à

8 semaines d'intervalle), faute de quoi l'annulation en sera prononcée.
Genève, le 6 octobre 2008.

P.o. le greffier: C. NOIR.
18-575567

2e avis

Nous, greffier au Tribunal de première instance, en application de l'article 392 de la loi de procédure civile, assignons **M. Ifeanyi Harold Aririguzo**, actuellement sans domicile ni résidence connus, à comparaître le vendredi 12 décembre 2008 à 10 h 30, devant le Tribunal de première instance, salle B6, pour l'introduction de la demande et de comparution personnelle des parties, cause C/17882/2008-2, formée par **Mme Jacqueline Aririguzo**.

La greffière de chambre:
K. DELESCHAUX.
Une copie de l'assignation destinée à M. Ifeanyi Harold Aririguzo a été remise, vu son domicile inconnu, au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, 3e étage, où il peut la retirer.
18-583535

TRIBUNAL D'APPLICATION DES PEINES ET DES MESURES

M. Eric Bertrand Awoumou, né le 17 août 1987, actuellement sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal d'application des peines et des mesures, siégeant en la salle F3, Palais de justice, bâtiment F, 7, rue des Chaudronniers, Genève, le lundi 22 décembre 2008 à 9 h 30, pour être jugé sur la base de la requête du procureur général.
Une copie de la requête peut être retirée auprès du greffe du Tribunal de police et d'application des peines et des mesures jusqu'à la date de l'audience.

La greffière: F. DUVOISIN.
18-586112

M. Youssef Tabbit, né le 23 août 1980, actuellement sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal d'application des peines et des mesures, siégeant en la salle F3, Palais de justice, bâtiment F, 7, rue des Chaudronniers, Genève, le lundi 22 décembre 2008 à 10 h, pour être jugé sur la base de la requête du procureur général.
Une copie de la requête peut être retirée auprès du greffe du Tribunal de police et d'application des peines et des mesures jusqu'à la date de l'audience.

La greffière: F. DUVOISIN.
18-586122

Mme Maryse Tsaratsiry, née le 25 juillet 1967, actuellement sans domicile ni résidence connus, est citée à comparaître par-devant le Tribunal d'application des peines et des mesures, siégeant en la salle E206, Palais de justice, bâtiment E, 5, rue des Chaudronniers, Genève, le lundi 22 décembre 2008 à 11 h 30, pour être jugée sur la base de la requête du procureur général.
Une copie de la requête peut être retirée auprès du greffe du Tribunal d'application des peines et des mesures jusqu'à la date de l'audience.

La greffière: C. BERRUT.
18-586241

M. Franck Guillemette, né le 31 mai 1971, ressortissant français, actuellement sans domicile ni résidence connus, est cité à comparaître par-devant le Tribunal d'application des peines et des mesures, siégeant en la salle F3, Palais de justice, bâtiment F, 7, rue des Chaudronniers, Genève, le jeudi 8 janvier 2009 à 14 h 30, pour être jugé sur la base de la requête du procureur général.
Une copie de la requête peut être retirée auprès du greffe du Tribunal de police jusqu'à la date de l'audience.

Le greffier:
p.o. S.-J. ROSSOZ-NIGL.
18-586242

Mme Carole Villet, née le 27 septembre 1973, dernier domicile connu: 13, route des Vallées, F-74100 Annemasse, est citée à comparaître par-devant le Tribunal d'application des peines et des mesures, siégeant en la salle F3, bâtiment F, Palais de justice, 7, rue des Chaudronniers, 2e étage, le

jeudi 8 janvier 2009 à 10 h 20, pour être jugée sur la base de la requête du procureur général.

Une copie de la requête peut être retirée auprès du greffe du Tribunal d'application des peines et des mesures jusqu'à la date de l'audience.

Le greffier: L. FAVRE.
18-586359

Mme Baya Chamma, née le 15 février 1954, originaire de France, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informée qu'un jugement a été prononcé à son encontre par le Tribunal d'application des peines et des mesures en son audience du 2 décembre 2008.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal d'application des peines et des mesures.
La greffière: C. MENÉTREY.
18-586384

M. Pascal Lambert, né le 22 août 1962, originaire de Neuchâtel, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informé qu'un jugement a été prononcé à son encontre par le Tribunal de police en son audience du 19 novembre 2008.

Un délai de dix jours, à compter de la présente publication, lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Tribunal de police.

La greffière: p.o. C. BERRUT.
18-586350

CABINET DES JUGES D'INSTRUCTION

Mme Liliane Spagnolo, née le 5 mai 1954, domiciliée 7, rue Jean-Simonet, 1219 Châtelaine, est priée de venir chercher un pli recommandé au greffe des juges d'instruction, 9, rue des Chaudronniers, 1204 Genève.

La juge d'instruction:
A. FRANCOTTE CONUS.
18-586425

OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI

Service juridique
Groupe des décisions en matière d'assurance-chômage
Mme Monique Vionnet (No AVS 914.72.758.255), domiciliée 6, rue de la Golette, 1217 Meyrin, est avisée qu'une décision officielle la concernant est à retirer dans les 30 jours dès la parution de la présente au secrétariat du service juridique, 6, rue des Glacis-de-Rive (4e étage, gauche), 1207 Genève.
Passé ce délai, cette décision sera considérée comme entrée en force.

La directrice:
L. CRASTAN EVRAD.
18-586143

COUR DE JUSTICE CIVILE

Le soussigné, greffier à la Cour de justice de la République et canton de Genève, en conformité avec les dispositions de la loi de procédure civile genevoise, informe **M. Joachim Schwitzguebel**, anciennement domicilié 40, chemin du Banc-Bénil, 1213 Petit-Lancy, actuellement sans domicile ni résidence connus, qu'en suite de l'appel qu'il a formé contre le jugement (JTPI/13732/2008) rendu par le Tribunal de première instance le 7 octobre 2008 dans la cause C/18909/2008 une audience est appointée au jeudi 8 janvier 2009 à 8 h 30 salle B1, bâtiment B, rez, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, par la Chambre d'appel en matière sommaire.
Il est également informé que l'avance de frais, en application des articles 52 et 61 OELP, est fixée à 220 F, somme qui doit être versée avant l'audience du 8 janvier 2009, sous peine d'irrecevabilité de son appel.

Le greffier: F. SCHÄERER.
L'invitation à payer, la convocation ainsi que la réponse de la partie adverse à son appel sont à sa disposition au greffe de la Cour de justice, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, 1re cour, rez, où il peut les retirer.

18-586433

(Suite page suivante)

POUVOIR JUDICIAIRE (SUITE)

JUSTICE DE PAIX

Publications en vertu
des articles 558 et 559 CCS

1re insertion

Les héritiers légaux de **Mme Odette Zurbrugg**, née le 21 novembre 1918, fille d'**Engelbert** et de **Marie Françoise** née **Chavalier**, originaire de Genève, Bas-Vully et Haut-Vully (FR), divorcée, en son vivant domiciliée 10, chemin De-La-Montagne, 1224 Chêne-Bougeries, décédée le 23 novembre 2008 à Chêne-Bougeries (GE), sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 5 janvier 2009 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 5 décembre 2008.
Le greffier: F. DECHANEZ.
18-586390

Publications
en vertu de l'article 592 CCS

1re insertion

La succession de **Mme Alexandra Inabnit**, née **Zentchenko** le 18 juillet 1921, originaire de Grindelwald (BE) et Le Locle (NE), veuve, en son vivant domiciliée 9, chemin des Courbes, 1247 Anières, décédée le 12 janvier 2007 à Anières (GE), est dévolue à la

trésorerie générale de l'Etat, conformément aux articles 466 et 555, alinéa 2, CCS.

Le délai pour produire à la Justice de paix a été fixé au 5 janvier 2009 inclus.

Genève, le 5 décembre 2008.
Le greffier: F. DECHANEZ.
18-586297

Publications en vertu
des articles 558 et 559 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **Mme Luisa Boschung**, née le 15 octobre 1916, originaire de Jaun (FR), en son vivant domiciliée 3, chemin du Pré-du-Couvent, 1224 Chêne-Bougeries, décédée le 8 novembre 2008 à Chêne-Bougeries (GE), sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 29 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 28 novembre 2008.
La greffière: D. YAKOUBIAN.
18-584987

Publications en vertu
des articles 558 et 559 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **Mme Huguette**

Liliane Unternahrer, née le 2 juin 1926, originaire de Entlebuch (LU), célibataire, en son vivant domiciliée 80, chemin De-La-Montagne, 1224 Chêne-Bougeries, décédée le 5 novembre 2008 à Chêne-Bougeries (GE), sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 29 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 28 novembre 2008.
La greffière: G. FUHRER.
18-584772

Publications en vertu
des articles 558 et 559 CCS

2e insertion

Les héritiers légaux de **M. Werner Paul Behm**, né le 8 octobre 1922, originaire de Genève, en son vivant domicilié 31, chemin des Palettes, 1212 Grand-Lancy, décédé le 3 novembre 2008 à Genève, sont avisés de ce que son testament a été déposé au greffe de la Justice de paix, 3, rue des Chaudronniers, où ils peuvent en prendre connaissance en justifiant de leur qualité.

Si aucune contestation n'a été élevée dans le délai d'un mois dès ce jour, soit jusqu'au 29 décembre 2008 inclus, les héritiers institués par ledit testament pourront requérir un certificat d'héritier.

Genève, le 28 novembre 2008.
La greffière: D. YAKOUBIAN.
18-584456

JURIDICTION DES PRUD'HOMMES

Nous, greffier de la juridiction des prud'hommes, en application de l'article 148 de la loi de procédure civile, avisons **Mme Sandrine Stasi**, anciennement domiciliée chemin des Rosières, 74140 Massongy, France, actuellement sans adresse connue, que le président de la Cour d'appel des prud'hommes, groupe 3, a rendu le 5 novembre 2008 dans la cause C/1630/2007-3 un arrêt présidentiel dont le dispositif est le suivant:

par ces motifs:
Le président de la Cour d'appel des prud'hommes, groupe 3, statuant d'office, seul et sans audience:
– déclare irrecevable l'appel interjeté par Sandrine Stasi contre le jugement TRPH/219/2008 rendu le 31 mars 2008 par le Tribunal des prud'hommes, groupe 3, en la cause C/1630/2007-3 l'opposant à Jeans & Co SA.

Une copie de l'arrêt présidentiel destinée à Mme Sandrine Stasi a été remise, vu son domicile inconnu, au Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, Genève, où elle peut la retirer.

Le greffier: p.o. P-A. STÄHLI.

PARQUET

M. Gazmend Xhokli, né le 26 septembre 1967, ressortissant de France, der-

nier domicile connu: 18, rue de Malte, F-75011 Paris, est informé qu'une ordonnance de condamnation a été prononcée à son encontre par le procureur général, en date du 07 novembre 2008.

Un délai de 10 jours à compter de la présente publication lui est imparti pour retirer la communication du jugement auprès du greffe du Parquet du procureur général, Palais de justice, 1, place du Bourg-de-Four, 1re cour, 3e étage.

Pour le procureur général:
C. ECORETTI, huissière.
18-586328

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE DE CONSTRUCTIONS

Par acte déposé le 21 novembre 2008, aux noms de **DGI SA** et **SA de la Pallanterie Manège de Genève**, la commission a été saisie d'un recours contre la décision du Département des constructions et des technologies de l'information du **23 octobre 2008, dossier No DD 102144**, rejetant la demande d'autorisation d'édifier une construction sur les parcelles **5824 et 7368, feuilles 83 et 84**, de la commune de **Collonge-Bellerive**.

En application de l'article 147, alinéa 2, LCI, les tiers disposent d'un délai de 30 jours, dès la présente parution, pour intervenir dans la procédure et, s'ils s'abstiennent de cette démarche, ils n'auront plus la possibilité de recourir contre la décision de la commission, ni de participer aux procédures ultérieures.

POURSUITES ET FAILLITES

OFFICE DES POURSUITES

M. William Onzivu, précédemment domicilié 9, avenue de Sainte-Clotilde, 1205 Genève, actuellement sans domicile ni résidence connus, est informé que, dans le cadre de la poursuite en réalisation de gage mobilier No 08 198969 B, le créancier a requis la vente de la garantie de loyer No 279-200054. MKE établie le 15 juin 1999 auprès de UBS SA pour la somme de 1800 F.

Il sera procédé à l'encaissement dudit certificat **10 jours** après la présente publication.

Pour l'office:
P. IMHOFF, juriste.
18-586289

M. Hussein Ali, précédemment domicilié 32, rue Gilbert, 1217 Meyrin, et **Mme Rehab Hamoudi**, précédemment domiciliée 32, rue Gilbert, 1217 Meyrin, actuellement sans domicile ni résidence connus, sont informés que, dans le cadre des poursuites en réalisation de gage mobilier No 08 205731 B et No 08 205732 A, le créancier a requis la vente de la garantie bancaire No 240-487429.MKV établie le 24 septembre 2002 auprès de UBS SA pour la somme de 5400 F.

Il sera procédé à l'encaissement dudit certificat **10 jours** après la présente publication.

Pour l'office:
P. IMHOFF, juriste.
18-586273

OFFICE DES FAILLITES

AVIS PRÉALABLES D'OUVERTURES DE FAILLITES

L'office des faillites informe tous tiers intéressés que les faillites suivantes sont définitives et exécutoires et attire expressément l'attention du lecteur sur le fait que les présents avis n'entraînent pas l'ouverture du délai de production. Les publications officielles paraîtront ultérieurement.

Dès la présente publication et indépendamment des publications ultérieures, les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites.

FAILLIS:

No 2008-001388-L-OFA8, **succession répudiée de Madame Baba Aichatou**, née le 6 octobre 1976, Cameroun, qv. sp., domiciliée 160, route de Collex, 1239 Collex, décédée le 5 février 2008. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001351-B-OFA5, **Monsieur Limmois Jonathan Yannick**, exploitant tabac, épicerie, ayant son siège 32, boulevard Georges-Favon, 1204 Genève, né le 20 janvier 1988, VS, étudiant, domicilié 9, rue Jean-Dassier, 1201 Genève. Date du jugement de la faillite: 11 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001350-C-OFA6, **Paramedica SA**, activités en relation avec les transports, particulièrement transport médico-social, de personnes à mobilité réduite et/ou nécessitant des soins ambulatoires temporaires et/ou permanents, ayant son siège 51A, chemin du Bois-des-Arts, 1226 Thônex. Adresse: 51A, chemin du Bois-des-Arts, 1226 Thônex. Date du jugement de la faillite: 11 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001393-F-OFA6, **Ruby Rose Sàrl**, commerce de tous produits manufacturés ou non, ayant son siège c/o Osdmoose Finances Sàrl, 10, rue Fendt, 1201 Genève. Adresse: 15, rue du Fort-Barreau, 1201 Genève. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001394-E-OFA5, **LVE SA**, conception, distribution ainsi que vente de services, d'équipements et de logiciels de vidéo-surveillance à une clientèle publique ou privée dans tous pays; gestion de centres de télésurveillance dans tous pays, ayant son siège 15, rue Eugène-Marziano, 1227 Les Acacias. Adresse: 15, rue Eugène-Marziano, 1227 Les Acacias. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001395-D-OFA8, **succession répudiée de Monsieur Hertig Hans**

Gottlieb, né le 21 mai 1922, BE, qv. tourneur, domicilié 3, chemin du Pré-du-Couvent, 1224 Chêne-Bougeries, décédé le 22 août 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001396-C-OFA5, **succession répudiée de Madame Ottavy née Richard Andrée Suzette**, née le 1er octobre 1916, GE, qv. sp., domiciliée 12, chemin de Cressy, 1213 Onex, décédée le 18 juillet 2007.

Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001398-A-OFA6, **succession répudiée de Madame Maric Daniela**, née le 16 mai 1985, GE, qv. étudiante, domiciliée 36, avenue de la Rosaie, 1205 Genève, décédée le 21 mai 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001400-Y-OFA8, **Erasm SA**, études, audit, conseils en matière d'analyses économiques, sociales et politiques, tels que sondages d'opinion, études de marché, études d'évaluation, recherche sociale appliquée, recherche en matière de marketing; les services et prestations de la société concernent le recueil et l'analyse de toutes données et informations économiques, sociales et politiques, ainsi que les activités de conseils, d'expertise et de formation, ayant son siège 6, rue de la Gabelle, 1227 Carouge. Adresse: 6, rue de la Gabelle, 1227 Carouge. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001401-X-OFA8, **succession répudiée de Madame Calderari Roch née Calderari Agnès Nancy**, née le 19 mars 1947, VS, qv. sans activité, domiciliée 5, rue de la Colline, 1205 Genève, décédée le 26 juin 2008. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001344-J-OFA6, **Monsieur De Faria Rui**, s'occupant anciennement d'une entreprise individuelle à l'enseigne «De Faria», sise 47, rue des

Pâquis, 1201 Genève, né le 27 décembre 1966, Portugal, aide-mécanicien, domicilié 22, avenue Eugène-Pittard, 1206 Genève. Date du jugement de la faillite: 12 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001407-R-OFA4, **Madame Cordioli Emanuele**, née le 17 février 1981, Brésil, caissière, domiciliée 3, rue de Cornavin, 1201 Genève. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Gisèle Unternahrer, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001408-P-OFA8, **Monsieur Hadjadj Lucien**, s'occupant d'une entreprise individuelle à l'enseigne «Lucien Hadjadj Diffusion» de commercialisation et diffusion de produits de consommation, conseils d'entreprises, ayant son siège 31, rue Peillon-nex, 1225 Chêne-Bourg, né le 27 juillet 1943, France, indépendant, domicilié 31, rue Daubin, 1203 Genève. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

No 2008-001376-Z-OFA7, **Yakos SA**, exploitation de cafés-restaurants, ayant son siège 23, chemin du Sautoir- d'Or, 1294 Genthod. Adresse: 23, chemin du Sautoir-d'Or, 1294 Genthod. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001410-M-OFA7, **SI Aïre-Cercle**, achat, vente, construction, location, transformation et mise en valeur de biens immobiliers, ayant son siège 158, route d'Aïre, 1219 Aïre. Adresse: 158, route d'Aïre, 1219 Aïre. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001409-N-OFA6, **Monsieur Benonnier Jacques**, né le 17 août 1953, GE, chauffeur, domicilié 38, rue du Môle, 1201 Genève. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001375-A-OFA7, **Müller Alta-gracia Sàrl**, gypserie, peinture, pose de

papier peint, faux plafonds, cloisons et décoration dans le domaine du bâtiment ainsi qu'importation, exportation et vente de produits s'y rapportant, ayant son siège 4, chemin du Clos, 1212 Grand-Lancy. Adresse: 4, chemin du Clos, 1212 Grand-Lancy. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001412-K-OFA7, **Margilie Sàrl**, exploitation d'un salon de coiffure avec esthétique et soins du corps, et commerce de produits y relatifs, ayant son siège 2, rue Arnold-Winkelried, 1201 Genève. Adresse: 2, rue Arnold-Winkelried, 1201 Genève. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001413-J-OFA5, **Paris-Genève Parfums SA**, importation, exportation, commercialisation, promotion de composants et produits finis et semi-finis de parfumerie et de cosmétique, de créations et nouveautés de Paris, avec leurs dérivés, ayant son siège 112, route de Florissant, 1206 Genève. Adresse: 112, route de Florissant, 1206 Genève. Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001414-H-OFA6, **Madame Serres Veronica**, s'occupant d'une entreprise individuelle à l'enseigne «Serres Aménagements Services» de tous travaux d'aménagements, d'entretiens, de nettoyyages et de démolitions, ayant son siège 8, avenue Louis-Pictet, 1214 Vernier, née le 21 janvier 1959, BE, assistante, domiciliée 8, avenue Louis-Pictet, 1214 Vernier. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001415-G-OFA7, **Madame Stoytcheva Daniela**, née le 5 juillet 1957, Bulgarie, choriste, domiciliée 27, place du Bourg-de-Four, 1204 Genève. Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.

Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

(Suite page suivante)

POURSUITES ET FAILLITES (SUITE)

No 2008-001349-D-OFA7, **Monsieur Onwuzuruike Uche Christopher**, exploitant exportation de véhicules d'occasions au Nigéria à l'enseigne «Onwuzuruike», sise 10-14, rue de Veyrot, 1217 Meyrin, né le 25 décembre 1969, Nigéria, sp., domicilié 11, rue Fendt, 1201 Genève, et 10-14, rue de Veyrot, 1217 Meyrin.
Date du jugement de la faillite: 11 novembre 2008.
Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001402-W-OFA7, **C & L Electricité Sàrl**, exploitation d'une

entreprise d'électricité, ayant son siège 57, chemin Louis-Dégallier, 1290 Versoix. Adresse: 57, chemin Louis-Dégallier, 1290 Versoix.
Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.
Pour tout renseignement: N. Accardi/ D. Rossetti, tél. 022 388 89 07.

No 2008-001397-B-OFA4, **Monsieur Naville Glen Leonard**, but: location de voitures, ayant son siège 6, rue Benjamin-Franklin, 1201 Genève, né le 15 mai 1978, GE, agent de sécurité, domicilié 56, Grand-Montfleury, 1290 Versoix.

Date du jugement de la faillite: 18 novembre 2008.
Pour tout renseignement: Gisèle Unternaehrer, tél. 022 388 89 04.

No 2008-001392-G-OFA5, **Monsieur Bekhit Fares**, exploitant agent d'artistes, ayant son siège 35, rue Daubin, 1201 Genève, né le 30 décembre 1950, Egypte, rentier, domicilié 5, rue Lissignol, 1201 Genève.
Date du jugement de la faillite: 19 novembre 2008.
Pour tout renseignement: Alejandro Christe, tél. 022 388 89 05.

No 2008-001417-E-OFA6, **AR, Architecture et Réalisations SA**, exploitation d'un bureau d'architecte, ayant son siège 12 bis, avenue Rosemont, 1208 Genève. Adresse: 12 bis, avenue Rosemont, 1208 Genève.
Date du jugement de la faillite: 26 novembre 2008.
Pour tout renseignement: Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06.

No 2008-001354-Y-OFA8, **Amac Asset Management and Consulting SA**, gestion et administration de biens, toutes recherches en matière économique et financière, tous conseils dans ce

domaine et relatifs à la gérance et à la surveillance de fortunes, ayant son siège 12, rue Bonivard, 1201 Genève. Adresse: 12, rue Bonivard, 1201 Genève.
Date du jugement de la faillite: 13 novembre 2008.
Publication complémentaire à celle du 28 novembre 2008: les banques sont invitées à aviser sans délai leurs clients de la faillite de la société Amac Asset Management and Consulting SA.
Pour tout renseignement: Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08.

Pour l'office: C. POMMAZ.

REGISTRE FONCIER

REGISTRE FONCIER

Liste non exhaustive des transferts immobiliers déposés au RF au 28 novembre 2008 (art. 970a CCS).

La présente publication est basée sur les renseignements fournis par les requérants.

Abréviations:

PJ	pièce justificative
B-F	bien-fonds
PPE	propriété par étage
DDP	droit distinct et permanent
cop.	copropriété
TM	tableau de mutation
MO	mensuration officielle
l.a.	local/locaux annexe(s)

Voir également:

www.geneve.ch/registre_foncier

■ 31.10.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 11637/0. Achat - Ancien(s): WENGER Patrick, 2950 Courgenay, WENGER Sylvain, 1297 Founex, WENGER Irène, 1292 Chambésy, WENGER Jean-Marc, 1231 Conches. - Nouveau(x): ARDIN Dominique, 1207 Genève, BARBIER-MUELLER, 1204 Genève, BEZOS Patrice, 1206 Genève, WENGER Jean-Marc, 1231 Conches. Propriété commune - société simple, Part de cop. 46/4985-cop, 7/9 du B-F 46/4985, 245 m2; Part de cop. 46/4986-cop, 7/9 du B-F 46/4986, 216 m2; Part de cop. 46/4987-cop, 7/9 du B-F 46/4987, 264 m2; Part de cop. 46/4988-cop, 7/9 du B-F 46/4988, 220 m2; Châtelaine-village, Prix: Fr. 3'557'557.90. Apport - Ancien(s): WENGER Jean-Marc, 1231 Conches. - Nouveau(x): ARDIN Dominique, 1207 Genève, BARBIER-MUELLER, 1204 Genève, BEZOS Patrice, 1206 Genève, WENGER Jean-Marc, 1231 Conches. Propriété commune - société simple, Part de cop. 46/4985-cop, 2/9 du B-F 46/4985, 245 m2; Part de cop. 46/4986-cop, 2/9 du B-F 46/4986, 216 m2; Part de cop. 46/4987-cop, 2/9 du B-F 46/4987, 264 m2; Part de cop. 46/4988-cop, 2/9 du B-F 46/4988, 220 m2; Châtelaine-village.

■ 13.11.2008 - **BELLEVUE** (6) - PJ 12189/0 - Prix: Fr. 1'010'000.--. Achat - Ancien(s): CHABRY Raymond, 1218 Le Grand-Saconnex, CHABRY Thierry, 1293 Bellevue. - Nouveau(x): HODEPAR SA, Genève, B-F 6/3927, 2320 m2, Avec bât.: autre bât., 963, 97 m2, Les Grands-Champs.

■ 20.11.2008 - **AVULLY** (3) - PJ 12431/0. Héritage-Partage - Ancien(s): Hoirie de BERNATH Isabelle, - Nouveau(x): BERNATH André, 1237 Avully, Part de cop. 3/2072-2, 1/2 du B-F 3/2072, 2894 m2, Avec bât.: habitation, 224, 101 m2, route d'Epeisses 85.

■ 21.11.2008 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 12448/0. Donation - Ancien(s): NUCHOWICZ Benjamin, 1231 Conches. - Nouveau(x): NUCHOWICZ Lara, 1231 Conches, NUCHOWICZ Liora, 1231 Conches, cop. 1/2 chacun, B-F 12/3095, 1348 m2, Conches - Vert-Pré.

■ 21.11.2008 - **VEYRIER** (48) - PJ 12450/0. Donation - Ancien(s): CHAVAZ Pierre, 1255 Veyrier. - Nouveau(x): CHARROT Danièle, 1257 La Croix-de-Rozon, B-F 48/5674, 1161 m2, Avec bât.: habitation, 3145, 8 m2, habitation, 4224, 110 m2, route de Veyrier 240. - Nouveau(x): CHAVAZ Gilbert, 1255 Veyrier, B-F 48/5675, 1136 m2, Avec bât.: Dépôt, 3143, 6 m2, habitation, 3144, 109 m2, Rasses - Reposoir/ Veyrier village. - Nouveau(x): CHAVAZ Luc, 1252 Meinier, B-F 48/5676, 1420 m2, Avec bât.: Hangar, 139, 142 m2, route de Veyrier 242.

■ 21.11.2008 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12455/0 - Prix: Fr. 2'270'000.--. Achat - Ancien(s): CERUTTI Joseph, 1223 Cologny. -

Nouveau(x): MARTELL Freddy, 1222 Vésenaz, Unités de PPE 16/9346-101, -105, -121, -166, -180, 51.1/1000 du B-F 16/9346, 6692 m2, Vésenaz - village.

■ 21.11.2008 - **SATIGNY** (41) - PJ 12458/0. Cession - Ancien(s): SIGRIST Hans, 8038 Zurich, SIGRIST Rudolf, 8280 Kreuzlingen. - Nouveau(x): FONDATION DES TERRAINS ET DE LA MAISON SCOUTS, Genève, B-F 41/1625, 63 m2, Peney.

■ 21.11.2008 - **LANCY** (31) - PJ 12460/0. Donation - Ancien(s): PORTIER FAVEZ Florence, 1202 Genève. - Nouveau(x): FAVEZ Nicolas, 1213 Petit-Lancy, Part de cop. 31/2092-4, 1/2 du B-F 31/2092, 624 m2, Avec bât.: habitation, A647, 102 m2, chemin de la Pépinière 7.

■ 21.11.2008 - **GENTHOD** (25) - PJ 12465/0 - Prix: Fr. 285'000.-- (frais annexes). Achat - Ancien(s): PISA, PALLADIO IMMOBILIER SA, Genève, QUERU Gilles, 1290 Versoix. - Nouveau(x): BAHAJI Daniel, 1293 Bellevue, BAHAJI Malika, 1293 Bellevue, cop. 1/2 chacun, B-F 25/2357, 552 m2, Rennex.

■ 21.11.2008 - **GENTHOD** (25) - PJ 12467/0 - Prix: Fr. 190'000.--. Achat - Ancien(s): PISA, PALLADIO IMMOBILIER SA, Genève, QUERU Gilles, 1290 Versoix. - Nouveau(x): PATTHEY Moreno, 1263 Crassier, PATTHEY Sakina, 1263 Crassier, cop. 1/2 chacun, B-F 25/2358, 368 m2, Rennex.

■ 21.11.2008 - **GENTHOD** (25) - PJ 12469/0 - Prix: Fr. 306'700.--. Achat - Ancien(s): PISA, PALLADIO IMMOBILIER SA, Genève, QUERU Gilles, 1290 Versoix. - Nouveau(x): AMANI Mohamed, 1201 Genève, AMANI Soumaïa, 1201 Genève, cop. 1/2 chacun, B-F 25/2359, 594 m2, Rennex.

■ 21.11.2008 - **THÔNEX** (43) - PJ 12471/0 - Prix: Fr. 1'170'908.10 (frais annexes). Achat - Ancien(s): ROISIN Jean-Luc, 1205 Genève. - Nouveau(x): SULTAN Hashim, 1206 Genève, SULTAN Jessica, 1225 Chêne-Bourg, cop. 1/2 chacun, B-F 43/6278, 393 m2, Thônex - église.

■ 24.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12487/0 - Prix: Fr. 330'000.--. Achat - Ancien(s): HOLDING INVESTISSEMENTS COOPERATIVE HIC, Genève. - Nouveau(x): HEGGLI Carl, 1253 Vandœuvres, HEGGLI Katrin, 1253 Vandœuvres, cop. 1/2 chacun, PPE 8/1542-101, 48.72/1000, 1.01 cave - 2.02 arcade; Part de cop. 8/1542-102-12, 6.5/78 de PPE 8/1542-102, 78/1000, 1.02 Parking; Vieux-Carouge.

■ 24.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12489/0 - Prix: Fr. 1'661'000.--. Achat - Ancien(s): HOLDING INVESTISSEMENTS COOPERATIVE HIC, Genève. - Nouveau(x): MAURICE Gérard, 1223 Cologny, Part de cop. 8/1542-102-1, -2, 13/78, PPE 8/1542-102; PPE 8/1542-106, 218.98/1000, 5.01 partie appart. - 6.01 mezzanine - l.a.: 1.10 cave; Vieux-Carouge.

■ 24.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12490/0 - Prix: Fr. 1'712'000.--. Achat - Ancien(s): HOLDING INVESTISSEMENTS COOPERATIVE HIC, Genève. - Nouveau(x): TOUMA Ramzi, 1206 Genève, Part de cop. 8/1542-102-10, -11, 13/78 de PPE 8/1542-102; PPE 8/1542-105, 163.87/1000, 4.01 appart., balcon - l.a.: 1.11 cave, 1.12 cave; Vieux-Carouge.

■ 24.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12491/0 - Prix: Fr. 1'940'000.--. Achat - Ancien(s): HOLDING INVESTISSEMENTS COOPERATIVE HIC, Genève. - Nouveau(x): GRASSI CUBIZOLLE Claudia, 1204 Genève, Parts de cop. 8/1542-102-8, -9, 13/78 de PPE 8/1542-102; PPE 8/1542-104, 182.17/1000, 3.01 appart. - l.a.: 1.09 cave; Vieux-Carouge.

■ 24.11.2008 - **CONFIGNON** (18) - PJ 12497/0. Délivrance de legs - Ancien(s): Hoirie de DUPUIS Christian. - Nouveau(x): DUPUIS Stéphane, 1232 Confignon, B-F 18/10219, 1649 m2, Avec bât.: autre bât., 512, 23 m2, habitation, 513, 47 m2, chemin de Carabot 36.

■ 24.11.2008 - **BERNEX** (7) - PJ 12499/0 - Prix: Fr. 1'000'000.--. Achat - Ancien(s): DELESCLEFS Jean-Michel, 1663 Moléson-sur-Gruyère. - Nouveau(x): BOVET Jérôme, 1233 Bernex, PPE 7/8392-113, 77.6/1000, 4.02 partie appart., terrasses - 5.02 partie appart., chemin de Vuillonnex 10, 10A, 10C.

■ 24.11.2008 - **CHÈNE-BOURG** (13) - PJ 12501/0 - Prix: Fr. 651'300.--. Achat - Ancien(s): PRINCEP Carlos, 1225 Chêne-Bourg, PRINCEP Isabelle, 1225 Chêne-Bourg. - Nouveau(x): WICHT Emmanuel, 1255 Veyrier, PPE 13/4288-13, 2/1000, 2.07 box; PPE 13/4288-31, 31/1000, 3.01 appart., balcons; avenue Petit-Senn 42, 42A, 42B.

■ 24.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12506/0 - Prix: Fr. 1'150'000.--. Achat - Ancien(s): POIN-

SOT Roger, 1227 Carouge. - Nouveau(x): LE TALLEC Nicolas, 1207 Genève, PPE 8/2503-30, 23.3/1000, 6.02 appart., terrasse, rue Baylon 2 bis.

■ 24.11.2008 - **COLLONGE-BELLERIVE** (16) - PJ 12516/0 - Prix: Fr. 100'000.--. Achat - Ancien(s): CERUTTI Joseph, 1223 Cologny. - Nouveau(x): BINDER Chantal, 1223 Cologny, PPE 16/9346-132, 0.8/1000, 2.01 box; PPE 16/9346-133, 0.8/1000, 2.02 box; Vésenaz - village.

■ 24.11.2008 - **CHÈNE-BOUGERIES** (12) - PJ 12528/0. Donation - Ancien(s): IMHOF Erich, 1224 Chêne-Bougeries. - Nouveau(x): IMHOF Yanik, 1110 Morges, B-F 12/137, 1041 m2, Avec bât.: garage, 2288, 19 m2, habitation, A129, 73 m2, Chemin De-La-Montagne 42.

■ 25.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12533/0 - Prix: Fr. 1'150'000.--. Achat - Ancien(s): CORAY Vincent, 1213 Petit-Lancy. - Nouveau(x): ROUSSEAU Florence, 1212 Grand-Lancy, ROUSSEAU Hervé, 1212 Grand-Lancy, cop. 1/2 chacun, B-F 46/2904, 132 m2, Avec bât.: garage, B1395, 41 m2, habitation, B896, 78 m2, chemin du Grand-Champ 16A; B-F 46/2905, 19 m2, Avec bât.: autre bât., B1501, 19 m2, Aître.

■ 25.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12542/0 - Prix: Fr. 660'000.--. Achat - Ancien(s): SCHNEIDER Christian, 1207 Genève, SCHNEIDER Edwin, 1228 Plan-les-Ouates, SCHNEIDER Eliane, F-74240 Gaillard. - Nouveau(x): IMHOF Marc, 1227 Carouge, WILLEMIN Gérard, 1287 Laconnex, cop. 1/2 chacun, B-F 36/6890, 687 m2, Avec bât.: garage, 1869, 200 m2, garage, 3132, 18 m2, autre bât., 3335, 49 m2, chemin des Petits-Bois 63A.

■ 25.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12544/0 - Prix: Fr. 550'000.--. Achat - Ancien(s): HUGUENIN Ariane, 1228 Plan-les-Ouates. - Nouveau(x): BOUVIER Raphaëlle, 1202 Genève, Part de cop. 36/15515-1, 1/2 du B-F 36/15515, 404 m2, Avec bât.: habitation, 3718, 67 m2, avenue du Millénaire 3.

■ 25.11.2008 - **GRAND-SACONNEX** (26) - PJ 12552/0 - Prix: Fr. 504'000.--. Achat - Ancien(s): GATZI Marie, 1218 Le Grand-Saconnex. - Nouveau(x): EDGINGTON RICHARDSON Rebecca, 1203 Genève, RICHARDSON Michael, 1203 Genève, cop. 1/2 chacun, B-F 26/2115, 331 m2, Avec bât.: habitation, 224, 81 m2, chemin Edouard-Sarasin 6B.

■ 25.11.2008 - **GRAND-SACONNEX** (26) - PJ 12554/0 - Prix: Fr. 524'000.--. Achat - Ancien(s): GATZI LOCHMATTER Marie, 1218 Le Grand-Saconnex. - Nouveau(x): MICALE Annabella, F-01710 Thoiry, MICALE Maurizio, F-01710 Thoiry, cop. 1/2 chacun, B-F 26/2117, 340 m2, Grand-Saconnex - Marais.

■ 25.11.2008 - **GRAND-SACONNEX** (26) - PJ 12556/0 - Prix: Fr. 516'000.--. Achat - Ancien(s): GATZI LOCHMATTER Marie, 1218 Le Grand-Saconnex. - Nouveau(x): MAGNANI Ivo, 1202 Genève, MAGNANI Ranjana, 1202 Genève, cop. 1/2 chacun, B-F 26/2116, 339 m2, Grand-Saconnex - Marais.

■ 25.11.2008 - **COLOGNY** (17) - PJ 12569/0 - Prix: Fr. 388'000.--. Achat - Ancien(s): GERO-FINANCE INVESTISSEMENTS ET PLACEMENTS SA, Genève. - Nouveau(x): MONCHATRE Alexandre, 1227 Les Acacias, PPE 17/1297-1, 4.285/1000, 5.01 studio, balcon - l.a.: 1.35 cave, plateau de Frontenex 9C.

■ 25.11.2008 - **GENÈVE-PLAINPALAIS** (24) - PJ 12572/0 - Prix: Fr. 1'438'600.--. Achat - Ancien(s): EPINEY Paul, 1195 Dully. - Nouveau(x): SANCHEZ Alexandre, 1204 Genève, Unités de PPE 24/4071-107, -108, -110, -112, -138, -148, 73.6/1000 du B-F 24/4071, 5771 m2, Les Falaises.

■ 25.11.2008 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12573/0 - Prix: Fr. 377'000.--. Achat - Ancien(s): ARM Sylvie, 1203 Genève. - Nouveau(x): ARM Elsa Marie, 1207 Genève, ARM Michel, 1207 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 21/6558-7, 45/1000, 3.03 appart., balcons, rue Cavour 16.

■ 25.11.2008 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12574/0 - Prix: Fr. 15'000'000.--. Achat - Ancien(s): BANQUE DIAMANTAIRE (SUISSE) SA (DIAMOND BANK (SWITZERLAND) LTD), GENEVE. - Nouveau(x): SVEFOX SA, Genève, B-F 21/4175, 225 m2, Avec bât.: Bureaux, L149, 160 m2, Vêranda, L150, 13 m2, rue François-Bellot 10.

■ 25.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12577/0 - Prix: Fr. 939'400.--. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): RENGGLI Grégory, 1203 Genève, RENGGLI Poonam,

1203 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5009-109, 208/1000, 5.03 partie appart. - 6.01 partie appart., terrasse, Poussy - Champ-Claude.

■ 25.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12578/0 - Prix: Fr. 490'400.--. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): BRUGNONI Catia, 1233 Bernex, MARTIN Christophe, 1233 Bernex, cop. 1/2 chacun, PPE 46/5009-102, 92/1000, 2.02 appart., Poussy - Champ-Claude.

■ 25.11.2008 - **GENÈVE-CITÉ** (21) - PJ 12579/0 - Prix: Fr. 15'000'000.--. Achat - Ancien(s): BANQUE DIAMANTAIRE (SUISSE) SA (DIAMOND BANK (SWITZERLAND) LTD), Genève. - Nouveau(x): ALEFOX SA, 1206 Genève, B-F 21/4174, 226 m2, Avec bât.: Bureaux, L147, 160 m2, Vêranda, L148, 14 m2, rue François-Bellot 12.

■ 25.11.2008 - **VERNIER** (46) - PJ 12580/0 - Prix: Fr. 583'400.--. Achat - Ancien(s): MAULINI Michel, 1214 Vernier, MAULINI Louis, 1281 Russin. - Nouveau(x): BUZZANGA Mirella, 1214 Vernier, PPE 46/5008-105, 108/1000, 4.01 appart., loggia, balcon, Poussy - Champ-Claude.

■ 25.11.2008 - **BARDONNEX** (5) - PJ 12588/0. Donation - Ancien(s): SAPEY Bernard, 1257 La Croix-de-Rozon. - Nouveau(x): GRAS Bénédicte, 1227 Carouge, Part de cop. 5/4690-101-cop, 1/3 de PPE 5/4690-101, 206/1000, 1.01 local, route de Bardonnex 250, 250A. - Nouveau(x): SAPEY Florian, 1205 Genève, Part de cop. 5/4690-101-cop, 1/3 de PPE 5/4690-101, susdésigné. - Nouveau(x): GRAS Bénédicte, 1227 Carouge, SAPEY Florian, 1205 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 5/4690-102, 194/1000, 2.01 appart., route de Bardonnex 250, 250A. - Nouveau(x): GRAS Bénédicte, 1227 Carouge, PPE 5/4690-103, 300/1000, 2.02 partie appart. - 3.02 partie appart., route de Bardonnex 250, 250A. - Nouveau(x): SAPEY Florian, 1205 Genève, PPE 5/4690-104, 300/1000, 3.01 partie appart. - 4.01 partie appart., route de Bardonnex 250, 250A.

■ 25.11.2008 - **GRAND-SACONNEX** (26) - PJ 12593/0 - Prix: Fr. 1'540'000.--. Achat - Ancien(s): DE VANTERY Dominique, 1218 Le Grand-Saconnex, FOLLAT Stéphane, 1218 Le Grand-Saconnex. - Nouveau(x): PASCARELLI Michelina, 1218 Le Grand-Saconnex, SORACE Giuseppe, 1218 Le Grand-Saconnex, cop. 1/2 chacun, PPE 26/1966-120, 3/1000, 1.20 Box; PPE 26/1966-122, 44/1000, 2.02 Partie appart., 3.03 Partie appart., balcon; rue Jo-Siefert 5, 7, 9/la Voie-de-Moëns 8, 10.

■ 25.11.2008 - **PLAN-LES-OUATES** (36) - PJ 12597/0 - Prix: Fr. 1'080'000.--. Achat - Ancien(s): GAFNER André, 1233 Bernex, ROSSELET Véronique, 1228 Plan-les-Ouates. - Nouveau(x): ZBINDEN Chantal, F-74160 Neydens, ZBINDEN Joël, F-74160 Neydens, cop. 1/2 chacun, B-F 36/15450, 250 m2, Avec bât.: habitation, 3632, 58 m2, garage, 3633, 17 m2, chemin de la Redoute 22.

■ 25.11.2008 - **GENÈVE-PETIT-SACONNEX** (23) - PJ 12601/0 - Prix: Fr. 945'000.--. Achat - Ancien(s): BERNER Cyril, 1203 Genève, BERNER Rita, 1213 Onex. - Nouveau(x): ABOURABI Imane, 1203 Genève, DI RUOCO Nunzio, 1203 Genève, cop. 1/2 chacun, PPE 23/3846-58, 4.961/1000, 1.58 garage; PPE 23/3854-40, 32.844/1000, 9.04 appart. - l.a.: 1.08 cave; avenue des Tilleuls 28.

■ 25.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12604/0 - Prix: Fr. 1'350'000.--. Achat - Ancien(s): WALDVOGEL Ariane, 1227 Carouge. - Nouveau(x): HENIN Géraldine, 1206 Genève, PPE 8/53-17, 99/1000, 3.03 accès - 4.02 appart., rue Vautier 17, 17A, 17B, 17C, 17D.

■ 26.11.2008 - **MEYRIN** (33) - PJ 12608/0. Donation - Ancien(s): GARANCE Gabriel, 1217 Meyrin. - Nouveau(x): TOSI GARANCE Eleonora, 1217 Meyrin, PPE 33/14245-102, 12/1000, 1.02 dépôt; PPE 33/14245-103, 7/1000, 1.03 dépôt; Meyrin - village.

■ 26.11.2008 - **CAROUGE** (8) - PJ 12609/0 - Prix: Fr. 2'371'000.--. Achat - Ancien(s): HOLDING INVESTISSEMENTS COOPERATIVE HIC, Genève. - Nouveau(x): D'ANGLEMONT DE TASSIGNY Marie, 1202 Genève, WIDMER Rolf, 1202 Genève, cop. 1/2 chacun, Part de cop. 8/1542-102-12, 6.5/78 de PPE 8/1542-102, 78/1000, 1.02 Parking; PPE 8/1542-103, 308.26/1000, 2.01 appart. - l.a.: 1.04 cave; Vieux-Carouge.

■ 26.11.2008 - **VERSOIX** (47) - PJ 12619/0 - Prix: Fr. 450'000.--. Achat - Ancien(s): DEVILLE Renée, 1292 Chambésy. - Nouveau(x): DEVILLE Noëlle, 1290 Versoix, PPE 47/6557-57,

15.706/1000, 10.01 appart., loggia, balcon - l.a.: 2.10 cave, chemin Ami-ARGAND 54, 56, 58; Part de cop. 47/6558-66, 1/90 du B-F 47/6558, 2047 m2, Avec bât.: garage, 1943, surface totale 2047 m2 (sout.), Argand.

■ 26.11.2008 - **LANCY** (31) - PJ 12627/0. Cession - Ancien(s): Fonds dominants: 31/2759, 31/2760. - Nouveau(x): dp (DOMAINE PUBLIC COMMUNAL), d'une surface de 17 m2 issue du B-F 31/2763, 438 m2, Les Mouilles.

■ 26.11.2008 - **THÔNEX** (43) - PJ 12641/0 - Prix: Fr. 1'975'000.--. Achat - Ancien(s): ORIGAME SA, Genève. - Nouveau(x): ORIM SA, Genève, B-F 43/3751, 1293 m2, Avec bât.: habitation, 1224, 118 m2, garage, 1225, 23 m2, chemin Etienne-Chennaz 7.

■ 27.11.2008 - **LANCY** (31) - PJ 12654/0 - Prix: Fr. 1'060'000.--. Achat - Ancien(s): BALLY JORY Nicole, 1231 Conches, JORY Clive, 1231 Conches. - Nouveau(x): PIZZOFERRATO Emidio, 1212 Grand-Lancy, PIZZOFERRATO Maria, 1212 Grand-Lancy, cop. 1/2 chacun, PPE 31/4539-112, 45.6/1000, 4.02 partie appart. - 5.02 partie appart., terrasse - 6.02 accès terrasse, escalier, terrasse - l.a.: 1.06 cave, chemin des Semailles 3.

■ 27.11.2008 - **ANIÈRES** (2) - PJ 12672/0 - Prix: Fr. 1'600'000.--. Achat - Ancien(s): CHEMIKINA MOORE Natalia, FL-34107

AVIS DE DÉCÈS

Avis de décès parvenus à la direction cantonale de l'état civil du 25 novembre au 1er décembre 2008. Cette liste peut également être consultée sur Internet: <http://www.geneve.ch/etatcivil/deces>

NOM Prénom/s, date de naissance, origine, état civil, domicile, date et lieu du décès

AEPLI née MASSET Michelle, née le 3.7.1942, Suisse (VD), mariée, Genève, rte de Ferney 27A, décédée le 22.11.2008 à Genève

ARN Fritz, né le 4.5.1927, Suisse (BE), marié, Collonge-Bellerive (GE), ch. de Mancy 23, décédé le 21.11.2008 à Thônex (GE)

BAASHER Taha Ahmed, né le 2.6.1922, Soudan, marié, Khartoum (Soudan), décédé le 15.6.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

BACCOUCHE Habib, né le 22.9.1946, Tunisie, marié, Genève, rue de Lausanne 125, décédé le 10.4.2008 à Sidi Elbechir (Tunis/Tunisie)

BELLI née MERONI Germana Maria Maddalena, née le 17.6.1926, Suisse (GE), mariée, Chêne-Bougeries (GE), ch. du Pré-du Couvent 1 bis, c/o Foyer Eynard-Fatio, décédée le 26.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

BERGER Lucie, née le 28.8.1914, Suisse (BE), célibataire, Genève, quai Charles-Page 49, décédée le 14.11.2008 à Genève

BESSON Rosa Ange, née le 15.11.1917, France, divorcée, Onex (GE), rue des Bossons 96, c/o Mme Schmocker Géraldine, décédée le 16.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

BORST née RAAFLAUB Eliane, née le 7.3.1950, Suisse (NE), mariée, Carouge (GE), rue Joseph-Girard 22, décédée le 24.11.2008 à Genève

BOUVIER née DE RIBA Maria Josefa, née le 20.6.1913, Suisse (GE), veuve, Sitges (Barcelona/Espagne), décédée le 7.3.2008 à Vilanova i la Geltrú (Barcelona/Espagne)

BOVAY née DOUGOUG Narcisse Juliette, née le 21.4.1923, Suisse (GE), veuve, Genève, rue Lamartine 15B, décédée le 16.9.2008 à Genève

BRENNER née BÜRKLI Berta Marta, née le 11.11.1920, Suisse (TG), veuve, Chêne-Bougeries (GE), ch. de la Bride 4, décédée le 19.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

BRÜTSCH née FAVRE Yvonne Anny, née le 22.9.1920, Suisse (GE), veuve, Genève, rue de Hesse 2, décédée le 19.11.2008 à Genève

BUDRY Georges Marius Edouard, né le 10.10.1933, Suisse (GE), marié, Farra di Soligo (Treviso/Italie), décédé le 3.11.2008 à Conegliano (Treviso/Italie)

CAUVIN Roger Ludovic, né le 20.3.1942, France, marié,

Ferney-Voltaire (Ain/France), décédé le 5.11.2008 à Genève

CLERC Jacques André, né le 28.1.1941, Suisse (NE), divorcé, Onex (GE), av. du Vieux-Moulin 15, décédé le 14.11.2008 à Genève

CORNIOLEY née GAUCHAT Edith Adrienne, née le 27.2.1922, Suisse (GE), mariée, Genève , rue du Grand-Pré 2, décédée le 21.11.2008 à Genève

DAKAR Kamal, né le 23.12.1944, Suisse (GE), marié, Meyrin (GE). av. François-Besson 18, c/o M. Grigorov Vasil, décédé le 24.11.2008 à Meyrin (GE)

DELAPIERRE née JEZLER Marguerite Clarita Cayetano, née le 4.8.1916, Suisse (GE), veuve, Anières (GE), ch. des Courbes 6, c/o EMS Résidence D'Hanna, décédée le 26.11.2008 à Anières (GE)

DOMINICÉ née CHENEVIÈRE Isabelle Alice Nelly, née le 19.4.1917, Suisse (GE), veuve, Genève, rte du Bout-du-Monde 18, c/o EMS Val Fleuri, décédée le 18.11.2008 à Genève

DUMAS Alain Guy, né le 12.7.1946, France, marié, Pregny-Chambésy (GE), ch. de Roilbot 6, décédé le 22.11.2008 à Genève

DUPANLOUP née WELLEMAN Andrée Jeannine, née le 12.10.1947, Suisse (GE), divorcée, Lancy (GE), ch. des Semailles 45, décédée le 19.11.2008 à Genève

DUPARC Roger, né le 4.11.1928, France, marié, Péron (Ain/France), décédé le 19.11.2008 à Thônex (GE)

FANTOLI née DUMONT Andrée Renée, née le 25.6.1926, Suisse (GE), veuve, Genève , rte du Bout-du-Monde 18, c/o EMS Val Fleuri, décédée le 25.11.2008 à Genève

FRAISSE Lucien Adolphe, né le 5.1.1934, Suisse (GE), divorcé, Le Grand-Saconnex (GE), L'Ancienne-Route 78, c/o EMS Résidence de Saconnay, décédé le 20.11.2008 au Grand-Saconnex (GE)

FREGONARA Odette, née le 15.5.1922, Suisse (NE), divorcée, Genève , rue de Muzy 9, décédée le 14.11.2008 à Genève

HÄGELI née DERTOUSSIADIS Lydia, née le 9.8.1922, Suisse (SO), veuve, Le Grand-Saconnex (GE), ch. de l'Erse 2, c/o EMS Les Pins, décédée le 23.11.2008 au Grand-Saconnex (GE)

HESS née SCHOPFER Juliette, née le 15.4.1915, Suisse (GE), veuve, Cologny (GE), ch. Franck-Thomas 104, c/o EMS Foyer Saint-Paul, décédée le 22.11.2008 à Cologny (GE)

HOEGEN née GREMION Marguerite Lucie, née le 8.11.1916, Suisse (GE), veuve, Onex (GE), av. Gustave-Rochette 14, c/o EMS Butini, décédée le 19.11.2008 à Onex (GE)

JOLY Bernard Claude, né le 8.2.1946, Suisse (JU), divorcé, Genève, bd de la Cluse 17, décédé le 23.11.2008 à Genève

KANOUI Joseph, né le 29.1.1937, Suisse (GE), marié, Bermuda (Royaume-Uni), décédé le 15.7.2008 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine/France)

KRUGIER Jakob Jan, né le 12.7.1928, Suisse (GE), marié, Monte-Carlo (Monaco), décédé le 15.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

LACHENAL née ROUX Odette Berthe, née le 10.3.1913, Suisse (GE), veuve, Thônex (GE), rue de Genève 94, décédée le 19.11.2008 à Genève

LAMBERT Raymond Pierre, né le 30.6.1912, Suisse (GE), veuf, Perly-Certoux (GE), rte de Certoux 136, décédé le 18.11.2008 à Bernex (GE)

LAWI Salim, né le 15.3.1917, Suisse (GE), marié, Genève, rue Robert-de-Traz 4, décédé le 15.11.2008 à Genève

MAGNAT Marguerite Henriette, née le 28.2.1913, Suisse (GE), célibataire, Cologny (GE), ch. Franck-Thomas 104, c/o EMS Foyer Saint-Paul, décédée le 20.11.2008 à Cologny (GE)

MAURON Maria Theresia, née le 8.12.1924, Suisse (FR), divorcée, Genève, cité Vieusseux 10, c/o Résidence des Franchises, décédée le 15.2.2006 à Genève

MBOUTOU MENDO Elie Jesco, né le 7.2.1964, Cameroun, marié, Genève, rue du Beulet 8, décédé le 1.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

MENUT née LITSCHI Lucienne Jeanne, né le 27.4.1919, Suisse (GE), veuve, Onex (GE), ch. Gustave-Rochette 14, c/o EMS Résidence Butini, décédée le 21.11.2008 à Bernex (GE)

MOHAMED Shamsa, né le 10.8.1979, Suisse (GE), célibataire, Genève, rue des Minoteries 5, décédé le 19.11.2008 à Genève

MOUSSA Mahmoud, né le 14.2.1990, inconnue, célibataire, Montreux (VD), décédé le 27.10.2008 à Genève

MOZER Alfred René François, né le 6.10.1913, Suisse (GE), marié, Lerici (La Spezia/Italie), décédé le 12.8.2008 à Lerici (La Spezia/Italie)

MÜLLER née CLÈRE Berthe Renée, né le 8.9.1916, Suisse (VS), veuve, Genève, rte de Chêne 46, c/o Résidence la Petite Boissière, décédée le 18.11.2008 à Genève

NESSLER née RUGGLE Leonora Marianne, née le 15.6.1923, Suisse (GE), veuve, Genève, av. De-Gallatin 10, décédée le 22.11.2008 à Genève

NIQUILLE Marcel, né le 5.10.1924, Suisse (FR), veuf, Bardonnex (GE), rte des Hospitaliers 111, décédé le 24.11.2008 à Thônex (GE)

immobiliers, etc. (FOSC du 09.01.2006, p. 6/3183384). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA (CH-550-0076052-6).
Registre journalier No 14968 du 20.11.2008 (04750624 / CH-660.0.004.006-0)

■ **Jars SA**, à Genève, CH-660-0154989-3, commerce, création et fabrication d'articles de bijouterie et joaillerie (FOSC du 30.10.2000, p. 7383). Jeannet Pierre n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Warluzel Dominique, de Genève, à Cologny, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle.
Registre journalier No 14969 du 20.11.2008 (04750626 / CH-660.0.154.989-3)

■ **Kahn & Cie Financial Experts SA**, à Genève, CH-660-1767999-5, fourniture de prestation de conseil, de services, etc. (FOSC du 03.09.2003, p. 7/1155380). Nou-

PELLATON née CLÉMENT Angèle, née le 13.10.1919, Suisse (NE), mariée, Genève, quai des Arénières 14, c/o Résidence des Arénières, décédée le 16.11.2008 à Genève

PENNESE Alberto Gabriele Giancarlo, né le 26.2.1944, Italie, marié, Prévessin-Moëns (Ain/France), décédé le 1.3.2006 à Viriat (Ain/France)

PERRUCHOUD née ALGAYER Jeannette, née le 7.10.1954, Suisse (VS), mariée, Genève, av. Ernest-Pictet 24, décédée le 25.11.2008 à Genève

POSTIGO Manuel, né le 4.6.1932, Espagne, marié, Chêne-Bougeries (GE), ch. du Pré-du Couvent 3, c/o EMS Le Prieuré, décédé le 21.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

RÉGIS Pierre Stéphan, né le 8.6.1938, Suisse (VD), divorcé, Genève, rte de Malagnou 40D, décédé le 15.9.2008 à Genève

REICHERT Bernard Michel, né le 1.5.1944, Suisse (GE), marié, Nolay (Côte-d'Or/France), décédé le 18.10.2007 à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire/France)

ROCHAT Florian André, né le 18.4.1960, Suisse (VD), marié, Vernier (GE), rue Oscar-Bider 8, décédé le 19.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

ROGET André Louis, né le 25.6.1935, Suisse (GE), marié, Vernier (GE), ch. de l'Ecu 1, c/o EMS La Châtelaine, décédé le 22.11.2008 à Vernier (GE)

ROHR née MEISTER Johanna, née le 28.10.1909, Suisse (AG), mariée, Lancy (GE), av. du Curé-Baud 24, décédée le 25.11.2008 à Thônex (GE)

ROSSIER Louis, né le 10.1.1919, Suisse (GE), marié, Onex (GE), ch. Gustave-Rochette 14, c/o EMS Résidence Butini, décédé le 23.11.2008 à Bernex (GE)

RUMLEY William Francis, né le 3.6.1939, Suisse (GE), marié, Perly-Certoux (GE). ch. des Catons 5, décédé le 21.11.2008 à Genève

SAUSER née DURET Simone Georgette, née le 8.11.1917, Suisse (BE), veuve, Chêne-Bougeries (GE), ch. du Pré-du Couvent 3, c/o EMS Le Prieuré, décédée le 26.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

SCHMIDT Henri Marc, né le 23.6.1909, Suisse (VD), veuf, Genève, av. Trembley 12, c/o Maison de Retraite, décédé le 13.11.2008 à Genève

SCHMIT Claude Edmond, né le 22.8.1923, France, veuf, Genève, rue de Vermont 42, décédé le 15.11.2008 à Genève

SCHNEIDER Eduard Henri, né le 25.7.1925, Suisse (BE), marié, Chêne-Bourg (GE), rue de Genève 75, décédé le 24.11.2008 à Genève

SCHWEIZER Paul, né le 20.11.1925, Suisse (BE), marié, Lancy (GE), ch. des Vergers 10, décédé le 24.11.2008 à Lancy (GE)

SPICHER Gilbert Paul, né le 30.4.1920, Suisse (GE), veuf, Genève, bd. du Pont-d'Arve 44, décédé le 17.11.2008 à Genève

STANFORD Clifton John, né le 20.9.1924, Royaume-Uni, veuf, Genève, av. Krieg 22, décédé le 12.11.2008 à Collonge-Bellerive (GE)

STEINER Emmanuelle Marie, née le 17.4.1966, Suisse (SO), célibataire, Genève, bd Carl-Vogt 16, décédée le 21.11.2008 à Genève

STOFFEL Alfred, né le 20.11.1904, Suisse (GE), veuf, Chêne-Bougeries (GE), ch. du Pré-du Couvent 1 bis, c/o Foyer Eynard-Fatio, décédé le 20.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

TAUSCHER Ludwig Franz Georg, né le 17.3.1939, Allemagne, marié, Gex (Ain/France), décédé le 23.11.2008 à Meyrin (GE)

VAUCHER Michel Raymond, né le 27.11.1936, Suisse (GE), marié, Lancy (GE), ch. Louis-Burgy 16, décédé le 17.11.2008 à Genève

VESSAZ Roger Ami, né le 6.10.1922, Suisse (GE), marié, Meyrin (GE), rue des Boudines 23, décédé le 20.11.2008 à Genève

VIETTI née ZUFFINETTI Ernesta, née le 14.5.2007, Suisse (GE), veuve, Pallanza (Verbano-Cusio-Ossola/Italie), décédée le 14.5.2007 à Verbania (Verbano-Cusio-Ossola/Italie)

WEBER Jacques Gaston, né le 22.5.1920, Suisse (GE), marié, Genève, av. Peschier 10, décédé le 13.11.2008 à Genève

WEICK née SCHNURRENBERGER Anna, née le 21.3.1934, Suisse (AG), mariée, Avusy, décédé le 2.6.2008 à Meillerie (Haute-Savoie/France)

ZAHND Robert Arthur, né le 8.6.1931, Suisse (BE), marié, Onex (GE), rue des Evaux 1, décédé le 15.11.2008 à Onex (GE)

ZAK Martin, né le 11.2.1952, Suisse (GE), marié, Thoiry (Ain/France), décédé le 10.7.2008 à Nairobi (Kenya)

ZUCCONE Quentin Joseph, né le 16.2.1921, Suisse (GE), marié, Collonges (Ain/France), décédé le 14.7.2008 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie/France)

ZUMBACH Hansruedi, né le 19.3.1932, Suisse (BE), célibataire, Lancy (GE), rue des Bossons 78, décédé le 19.11.2008 à Lancy (GE)

ZURBRÜGG Odette, née le 21.11.1918, Suisse (GE), divorcée, Chêne-Bougeries (GE), ch. de la Montagne 10, décédée le 23.11.2008 à Chêne-Bougeries (GE)

REGISTRE DU COMMERCE

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

La présente publication a un caractère informatif, seule la publication faite antérieurement dans la Feuille officielle suisse du commerce ayant valeur légale.

FOSC DU 26 NOVEMBRE 2008, No 230.

MUTATIONS

■ **International AIDS Society (IAS)**, à Meyrin, CH-660-1312004-6, association, contribuer au contrôle et à la gestion du virus HIV, etc. (FOSC du 10.05.2005, p. 8/2830346). Les pouvoirs de Gayle Helene D. et Cahn Pedro sont radiés. Mboup Souleymane et Weller Ian ne sont plus membres du comité. Montaner Julio S.G.,

du Canada, à Vancouver, CAN, président, Katabira Elly, d'Ouganda, à Kampala, UGA, vice-président, lesquels signent individuellement, et Whiteside Alan, de Grande-Bretagne, à Norfolk, GB, trésorier, lequel n'exerce pas la signature sociale, sont membres du comité. Nouvelle adresse: avenue Louis-Casai 71, 1216 Cointrin. Registre journalier No 14966 du 20.11.2008 (04750620 / CH-660.1.312.004-6)

■ **Invest & Partners SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0319995-8, conseil, assistance et développement, formation, etc. (FOSC du 09.07.2008, p. 8/4565744). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 11.06.2008. Registre journalier No 14967 du 20.11.2008 (04750622 / CH-660.0.319.995-8)

■ **IVM SA**, à Vernier, CH-660-0004006-0, exploitation, gérance et location de biens

velle adresse: rue du Rhône 116, 1204 Genève.
Registre journalier No 14970 du 20.11.2008 (04750628 / CH-660.1.767.999-5)

■ **Le Centre de Médecine du Sommeil et de l'Eveil de Genève SA**, à Genève, CH-660-2582007-8, exploitation d'un centre du sommeil, etc. (FOSC du 22.11.2007, p. 9/4212108). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA, succursale de Genève (CH-660-1713006-5). Registre journalier No 14971 du 20.11.2008 (04750630 / CH-660.2.582.007-8)

■ **Leader Car Services Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-0092004-6, location de voitures et limousines, etc. (FOSC du 03.07.2008, p. 11/4556744). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 24.06.2008.

Registre journalier No 14972 du 20.11.2008 (04750632 / CH-660.0.092.004-6)

■ **Leitao & Fils Sàrl, en liquidation**, à Vernier, CH-660-2350003-2, exploitation d'une entreprise de maçonnerie, etc. (FOSC du 15.04.2008, p. 7/4430970). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 24.06.2008. Registre journalier No 14973 du 20.11.2008 (04750634 / CH-660.2.350.003-2)

■ **LOCA-BOX SA**, à Genève, CH-550-0077893-5, gestion de systèmes d'archivages, etc. (FOSC du 17.11.2008, p. 8/4735236). L'inscription No 14387 du 11.11.2008 est rectifiée en ce sens que l'administrateur unique porte le nom de Veillard Philippe (et non pas Veillard Pierre). Registre journalier No 14974 du 20.11.2008 (04750636 / CH-550.0.077.893-5)
(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **MALOD Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1013006-6, exploitation et mise en gérance de tous établissements publics, etc. (FOSC du 03.07.2008, p. 11/4556748). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.08.2008. Registre journalier No 14975 du 20.11.2008 (04750638 / CH-660.1.013.006-6)

■ **MATCO IMMOBILIER SA**, à Genève, CH-660-0358004-0, achat et vente de biens immobiliers, etc. (FOSC du 28.12.2004, p. 9/2614382). Unifiduciaire n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14976 du 20.11.2008 (04750640 / CH-660.0.358.004-0)

■ **M.C. BB SA, EN LIQUIDATION**, à Carouge (GE), CH-660-1541004-9, exploitation de toute surface commerciale, etc. (FOSC du 13.05.2008, p. 9/4471158). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 29.04.2008. Registre journalier No 14977 du 20.11.2008 (04750642 / CH-660.1.541.004-9)

■ **Miss Suisse Romande Organisation Sàrl**, à Genève, CH-660-0835007-2, promotion et organisation d'événements en tous genres, etc. (FOSC du 02.06.2008, p. 11/4501346). L'associée Béhard-Hérard Laurence a cédé l'une de ses 50 parts de CHF 100 à l'associé-gérant Muller Olivier qui détient maintenant 151 parts de CHF 100. Gérants: l'associé Muller Olivier, nommé président, lequel continue à signer individuellement, et Abegg Patrick, de Schaffhouse, à Corsier, avec signature individuelle; l'associée Béhard-Hérard Laurence n'exerce pas la signature sociale. Registre journalier No 14978 du 20.11.2008 (04750644 / CH-660.0.835.007-2)

■ **NATURA Distribution Sàrl, en liquidation**, à Veyrier, CH-660-0711003-9, commerce et distribution de produits naturels, etc. (FOSC du 08.05.2008, p. 3/4467352). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.05.2008. Registre journalier No 14979 du 20.11.2008 (04750646 / CH-660.0.711.003-9)

■ **New Events Production SA**, à Vernier, CH-660-0905000-7, production, organisation, conception de spectacles, etc. (FOSC du 28.04.2000, p. 2858). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA (CH-550-0076052-6). Registre journalier No 14980 du 20.11.2008 (04750648 / CH-660.0.905.000-7)

■ **NG - ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT, EN LIQUIDATION**, à Genève, CH-660-2190002-9, maçonnerie, peinture, etc. (FOSC du 22.05.2008, p. 6/4486440). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 11.06.2008. Registre journalier No 14981 du 20.11.2008 (04750650 / CH-660.2.190.002-9)

■ **Nina Rörich, Interprète de conférences & Traductrice**, à Genève, CH-660-5036008-3, interprétation de conférences en simultané ou consécutive, etc. (FOSC du 31.01.2008, p. 7/4316976). Nouvelle adresse: rue Liotard 63, 1203 Genève. Registre journalier No 14982 du 20.11.2008 (04750652 / CH-660.5.036.008-3)

■ **Open-ISA**, à Genève, CH-660-0858006-4, activités dans le domaine de la sécurité, etc. (FOSC du 10.04.2006, p. 8/3326552). Unifiduciaire n'est plus organe de révision. Registre journalier No 14983 du 20.11.2008 (04750654 / CH-660.0.858.006-4)

■ **Pepsico Finance Europe Limited, London, Succursale de Genève**, à Genève, CH-660-1662000-6, réalisation d'opérations financières, etc. (FOSC du 04.03.2008, p. 8/4371132). Les pouvoirs de Valasuo Pamela sont radiés. Van Denzen Patrick, des Pays-Bas, à Luxembourg, L, membre du conseil d'administration, signe collectivement à deux. Registre journalier No 14984 du 20.11.2008 (04750656 / CH-660.1.662.000-6)

■ **Pepsi-Cola Belgium Sàrl, Luxembourg, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-1329004-0, activités financières, etc. (FOSC du 16.05.2008, p. 8/4478976). Les pouvoirs de Valasuo Pamela sont radiés. Van Denzen Patrick, des Pays-Bas, à Luxembourg, L, membre du conseil d'administration, signe collectivement à deux. Registre journalier No 14985 du 20.11.2008 (04750658 / CH-660.1.329.004-0)

■ **Pictet et Cie**, à Carouge (GE), CH-660-0021909-1, société en commandite, banque, etc. (FOSC du 07.11.2008, p. 6/4724242). La procuration de Hancock Aune Marie-Hélène et Knupfer Philippe est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Jeanrichard Cédric, de La Sagne, à Montet (Glâne), sous-directeur, Favre Antoine, de Chandolin, à Chippis, et Read James, de Grande-Bretagne, à Genève. Registre journalier No 14986 du 20.11.2008 (04750660 / CH-660.0.021.909-1)

■ **Pictet Funds SA**, à Carouge (GE), CH-660-1792996-1, exclusivement s'occuper d'activités relevant des fonds de placement, etc. (FOSC du 22.08.2008, p. 6/4621432). Les pouvoirs de Karara Fernas ainsi que la procuration de Nilson Sylvie sont radiés. Registre journalier No 14987 du 20.11.2008 (04750662 / CH-660.1.792.996-1)

■ **Polyval Associates SA**, à Genève, CH-660-0169978-0, opérations financières ou commerciales, etc. (FOSC du 09.09.2008, p. 10/4643554). La procuration de Taeymans Marc est radiée. Registre journalier No 14988 du 20.11.2008 (04750664 / CH-660.0.169.978-0)

■ **PRESTIGE EVENTS ORGANISATION SA, EN LIQUIDATION**, à Genève, CH-660-1522003-5, organisation de réceptions, etc. (FOSC du 14.04.2008, p. 9/4428540). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 04.06.2008. Registre journalier No 14989 du 20.11.2008 (04750666 / CH-660.1.522.003-5)

■ **René Steiner SA**, à Lancy, CH-660-0468988-9, entreprise de gypserie, peinture, revêtement de façades, etc. (FOSC du 03.07.2008, p. 11/4556768). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA, succursale de Genève (CH-660-1713006-5). Registre journalier No 14991 du 20.11.2008 (04750668 / CH-660.0.468.988-9)

■ **RENOVCO Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1683003-9, entretien et rénovation en peinture et gypserie (FOSC du 28.08.2008, p. 8/4629354). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.08.2008. Registre journalier No 14992 du 20.11.2008 (04750670 / CH-660.1.683.003-9)

■ **Ristorante Caffè di Roma Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1535004-9, exploitation de bars, etc. (FOSC du 22.05.2008, p. 6/4486446). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 17.09.2008. Registre journalier No 14993 du 20.11.2008 (04750672 / CH-660.1.535.004-9)

■ **ROSBANK (SWITZERLAND) SA**, à Genève, CH-660-0814995-5 (FOSC du 04.03.2008, p. 8/4371150). Ivanov Evgueni I. et Popov Alexander ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Golubkov Vladimir, de Russie, à Moscou, RUS, vice-président, Aliev Guernan, du Canada, à Moscou, RUS, et Gorshkov Dmitry A., de Russie, à Moscou, RUS, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 14994 du 20.11.2008 (04750674 / CH-660.0.814.995-5)

■ **Saducum SA**, à Versoix, CH-660-0249961-5, importation, exportation, achat, vente, etc. (FOSC du 29.11.1999, p. 8093). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 18.11.2008. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Saducum SA, en liquidation**. Izmirlian Dikran S. et Nicolet Raymond ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Liquidateur: Derigo Robert, de Claro, à Genève, avec signature individuelle. Registre journalier No 14995 du 20.11.2008 (04750676 / CH-660.0.249.961-5)

■ **SBI Société d'Investissements Immobiliers SA**, à Genève, CH-660-1181001-7, prise, administration et gestion de participations dans des sociétés ou entreprises, etc. (FOSC du 03.10.2007, p. 6/4138380). Buonomo Christian n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Perez Jean-Paul n'est plus secrétaire hors conseil. Registre journalier No 14996 du 20.11.2008 (04750678 / CH-660.1.181.001-7)

■ **Self Vidéo Sàrl**, à Thônex, CH-660-1205000-2, commerce, import-export, représentation, installation et distribution de

marchandises, etc. (FOSC du 19.05.2005, p. 9/2843222). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 813 aCO, 86 aORC et 180 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Self Vidéo Sàrl, en liquidation**. Liquidateur: l'associé-gérant Esclapès Rodolphe, lequel continue à signer collectivement à deux. Registre journalier No 14997 du 20.11.2008 (04750680 / CH-660.1.205.000-2)

■ **S.F.C.S. Swiss Financial & Consulting Services SA**, à Genève, CH-660-1190003-8, fournir tous services financiers et conseils, etc. (FOSC du 15.11.2004, p. 6/2543392). Les administrateurs Bennett Monique, jusqu'ici présidente, nommée vice-présidente, et Bennett Daniel signent désormais collectivement à deux. Pishyar Majid, du Canada, à New York, USA, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle. Signature collective à deux a été conférée à Wick Philippe, de Wuppenau, à Borex, directeur. Registre journalier No 14998 du 20.11.2008 (04750682 / CH-660.1.190.003-8)

■ **SI Corsier-Parc**, à Vernier, CH-660-0203961-0, société anonyme (FOSC du 01.12.2005, p. 7/3129060). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA (CH-550-0076052-6). Registre journalier No 14999 du 20.11.2008 (04750684 / CH-660.0.203.961-0)

■ **SI 6 RUE DE LA COLLINE**, à Genève, CH-660-1340998-5, société anonyme (FOSC du 15.11.2007, p. 8/4201940). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA, succursale de Genève (CH-660-1713006-5). Registre journalier No 15000 du 20.11.2008 (04750686 / CH-660.1.340.998-5)

■ **Silvereyes Rubini & Co**, à Genève, CH-660-0934007-9, création de sites Internet et d'application de gestion (FOSC du 24.04.2007, p. 6/3899908). Par suite du transfert de son siège à Nyon, la société est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud; par conséquent, elle est radiée d'office du registre de Genève. Registre journalier No 15039 du 20.11.2008 (04750762 / CH-660.0.934.007-9)

■ **Société Coopérative Migros-Genève**, à Carouge (GE), CH-660-0030945-9, mettre à la disposition de ses membres et de la population en général des marchandises, etc. (FOSC du 01.09.2008, p. 8/4632382). Berney Frédéric, de Collex-Bossy, à Genève, et Southam Aula Anne, d'Anières, à Collonge-Bellerive, sont membres du conseil d'administration sans signature sociale. Registre journalier No 15001 du 20.11.2008 (04750688 / CH-660.0.030.945-9)

■ **Société Financière E. Bourgeois & Cie SA**, à Genève, CH-660-0098964-5, financement de toutes entreprises immobilières, commerciales et industrielles, etc. (FOSC du 06.11.2006, p. 9/3623314). Nurock Catherine et Foëx Raymond ne sont plus administratrices; leurs pouvoirs sont radiés. Foëx Raymond-Claude, jusqu'ici président, reste seul administrateur et continue à signer individuellement. Registre journalier No 15002 du 20.11.2008 (04750690 / CH-660.0.098.964-5)

■ **Swisscandle Sàrl**, à Genève, CH-660-1954004-7, conception, fabrication et commercialisation de bougies parfumées et de tous autres produits (FOSC du 23.11.2004, p. 6/2555110). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital porté de CHF 20'000 à CHF 30'000, par suite d'entrée d'un nouvel associé: Politi Roger, de Cologny, à Collonge-Bellerive, pour une part de CHF 10'000; ce dernier n'exerce pas la signature sociale. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 28.10.2008. Selon déclaration des gérants du 28.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15003 du 20.11.2008 (04750692 / CH-660.1.954.004-7)

■ **SWISSWIFI SA, EN LIQUIDATION**, à Genève, CH-660-0484004-0, commercialisation de produits et services de télécommunications, etc. (FOSC du 14.04.2008, p. 9/4428552). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.05.2008. Registre journalier No 15004 du 20.11.2008 (04750694 / CH-660.0.484.004-0)

■ **Tacot-Net SA, en liquidation**, à Collonge-Bellerive, CH-660-2470002-7, vente

et location de véhicules automobiles, etc. (FOSC du 22.05.2008, p. 7/4486456). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.05.2008. Registre journalier No 15005 du 20.11.2008 (04750696 / CH-660.2.470.002-7)

■ **Tedene Sàrl, en liquidation**, à Vernier, CH-660-2311998-5, exploitation d'une entreprise générale de nettoyage et d'entretien (FOSC du 26.02.2008, p. 7/4360750). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.05.2008. Registre journalier No 15006 du 20.11.2008 (04750698 / CH-660.2.311.998-5)

■ **Telesurf AG, en liquidation**, à Genève, CH-020-3023145-0, production et mise à disposition de prestations de services, etc. (FOSC du 26.08.2008, p. 7/4625274). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 14.08.2008. Registre journalier No 15007 du 20.11.2008 (04750700 / CH-020.3.023.145-0)

■ **The Multi-J Payroll Company Sàrl**, à Genève, CH-660-2198005-4, développement et fourniture de services administratifs, etc. (FOSC du 27.08.2007, p. 8/4082840). Arnoux Michel n'est plus gérant; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 15008 du 20.11.2008 (04750702 / CH-660.2.198.005-4)

■ **TNTC SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0797002-2, courtage, location et vente de véhicules et accessoires (FOSC du 07.07.2008, p. 10/4561832). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 24.06.2008. Registre journalier No 15009 du 20.11.2008 (04750704 / CH-660.0.797.002-2)

■ **Top Cars Lemanian SA**, à Lancy, CH-660-0146969-9, exploitation de garages, etc. (FOSC du 20.04.2007, p. 6/3893396). Unifiduciaire n'est plus organe de révision. Registre journalier No 15010 du 20.11.2008 (04750706 / CH-660.0.146.969-9)

■ **Triade SA**, à Genève, CH-660-0177990-9, activité dans le domaine fiduciaire notamment conseil, etc. (FOSC du 03.03.2003, p. 8). Nouvelle raison sociale du réviseur: ORFA Audit SA (CH-550-0076052-6). Registre journalier No 15011 du 20.11.2008 (04750708 / CH-660.0.177.990-9)

■ **Vu d'Ailleurs Sàrl**, à Collonge-Bellerive, CH-660-0363004-3, exploitation d'un magasin faisant le commerce de produits ou articles d'optique et d'acoustique, etc. (FOSC du 19.02.2004, p. 7/2131070). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Kever Vincent n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associé-gérant Schneider Thomas, dont la part est ainsi portée de CHF 10'000 à CHF 20'000. Ce dernier signe désormais individuellement. Nouveaux statuts du 14.11.2008. Registre journalier No 15012 du 20.11.2008 (04750710 / CH-660.0.363.004-3)

■ **WEBSARK Technologies SA, en liquidation**, à Carouge GE, CH-660-1338000-9, développement de logiciels internet, etc. (FOSC du 09.05.2008, p. 8/4469456). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 18.06.2008. Registre journalier No 15013 du 20.11.2008 (04750712 / CH-660.1.338.000-9)

■ **Wethli WD**, à Genève, CH-660-2266007-6, usinage micromécanique (FOSC du 21.09.2007, p. 10/4121656). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 16.04.2008, avec effet à partir du 16.04.2008 à 10 h 12. Registre journalier No 15014 du 20.11.2008 (04750714 / CH-660.2.266.007-6)

■ **World Economic Forum**, à Cologny, CH-660-0422994-6, fondation, organisation internationale qui rassemble les personnalités dirigeantes des milieux économique, etc. (FOSC du 19.09.2008, p. 8/4657836). Organe de révision: PricewaterhouseCoopers SA (CH-660-1784998-4), succursale à Genève. Registre journalier No 15015 du 20.11.2008 (04750716 / CH-660.0.422.994-6)

■ **YLN Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-1753005-4, exploitation de salons

de coiffure et d'esthétique, etc. (FOSC du 26.08.2008, p. 7/4625276). La procédure de faillite a été suspendue faute d'actif par jugement du Tribunal de première instance du 18.06.2008.

Registre journalier No 15016 du 20.11.2008 (04750718 / CH-660.1.753.005-4)

RADIATIONS

■ **ABC MONT-BLANC TAXI, Velickovic**, à Vernier, CH-660-1313005-2, exploitation d'une centrale de taxis (FOSC du 22.01.2008, p. 7/4301998). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 15017 du 20.11.2008 (04750720 / CH-660.1.313.005-2)

■ **Alexandre Morel Fiduciaire**, à Genève, CH-660-1087007-8, fiduciaire, comptabilité et fiscalité (FOSC du 23.11.2007, p. 6/4214260). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 15018 du 20.11.2008 (04750722 / CH-660.1.087.007-8)

■ **A.N.C., Arnaldo Carneiro**, à Versoix, CH-660-2026998-7, tous travaux dans le domaine de la serrurerie, etc. (FOSC du 09.10.2008, p. 6/4683934). L'inscription No 12662 du 03.10.2008 est rectifiée en ce sens que le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 31.05.2005, avec effet à partir du 31.05.2005 à 14 h 15 (et non pas le 10.07.2008). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 15019 du 20.11.2008 (04750724 / CH-660.2.026.998-7)

■ **Card1Tel SA, en liquidation**, à Meyrin, CH-660-1227001-5, activités se rapportant à la téléphonie, etc. (FOSC du 08.07.2008, p. 9/4564208). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15020 du 20.11.2008 (04750726 / CH-660.1.227.001-5)

■ **Céline Gérance, Maria Diaz**, à Genève, CH-660-0804005-2, tous travaux de secrétariat et comptabilité, etc. (FOSC du 14.04.2008, p. 8/4428164). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 15021 du 20.11.2008 (04750728 / CH-660.0.804.005-2)

■ **Cybel'Art SA Inc., Wilmington, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0122999-0, succursale d'une entreprise étrangère (FOSC du 21.01.1999, p. 0460). La succursale est radiée d'office, en vertu des articles 77 aORC et 180 ORC, par suite de cessation de l'exploitation. Registre journalier No 15023 du 20.11.2008 (04750730 / CH-660.0.122.999-0)

■ **Da Silva Maria & Manuel**, à Genève, CH-660-2414005-9, exploitation du café-restaurant à l'enseigne «L'ODEON» (FOSC du 09.01.2006, p. 6/3183368). Selon décision des associés du 24.10.2008, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation a été opérée sous la raison de commerce: **Da Silva Maria & Manuel, en liquidation**. Liquidateurs: Les associés Da Silva Manuel et Da Silva Maria avec signature individuelle. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Registre journalier No 15024 du 20.11.2008 (04750732 / CH-660.2.414.005-9)

■ **D.B. Deco-Blanche Sàrl, en liquidation**, à Carouge (GE), CH-660-0479998-7, exploitation d'un atelier de gainerie, etc. (FOSC du 08.07.2008, p. 9/4564228). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15025 du 20.11.2008 (04750734 / CH-660.0.479.998-7)

■ **Entreprise spécialisée de nettoyage Esénet SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0058960-3 (FOSC du 08.07.2008, p. 9/4564234). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15026 du 20.11.2008 (04750736 / CH-660.0.058.960-3)

■ **E.T.E.I. consulting Sàrl, en liquidation**, à Lancy, CH-660-0057002-0, conseil et exploitation de systèmes et de réseaux informatiques, etc. (FOSC du 08.07.2008, p. 9/4564236). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15027 du 20.11.2008 (04750738 / CH-660.0.057.002-0)

(Suite page suivante)

■ REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **GAFIC SA, EN LIQUIDATION**, à Genève, CH-660-2021004-7, importation, exportation, achat et vente de produits, etc. (FOSC du 16.05.2007, p. 8/3934212). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 15028 du 20.11.2008 (04750740 / CH-660.2.021.004-7)

■ **Gold Car Services SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0808003-4, location de tous véhicules, etc. (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564252). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15029 du 20.11.2008 (04750742 / CH-660.0.808.003-4)

■ **K. Axhiji**, à Thônex, CH-660-1862006-6, entreprise d'étanchéité et petits travaux (FOSC du 08.05.2008, p. 3/4467344). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 15030 du 20.11.2008 (04750744 / CH-660.1.862.006-6)

■ **Le Roi de la Cuisine Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-2064003-7, commerce et distribution de produits alimentaires, etc. (FOSC du 22.05.2008, p. 6/4486910). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 159, alinéa 5, lettre a, ORC. Registre journalier No 15031 du 20.11.2008 (04750746 / CH-660.2.064.003-7)

■ **LEPRI FRANCO CONSULTING**, à Versoix, CH-660-0620007-3, conseils et évaluation dans le management de la sécurité et de l'environnement (FOSC du 08.05.2008, p. 3/4467348). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 15032 du 20.11.2008 (04750748 / CH-660.0.620.007-3)

■ **NIORO Sàrl, en liquidation**, à Perly-Certoux, CH-217-1001411-3, gestion et exploitation d'une société de transports (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564276). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15033 du 20.11.2008 (04750750 / CH-217.1.001.411-3)

■ **Nubie Voyages, Kashef Hassan**, à Genève, CH-660-0325004-6, agence de voyages (FOSC du 08.05.2008, p. 3/ 4467354). La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office. Registre journalier No 15034 du 20.11.2008 (04750752 / CH-660.0.325.004-6)

■ **REYNAUD GENEVE SA, EN LIQUIDATION**, à Genève, CH-660-1484004-7, fabrication et commerce d'articles d'horlogerie, etc. (FOSC du 18.08.2006, p. 8/3513238). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 15035 du 20.11.2008 (04750754 / CH-660.1.484.004-7)

■ **SI Etoile-Palettes A, en liquidation**, à Genève, CH-660-0011966-1, société anonyme (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564290). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15036 du 20.11.2008 (04750756 / CH-660.0.011.966-1)

■ **SI Etoile-Palettes B, en liquidation**, à Genève, CH-660-0012966-0, société anonyme (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564292). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15037 du 20.11.2008 (04750758 / CH-660.0.012.966-0)

■ **SI Etoile-Palettes C, en liquidation**, à Genève, CH-660-0013966-5, société anonyme (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564294). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15038 du 20.11.2008 (04750760 / CH-660.0.013.966-5)

■ **Urs Schaffner SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0174973-7, achat et vente d'outils, etc. (FOSC du 27.06.2007, p. 8/3995278). La procédure de faillite ayant été clôturée, la société est radiée d'office. Registre journalier No 15040 du 20.11.2008 (04750764 / CH-660.0.174.973-7)

■ **V & I Financial Sàrl, en liquidation**, à Genève, CH-660-0892993-1, effectuer tous types de transactions financières, etc. (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564302). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15041 du 20.11.2008 (04750766 / CH-660.0.892.993-1)

■ **WEBSPARK Interactive SA, en liquidation**, à Carouge (GE), CH-660-1479002-8, exploitation, commerce et maintenance d'outils informatiques, etc. (FOSC du 08.07.2008, p. 10/4564306). Aucune opposition n'ayant été formée, la société est radiée d'office conformément à l'article 66, alinéa 2, aORC. Registre journalier No 15042 du 20.11.2008 (04750768 / CH-660.1.479.002-8)

■ **Xpres SA, en liquidation**, à Carouge (GE), CH-660-0192981-8, assistance technique et commerciale, etc. (FOSC du 26.02.2007, p. 8/3796264). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée. Registre journalier No 15043 du 20.11.2008 (04750770 / CH-660.0.192.981-8)

FOSC DU 27 NOVEMBRE 2008, No 231.**NOUVELLES INSCRIPTIONS**

■ **Akash Holding Sàrl**, à Vernier, avenue Louis-Pictet 9, 1214 Vernier, CH-660-7579008-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 13.11.2008. But: gestion de projet, services et conseils stratégiques pour les entreprises et les particuliers; gestion de droits de propriété intellectuelle et d'images; création de marques; acquisition et prise de participation en entreprise; gestion de patrimoine immobilier, culturel et artistique (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Lourdin Duriaux Lionel, de Dardagny, à Meyrin, pour 100 parts de CHF 100, et Duriaux Noémi, de Genève, à Meyrin, pour 100 parts de CHF 100. Gérant: l'associé Lourdin Duriaux Lionel avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 13.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15044 du 21.11.2008 (04753144 / CH-660.7.579.008-3)

■ **CAFE DES NEGOCIANTS SA**, à Carouge (GE), rue de la Filature 29, 1227 Carouge, CH-660-7612008-4. Nouvelle société anonyme. Statuts du 18.11.2008. But: exploitation d'un café, d'un restaurant et d'un bar à Carouge, ainsi que toute activité directement ou indirectement liée à ce but (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Administration: Chevrier Philippe, de Thônex, à Satigny, est administrateur unique avec signature individuelle. Procuration individuelle a été conférée à Chevrier Magali, de Thônex, à Satigny. Organe de révision: MAZARSCORESA (CH-660-0058975-4), à Genève. Registre journalier No 15045 du 21.11.2008 (04752298 / CH-660.7.612.008-4)

■ **ClinTec International SA**, à Carouge (GE), route des Acacias 54, c/o Société de Contrôle Fiduciaire SA, 1227 Carouge, CH-660-7592008-2. Nouvelle société anonyme. Statuts du 13.11.2008. But: organisation, mise en place et analyse d'études scientifiques dans le domaine médical, de l'industrie pharmaceutique et de la santé (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Buttar Rabinder, de Grande-Bretagne, à Glasgow, GB, présidente, et Roder Jean-Claude, de Wengi, à Versoix, tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration du conseil d'administration du 05.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15046 du 21.11.2008 (04752300 / CH-660.7.592.008-2)

■ **DIRTYHANDS, Muller, Koulberg & Favre**, à Genève, rue du Pré-Jérôme 14, 1205 Genève, CH-660-7559008-8. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 01.01.2008. Objet: sérigraphie, impression, confection textile et création graphique. Associés: Favre Julien, de Meinier, à Genève, Koulberg Nicolas, de Schaffhouse, à Genève, et Muller Stéphane, de et à Genève. Registre journalier No 15047 du 21.11.2008 (04753146 / CH-660.7.559.008-8)

■ **Ecole Mosaic SA**, à Genève, avenue Dumas 23, 1206 Genève, CH-660-7611008-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 20.11.2008. But: gestion et administration d'une école privée, dès l'âge de 2 ans, bilingue français-anglais; pédagogie valorisant les identités multiculturelles (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100'000 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Johannot Sylvie, de et à Genève, est administratrice unique avec signature individuelle. Organe de révision: Fiduciaire Verifid SA (CH-660-0677983-5), à Genève.

Registre journalier No 15048 du 21.11.2008 (04752302 / CH-660.7.611.008-9)

■ **EcoLoggia Constructions SA**, à Genève, rue Maunoir 13, 1207 Genève, CH-660-7617008-1. Nouvelle société anonyme. Statuts du 19.11.2008. But: toute activité dans le domaine de la construction, promotion immobilière, entreprise générale ainsi que toute activité liée au secteur de la construction et de l'immobilier, notamment par l'acquisition, la vente, la prise de participations de toute affaire immobilière tant en Suisse qu'à l'étranger, ainsi que toute opération en matière immobilière, d'investissement, de représentation, d'achat, de vente, de courtage, d'étude, de promotion, d'ingénierie, de gérance, de financement, de construction, de mise en valeur de tous biens immobiliers et de développement du patrimoine, mise en valeur du concept Minergie et Minergie plus (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: pli recommandé ou fax. Administration: Gilestro Steeve, d'Italie, à Genève, est administrateur unique avec signature in-

dividuelle. Organe de révision: Guggenheim Révision SA (CH-660-0491981-9), à Genève.

Registre journalier No 15049 du 21.11.2008 (04752304 / CH-660.7.617.008-1)

■ **Hermitage Trading & Consulting Sàrl**, à Genève, avenue Louis-Casaï 18, c/o MB GROUP SWITZERLAND AG, 1209 Genève, CH-660-7615008-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 17.11.2008. But: distribution de peintures, recherche et développement de nouveaux types de peintures, services de conseil et d'investissements dans le domaine de la production de peintures (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par lettre, téléfax ou e-mail. Associé: Velcho Alexander, de Russie, à Krasnodar, RUS, pour 200 parts de CHF 100. Gérants: l'associé Velcho Alexander, président, et Bar Michael, d'Israel, à Baar, avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 17.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15050 du 21.11.2008 (04753148 / CH-660.7.615.008-7)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Hiram Finance Switzerland Sàrl** [**Hiram Finance Switzerland GmbH**] [**Hiram Finance Switzerland Sagl**] [**Hiram Finance Switzerland Ltd liab. Coj.**], à Genève, rue du Rhône 14, 1204 Genève, CH-660-7591008-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.11.2008. But: tant en Suisse qu'à l'étranger, pour compte propre ou pour compte de tiers, ou en participation avec des tiers: exécuter tout genre d'études, de conseils ou de consultation dans le domaine de l'organisation de marchés, notamment pour les banques et les établissements financiers; exécuter tout genre d'études de conseils ou de consultation pour les montages financiers et la gestion financière sans gestion directe de fonds; création, acquisition, location, prise en location gérance de tous fonds de commerce, prise à bail, installation, exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées; prise, acquisition, exploitation ou cession de tous procédés et brevets concernant ces activités (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emp-tion: selon statuts. Capital: CHF 100'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associé: Blumet Franck, de France, à Cologny, pour 100 parts de CHF 1'000. Gérants: l'associé Blumet Franck, président, et Grognez Frédéric, Polliet-Pittet, à Villeneuve (VD), tous deux avec signature individuelle. Selon déclaration des gérants du 24.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15051 du 21.11.2008 (04753150 / CH-660.7.591.008-5)

■ **SANAMO Sàrl**, à Genève, boulevard Carl-Vogt 12, 1205 Genève, CH-660-7613008-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 18.11.2008. But: exploiter un magasin d'alimentation, prestations dans le domaine de l'import-export de produits alimentaires et de boissons (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 50'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Mohmand Nasser, de Genève, à Lancy, pour 25 parts de CHF 1'000, Mohmand Habib, d'Afghanistan, à Carouge (GE), pour 20 parts de CHF 1'000, et Mohmand Hadia, de Genève, à Lancy, pour 5 parts de CHF 1'000. Gérant: l'associé Mohmand Nasser avec signature individuelle; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Selon déclaration du gérant du 18.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15052 du 21.11.2008 (04753152 / CH-660.7.613.008-8)

■ **TAIJIQUAN - SEBASTIAN LEE**, à Genève, Grand Rue 15, 1204 Genève, CH-660-7610008-3. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Lee Sebastian, de et à Genève. But: fournir tous services en relation avec le «TAIJIQUAN», notamment enseignement, organisation d'événements culturels, soins corporels et arts martiaux. Registre journalier No 15053 du 21.11.2008 (04753154 / CH-660.7.610.008-3)

■ **UpperEast Side Venture Capital SA**, à Genève, avenue de Frontenex 6, c/o Pierre Richa & Partners SA, Société Fiduciaire, 1207 Genève, CH-660-7614008-6. Nouvelle société anonyme. Statuts du 19.11.2008. But: acquérir et administrer des participations et procéder à tous investissements dans toutes sociétés ou entreprises tant en Suisse qu'à l'étranger, à l'exclusion des opérations prohibées par la LFAIE (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Richa Pierre, de Peseux, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 19.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15054 du 21.11.2008 (04753156 / CH-660.7.614.008-6)

MUTATIONS

■ **A & A Real Estate Grand-Pré SA**, à Genève, CH-660-0038928-1, investissement dans des immeubles ainsi que l'exercice de toute activité commerciale, etc. (FOSC

du 07.12.2006, p. 8/3670210). Nouvelle adresse: rue du Grand-Pré 64, 1202 Genève. Registre journalier No 15055 du 21.11.2008 (04753158 / CH-660.0.038.928-1)

■ **AMB SECURITE Sàrl**, à Perly-Certoux, CH-660-6019008-1, représentation, vente et maintenance de tout système de surveillance électronique à distance, etc. (FOSC du 20.05.2008, p. 7/4483490). Nouveau siège: Meyrin, chemin Grenet 18, 1214 Vernier. Statuts modifiés le 07.11.2008. L'associé-gérant Allemand Marcio, nommé président, a cédé 6 de ses 17 parts de CHF 1'000 à Boasier Yoann, de France, à Sillingy, F, nouvel associé pour 6 parts de CHF 1'000, nommé en outre gérant avec signature individuelle. Registre journalier No 15056 du 21.11.2008 (04753160 / CH-660.6.019.008-1)

■ **Andriala SA**, à Genève, CH-660-0299962-9, procéder à tous placements en matière commerciale, industrielle ou immobilière (FOSC du 09.11.2007, p. 7/4192566). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 12.11.2008. Selon déclaration du conseil d'administration du 12.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15057 du 21.11.2008 (04753162 / CH-660.0.299.962-9)

■ **ARAFARINA SA**, à Genève, CH-660-1341007-9, achat, vente, courtage, importation, exportation et commerce de tous produits agricoles et alimentaires, etc. (FOSC du 08.06.2007, p. 7/3967188). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 13.11.2008. Cabinet Fiduciaire et Comptable, Graziano Forte n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 13.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15058 du 21.11.2008 (04753164 / CH-660.1.341.007-9)

■ **Atelier Roger Pfund Communication Visuelle SA**, à Genève, CH-660-0874986-0 (FOSC du 05.12.2007, p. 6/4231916). Torna-re Alain n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Lemesle Bénédicte, de Genève, à Sciez, F, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux. «Sefirex SA Société Fiduciaire de Révision et Conseils» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Cofida Compagnie Fiduciaire d'Informatique SA (CH-660-1161989-3), à Carouge. Registre journalier No 15059 du 21.11.2008 (04753166 / CH-660.0.874.986-0)

■ **Banque Piguet & Cie SA**, succursale à Genève, CH-660-0258999-2, entreprise ayant son siège à Yverdon-les-Bains (FOSC du 06.08.2008, p. 6/4602582). La procuration de Burdet Emmanuel est radiée. Registre journalier No 15060 du 21.11.2008 (04753168 / CH-660.0.258.999-2)

■ **Centre Automobiles du Camp SA**, à Plan-les-Ouates, CH-660-0814991-8, exploitation d'une activité de garage, etc. (FOSC du 10.12.2001, p. 9691). Piletta-Zanin Stéphane n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 15061 du 21.11.2008 (04753170 / CH-660.0.814.991-8)

■ **Chantal Pizzi**, à Confignon, CH-660-1973007-0, tabac, dépôt de pain, etc. (FOSC du 12.10.2007, p. 7/4152534). Par suite de changement d'état civil, Pizzi Chantal porte maintenant le nom de Uldry Chantal. Par conséquent, la raison de commerce devient: **Chantal Uldry**. But actuel: tabac, dépôt de pain, épicerie et buvette à l'enseigne «Tabac Sur Beauvent»; service de livraison. Registre journalier No 15062 du 21.11.2008 (04753172 / CH-660.1.973.007-0)

■ **CISA Trust Company (Switzerland) SA**, à Genève, CH-660-0093972-0, création et administration de sociétés, etc. (FOSC du 16.07.2008, p. 9/4576976). Communication aux actionnaires: lettre recommandée ou télécopie. Nouveaux statuts du 18.11.2008. Robert Jean-Jacques n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 15063 du 21.11.2008 (04753174 / CH-660.0.093.972-0)

■ **Crédit Agricole Financements (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-2410000-8, exploitation d'une banque active dans l'octroi de crédits, etc. (FOSC du 12.08.2008, p. 7/4609202). Les pouvoirs de Roulin Patrik sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Dutouya Vanessa, de France, à Annemasse, F,

Fauconnier Aurélien, de France, à Charvonnex, F, Mathieu Estelle, de France, à Gex, F, et Schreiber Franck, de France, à Sausheim, F. Registre journalier No 15064 du 21.11.2008 (04753176 / CH-660.2.410.000-8)

■ **CRM CERAM SA**, à Genève, CH-217-0133729-4, exploitation d'une société de management, etc. (FOSC du 19.10.2001, p. 8188). L'adresse rue de Lyon 73, c/o J. Bürgy, est radiée. Registre journalier No 15065 du 21.11.2008 (04753178 / CH-217.0.133.729-4)

■ **C-Sam SA**, au Grand-Saconnex, CH-660-0460996-8, développement, fabrication, assemblage, commercialisation d'équipements de sécurité informatique (FOSC du 06.06.2006, p. 7/3404042). L'adresse chemin Taverney 17, c/o Mar Services SA, est radiée. La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 88a aORC et 180 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **C-Sam SA, en liquidation**. Günther Jürgen (décédé) n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Elle n'a plus d'administrateur et pas de liquidateur. Registre journalier No 15066 du 21.11.2008 (04753180 / CH-660.0.460.996-8)

■ **CT Automobiles, Cédric Tetaz**, à Genève, CH-660-0177993-0, commerce, courtage et location de tous véhicules (FOSC du 13.02.2006, p. 7/3240668). Nouveau siège: Versoix, route de Suisse 147, 1290 Versoix. Tetaz Cédric est maintenant domicilié à Gland. Registre journalier No 15067 du 21.11.2008 (04752306 / CH-660.0.177.993-0)

■ **Dynatrade SA**, à Genève, CH-660-0818990-4, importation, achat, vente, courtage, raffinage, distribution de produits pétroliers, pétrochimiques, etc. (FOSC du 23.07.2007, p. 8/4036780). But modifié: importation, achat, vente, courtage, raffinage, distribution de produits pétroliers, pétrochimiques et du domaine des énergies non nucléaires ainsi que produits dérivés, opérations triangulaire (barter) et opérations commerciales s'y rattachant; procéder à tous investissements immobiliers tant à l'étranger qu'en Suisse, à l'exclusion de toute opération prohibée par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant à son but social et s'intéresser à toutes entreprises similaires (cf. statuts pour but complet). Nouveaux statuts du 16.10.2008. Administration: Khaled Mohamed El Sayed Ibrahim, nommé président, Sheta Hesham, d'Egypte, à Genève, et Sheta Khaled, d'Egypte, à Genève, tous avec signature individuelle. Registre journalier No 15068 du 21.11.2008 (04753182 / CH-660.0.818.990-4)

■ **EAGLE FININVEST (Suisse) SA**, à Genève, CH-660-0625007-5, gestion de tous biens mobiliers et immobiliers, etc. (FOSC du 05.06.2008, p. 8/4507736). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 13.11.2008. Cabinet Fiduciaire et Comptable, Graziano Forte n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 13.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15069 du 21.11.2008 (04753184 / CH-660.0.625.007-5)

■ **Eli Lilly (Suisse) SA**, à Vernier, CH-660-0442977-5, fabrication, commerce, commercialisation et distribution, en Suisse, de produits médicaux, etc. (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741782). Huesing John David et Friedli Kurt ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. El Cheikh Joumana, du Liban, à Neuilly sur Seine, F, est membre et présidente du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 15070 du 21.11.2008 (04753186 / CH-660.0.442.977-5)

■ **Eli Lilly Export SA**, à Vernier, CH-660-0634989-9, fabriquer, faire fabriquer, exporter, commercialiser et promouvoir tous produits médicaux, etc. (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741784). Huesing John David et Friedli Kurt ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. El Cheikh Joumana, du Liban, à Neuilly sur Seine, F, est membre et présidente du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 15071 du 21.11.2008 (04753188 / CH-660.0.634.989-9)

■ **ELI LILLY FINANCE SA**, à Vernier, CH-660-1215999-4, agir en tant que so-

ciété financière, etc. (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741786). Huesing John David et Friedli Kurt ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. El Cheikh Joumana, du Liban, à Neuilly sur Seine, F, est membre et présidente du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 15072 du 21.11.2008 (04753190 / CH-660.1.215.999-4)

■ **Eli Lilly Vostok SA**, à Vernier, CH-660-1947997-8, produire, fabriquer, faire fabriquer, mettre sur le marché, etc. (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741792). Huesing John David et Friedli Kurt ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. El Cheikh Joumana, du Liban, à Neuilly sur Seine, F, est membre et présidente du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 15073 du 21.11.2008 (04753192 / CH-660.1.947.997-8)

■ **EUROSPORT MEDIA SA**, à Genève, CH-660-0505999-3, exploitation technique et commerciale de brevets, etc. (FOSC du 04.09.2007, p. 7/4094738). Statuts modifiés le 18.11.2008 sur des points non soumis à publication. Behar Jacques n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Des Arcis Christophe n'est plus directeur général; ses pouvoirs sont radiés. Tualy-Saunier Valérie, de France, à Versailles, F, est membre et présidente du conseil d'administration avec signature individuelle. Signature individuelle a été conférée à Perez Sophie, de France, à Vanves, F, directrice générale. Registre journalier No 15074 du 21.11.2008 (04753194 / CH-660.0.505.999-3)

■ **Fondation de prévoyance du Touring Club Suisse (TCS)**, à Genève, CH-660-0576984-5 (FOSC du 04.03.2008, p. 7/4371112). Lundsgaard-Hansen Niklaus, de Berne, à Haut-Vully, est membre du conseil avec signature collective à deux. Organe de révision: CTR-Audit & Conseil SA (CH-660-2420002-2), à Genève. Registre journalier No 15076 du 21.11.2008 (04753196 / CH-660.0.576.984-5)

■ **Garage de l'Athénée, André Chevalley SA**, à Vernier, CH-660-0036926-9, exploitation d'un garage, achat, location et vente de voitures automobiles et toutes opérations s'y rattachant (FOSC du 03.06.2008, p. 8/4504080). But modifié: exploitation d'un garage, achat, location et vente de voitures automobiles et toutes opérations s'y rattachant, ainsi que représentation et commerce de bateaux (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce et par écrit ou par courriel aux actionnaires connus. Nouveaux statuts du 17.11.2008. Registre journalier No 15077 du 21.11.2008 (04752308 / CH-660.0.036.926-9)

■ **Gestek Asset Management SA**, à Genève, CH-660-7440008-5, services, conseils et prestations en matière financière, etc. (FOSC du 19.11.2008, p. 8/4739702). L'inscription No 14555 du 13.11.2008 est complétée en ce sens que la mention suivante est radiée: selon déclaration du conseil d'administration du 22.10.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15078 du 21.11.2008 (04753198 / CH-660.7.440.008-5)

■ **Hairpartners SA**, à Genève, CH-660-1835999-0, exploitation de salons de coiffure, etc. (FOSC du 05.04.2000, p. 2284). Nouvelle raison sociale: **ATLANTIDA ASSET MANAGEMENT SA**. Nouveau but: toutes opérations de gestion de fortune, exécution de tous contrats de courtage, mise en valeur et en général, toutes opérations financières (cf. statuts pour but complet). Conversion des 100 actions de CHF 1'000, jusqu'ici nominatives, liées selon statuts, en actions au porteur. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 06.11.2008. Levreau Guy et Pittet Gérard ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés; Pittet Marie-Claire n'est plus administratrice. Administration: Kahla Alexandre, de Genève, à Lausanne, président, Kahla Fouad Pierre, de et à Genève, vice-président, tous deux avec signature individuelle, et Kahla Nicolas, de et à Genève, secrétaire, avec signature collective à deux. «Orgeco, Organisation et Gestion Commerciales SA» n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Verifid Révision SA (CH-660-0073994-6), à Genève. Nouvelle adresse: rue des Vieux-Grenadiers 8, 1205 Genève.

Registre journalier No 15079 du 21.11.2008 (04752310 / CH-660.1.835.999-0)

■ **INSTALLUX TRADING EXPORT SA**, à Carouge (GE), CH-660-0268993-8, commerce concernant l'amélioration de l'habitat, de la construction et de la décoration (FOSC du 12.01.2004, p. 8). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 07.11.2008. SALES ROZMUSKI FIDUCIAIRE n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 07.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15080 du 21.11.2008 (04753200 / CH-660.0.268.993-8)

■ **KnightGate SA**, à Genève, CH-130-3012323-8, activités économiques, en particulier consulting, etc. (FOSC du 11.07.2008, p. 7/4569956). Vasilj Nicolas, de France, à Genève, est membre et président du conseil d'administration avec signature individuelle. Registre journalier No 15081 du 21.11.2008 (04753202 / CH-130.3.012.323-8)

■ **Labo-Real (Suisse) Sàrl**, à Genève, CH-660-7442008-3, fabrication, commercialisation, représentation et importation de tous produits d'entretien, etc. (FOSC du 05.11.2008, p. 5/4720130). L'inscription No 13907 du 30.10.2008 est corrigée en ce sens que Mortgé Georges porte en réalité le nom Mortgé Philippe. Registre journalier No 15082 du 21.11.2008 (04753204 / CH-660.7.442.008-3)

■ **Lakeside Fashion S.A.**, à Genève, CH-660-1644005-5, commerce de chaussures, etc. (FOSC du 15.08.2006, p. 6/3507458). FIGESFinance Sàrl n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Sefirex SA Société Fiduciaire de Révision et Conseils (CH-660-0956990-3), à Carouge (GE). Registre journalier No 15083 du 21.11.2008 (04753206 / CH-660.1.644.005-5)

■ **Le Théoulet SA**, à Carouge (GE), CH-660-2321003-2, opérations financières et immobilières; la société n'exercera aucune activité en Suisse, etc. (FOSC du 13.12.2006, p. 9/3679586). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 14.11.2008. Berrococa Nicolas n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 14.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15084 du 21.11.2008 (04753208 / CH-660.2.321.003-2)

■ **Léman Risco SA**, à Genève, CH-660-6346008-0, toutes opérations d'assurances et de réassurances, etc. (FOSC du 10.11.2008, p. 8/4726160). Division des 500 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts, en 5'000 actions de CHF 100, maintenant privilégiées quant au droit de vote. Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 500'000 à CHF 1'500'000 par l'émission de 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 1'500'000, entièrement libéré, divisé en 5'000 actions de CHF 100, à droit de vote privilégié, et 1'000 actions de CHF 1'000, toutes nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 18.11.2008 ainsi que sur des points non soumis à publication. Registre journalier No 15085 du 21.11.2008 (04753210 / CH-660.6.346.008-0)

■ **Les soeurs lumière SA**, à Jussy, CH-660-0216005-0, création, fabrication et commercialisation de luminaires et d'objets mobiliers (FOSC du 04.11.2008, p. 8/4718666). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 11.11.2008. Selon déclaration du conseil d'administration du 11.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15086 du 21.11.2008 (04753212 / CH-660.0.216.005-0)

■ **Lexmark International Technology SA**, à Meyrin, CH-660-1169996-1, développement, fabrication, achat et commercialisation de produits informatiques, etc. (FOSC du 21.05.2008, p. 7/4485426). Signature individuelle a été conférée à Stefani Christian, de Genève, à Carouge, directeur. Registre journalier No 15087 du 21.11.2008 (04753214 / CH-660.1.169.996-1)

(Suite page suivante)

■ REQUÊTES EN AUTORISATION

REQUÊTES EN AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRES

Publication FAO du 5 décembre 2008

Département du territoire - Domaine nature et paysage						
Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Commune et lieu	Arbres
2008						
2025-0	Boccard Parcs et Jardins	—	H-I	2597	Cartigny, 6, rte de la Croix-en-Champagne	1 platane
2079-0	Extérieurs 2000 SA	Beutler	H-I	313	Plan-les-Ouates, 96, rte de Saint-Julien	1 groupe de charmilles
2159-0	Arboritech	Dominicé, C., Mme	H-I	1533	Bellevue, 344, rte de Lausanne	1 arbre
2165-0	Job Ateliers	Etat du Qatar	I	952	Cologny, 33 bis, ch. du Pré-Langard	1 arbre
2170-0	Matron SA	PPE Pré-de-l'Œuf	H-I	5273	Troinex, 62 à 68A, rte d'Annecy	7 arbres
2175-0	Jardin Prestige	Flores, S., Mme	I	3106	Chêne-Bougeries, 22, ch. du Mont-Blanc	7 arbres
2200-0	Hassan, K.	—	I	1965	Chêne-Bougeries, 70, rte du Vallon	1 arbre
2201-0	Atelier Vert SA	Comm. Copro. c/o SPG	I	4288, 4290	Chêne-Bourg, 42-44, av. Petit-Senn	2 arbres
2205-0	Jacquet, E. pour Jacquet SA	Laguiche, C.	I	605	Chêne-Bougeries, 9, ch. de Grange-Bonnet	2 arbres
2213-0	Leonelli et Fils	Mozon	H-I	380	Avully, 8, pl. Saint-Gervais	2 arbres
2242-0	Commune de Lancy	—	APA	3415	Lancy, 40, av. du Curé-Baud (école En-Sauvy)	des arbres selon plan
2252-0	DCTI	Etat de Genève	*	3207	Carouge, 2, rue de La-Tambourine	7 arbres
2256-0	Erbrich, A.-M.	—	I	1909	Meinier, ch. des Landions	1 arbre

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité. I = Entretien végétation. K = Divers. Art. 10 = Cas de peu d'importance. APA = Immeubles procédure accélérée.
Les requêtes peuvent être consultées au Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.
Elles peuvent faire l'objet d'observations écrites dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, à adresser au Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève.

■ AUTORISATIONS

AUTORISATIONS D'ABATTAGE D'ARBRES

Publication FAO du 5 décembre 2008

Département du territoire - Domaine nature et paysage						
Dossier	Requérant	Propriétaire	Motif	Parcelle	Commune et lieu	Arbres
2008						
1743-0-1	Tamega Sàrl	Schaffer, B.	A	2347	Chêne-Bougeries, 12, ch. de Fossard	1 arbre selon plan
1791-0-1	Bugna, J., et Barro, F.	World Economic Forum	A	1891, 1897, 1899	Cologny, 91-93, rte de La-Capite	des arbres selon plan
1833-0-2	Jacquet, E. pour Jacquet SA	Copro. Résidence La Gradelle	H-I	1023, 1747	Chêne-Bougeries, 19-25, av. des Cavaliers	2 arbres
1860-0-1	Fondation des Evaux	Etat de Genève	H-I	1602	Onex, 110, ch. François-Chavaz	selon plan
1867-0-2	Arboritech	Hoirie Genequand	H-I	4796	Versoix, 104, rte de Suisse	5 arbres
1868-0-1	Luthy, M. et J.-P.	—	H-I	13237	Meyrin, 44, ch. Vert	3 arbres
1875-0-1	Moderne JardinsConcept	Caisse de prévoyance de la police	H	2850	Genève, 61, rue de Montbrillant	1 arbre
1886-0-1	Hutin, M.-C. et J.	—	H-I	312	Dardagny, 430, rte du Mandement	1 arbre
1894-0-1	Eglise de J.-C. Saints derniers Jours	SI Chamsol	H-I	877	Pregny-Chambésy, 6, ch. William-Barbey	2 arbres
1898-0-1	Visalli, G.	PPE Matutina Parc	H-I	5010	Genève, 18-22A, av. du Bouchet	2 arbres
1900-0-2	Orlandini SA	p.a. Régie Brolliet	H-I	2559	Genève, 45, rue du Vidollet	1 arbre
1925-0-1	Jardin Prestige	AXA Leben AG	H-I	2977	Genève, 28-30, av. de Champel	7 arbres
1935-0-1	CD Paysagiste Sàrl	Hoirie Blondel	H-I	4291	Genève, 16, rue Jean-Sénébier	2 arbres
1936-0-1	Orlandini SA	Bucher	H-I	11002	Onex, 91C, rte de Loëx	1 arbre
1939-0-1	Créajardins SA	GPE Florissant 72	H-I	—	Genève, 62, rte de Florissant	3 arbres
1940-0-1	Créajardins SA	PPE Centre administratif Champel	H-I	2795	Genève, 8C, av. de Champel	1 arbre

A. Autorisations d'abattage d'arbres délivrées en liaison avec une autorisation de construire

2007						
1856-0-1	Henchoz, G.	Rawat, N., Mme	A	1653	Genève, 3, ch. Charles-Georg	des arbres selon plan
2008						
1253-0-1	Richardet et Saini SA	Cana Payer Pilar	A	52	Cologny, 18, rte de La-Capite	des arbres selon plan

A = Immeubles. B = Chaussées, canalisations. C = Places de parc, garages. D = Lignes aériennes. E = Travaux fluviaux. F = Cultures. G = Servitudes. H = Sécurité, salubrité. I = Entretien végétation. K = Divers. Art. 10 = Cas de peu d'importance. APA = Immeubles procédure accélérée.
Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3, tél. 022 388 12 20) dans un délai de 30 jours à compter de leur publication.
Les dossiers peuvent être consultés au Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.

■ REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **LIOTEC Sàrl**, à Thônex, CH-660-2651000-2, vente et réparations d'appareils électroménagers (FOSC du 03.01.2001, p. 0032). But modifié: vente et réparations d'appareils électroménagers; réalisation et commercialisation de sites internet et de software, vente et réparation de matériel informatique (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux statuts du 17.11.2008. Haller Lionetto Isabelle n'est plus associée; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 10'000 a été cédée à l'associé Lionetto Eric, désormais associé pour 2 parts de CHF 10'000, ensuite divisées en 200 parts de CHF 100. Selon déclaration du gérant du 17.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15088 du 21.11.2008 (04753216 / CH-660.2.651.000-2)

■ **LunaJetsSA**, à Vernier, CH-660-3164007-3, services de conseils, de location et de réservation en relation avec l'aviation d'affaire, etc. (FOSC du 16.04.2008, p. 8/4432938). Nouveau siège: Meyrin, chemin de Riantbosson 10, 1217 Meyrin. Augmentation ordinaire du capital-actions porté de CHF 402'000 à CHF 574'300 par l'émission de

1'723 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts, dont 861 actions libérées par compensation de créances pour CHF 299'843.25, le solde constituant un agio. Capital-actions: CHF 574'300, entièrement libéré, divisé en 5'743 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. L'assemblée générale a introduit une clause statutaire relative à une augmentation conditionnelle du capital-actions par décision du 07.11.2008. Pour les détails, voir les statuts. Statuts modifiés le 07.11.2008. Registre journalier No 15089 du 21.11.2008 (04753416 / CH-660.3.164.007-3)

■ **Mirabaud & Cie**, à Genève, CH-660-0060910-1, société en commandite, banque, etc. (FOSC du 03.09.2008, p. 8/4635156). La procuration de Parish Giorgio est radiée. Procuration collective à deux, limitée à l'établissement principal a été conférée à Furrer Thomas, de Gossau (ZH), à Messery, F, directeur adjoint, Ceppi Fabienne, de Genève, à Cologny, Gisichig Pascal, de Collex-Bossy, à Meyrin, et Lozano Jokin, d'Espagne, à Nyon. Registre journalier No 15090 du 21.11.2008 (04753218 / CH-660.0.060.910-1)

■ **MKS Finance SA**, à Genève, CH-660-0318979-2, opérations financières et commerciales, etc. (FOSC du 19.10.2005, p. 7/3067260). Gopalakrishnan Venkata, de

Vernier, à Amstelveen, NL, et Moorrees Hendrik Guustaaf, des Pays-Bas, à JS Blaricum, NL, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux. Registre journalier No 15091 du 21.11.2008 (04753220 / CH-660.0.318.979-2)

■ **NOUVELLE SOCIÉTÉ VICTORIA S.A.**, à Genève, CH-550-0175470-1, acquisition, aménagement, construction, exploitation, location, vente, gérance, etc. (FOSC du 23.10.2007, p. 7/4167912). Dupont Charles n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Registre journalier No 15092 du 21.11.2008 (04753222 / CH-550.0.175.470-1)

■ **Nussbaumer Perone Architectes Sàrl**, à Genève, CH-660-5521008-1, exploitation d'un bureau d'architectes (cf. statuts pour but complet) (FOSC du 17.04.2008, p. 8/4435358). Nouvelle adresse: avenue de Châtelaine 43, 1203 Genève. Registre journalier No 15093 du 21.11.2008 (04753224 / CH-660.5.521.008-1)

■ **Pangaea Holding SA**, à Genève, CH-660-1870999-2, gestion de participations financières et commerciales (FOSC du 23.02.2005, p. 6/2714786). Nouvelle adresse: rue du Rhône 116, 1204 Genève. Registre journalier No 15094 du 21.11.2008 (04753226 / CH-660.1.870.999-2)

■ **Perritaz SA**, à Genève, CH-660-0170985-6, commerce de machines et meubles de bureau et d'ordinateurs (FOSC du 22.03.2000, p. 1925). Nouveau siège: Genthod, chemin du Presbytère 18, c/o Marcel Perritaz, 1294 Genthod. Statuts modifiés le 18.11.2008. Registre journalier No 15095 du 21.11.2008 (04753228 / CH-660.0.170.985-6)

■ **PRACHANAN, Sandwicherie des Tours**, à Carouge (GE), CH-660-7119008-9, vente à l'emporter de plats thaïlandais et de sandwiches (FOSC du 03.10.2008, p. 6/4676596). Procuration individuelle a été conférée à Musy Stéphane, de Genève, à Chêne-Bourg. Registre journalier No 15096 du 21.11.2008 (04753230 / CH-660.7.119.008-9)

■ **Procter & Gamble Switzerland Sàrl**, à Lancy, CH-660-1094000-5, fabrication, importation, exportation, commerce, distribution, emballage, transformation de produits finis, etc. (FOSC du 14.07.2008, p. 10/4572642). La procuration de Kreutzer Wolfgang P. est radiée. Ciserani Giovanni signe désormais collectivement à deux. Das Franky, maintenant domicilié à Zurich, Hornung Andreas, et Schumacher Markus ont été nommés gérants avec signature collective à deux; leur procuration est radiée. Procuration collective à

Avis de société

LN Finance SA
Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Par la présente, les actionnaires de notre société sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le

lundi 5 janvier 2009 à 9 h 30
au siège social
5, rue des Vollandes
1207 Genève

- ORDRE DU JOUR
1. Communications aux actionnaires.
 2. Elections du conseil d'administration.
 3. Divers.

Genève, le 5 décembre 2008.

Le conseil d'administration.

18-586436

■ REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

deux a été conférée à Fowler Tadd, des USA, à Genève, et Whitburn Louise, de Grande-Bretagne, à Thoiry, F. Registre journalier No 15097 du 21.11.2008 (04753232 / CH-660.1.094.000-5)

■ **REVIMMO SA**, à Genève, CH-660-0951004-8, gestion d'immeubles et de copropriétés, etc. (FOSC du 29.07.2008, p. 7/4593776). Administration: Fernandez Maria, de et à Genève, présidente avec signature individuelle, et Porcarelli Mario, lequel signe désormais collectivement à deux. Registre journalier No 15098 du 21.11.2008 (04753234 / CH-660.0.951.004-8)

■ **RIV-EZE SA**, à Carouge (GE), CH-660-1086002-7, opérations financières et immobilières; la société n'exercera aucune activité en Suisse, etc. (FOSC du 13.12.2006, p. 9/3679632). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 14.11.2008. Berrocosa Nicolas n'est plus organe de révision. Selon déclaration de l'administrateur unique du 14.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15099 du 21.11.2008 (04753236 / CH-660.1.086.002-7)

■ **Rodolphe Garabédian SA**, à Genève, CH-660-1353005-0, exploitation d'un bureau d'architecture (FOSC du 28.06.2005, p. 7/2905030). Nouveaux statuts du 14.11.2008. Société Fiduciaire Prévisia n'est plus organe de révision. Selon déclaration du conseil d'administration du 14.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15100 du 21.11.2008 (04753238 / CH-660.1.353.005-0)

■ **SCF Révision SA**, à Carouge (GE), CH-660-0300982-6, exécution de mandats de révision et de contrôle des comptes, etc. (FOSC du 30.01.2008, p. 7/4314796). Stoccker Nicole n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. L'administrateur Nanchoz Claude, jusqu'ici vice-président, nommé président et délégué, continue à signer collectivement à deux. Giavazzi José est maintenant domicilié à Blonay. Procuration collective à deux a été conférée à Saillard Marie-Claire, de France, à Veigy-Foncenex, F. Fiduciaire NEUVECELLE Sàrl n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Aurefi Société Fiduciaire SA (CH-660-2665007-6), à Carouge. Registre journalier No 15101 du 21.11.2008 (04753240 / CH-660.0.300.982-6)

■ **Société anonyme de la Colline Champel**, à Genève, CH-660-0044903-8, exploitation à Genève d'une clinique destinée au traitement de toutes les affections médicales, etc. (FOSC du 03.04.2007, p. 8/3869760). Golay Daniel-Yves (décédé) n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés, de Gorski Benedykt, de Genève, à Vandœuvre, et Waltenspuhl Louis, de et à Genève, sont membres du conseil d'administration avec signature collective à deux avec le président ou la vice-présidente. Registre journalier No 15102 du 21.11.2008 (04753242 / CH-660.0.044.903-8)

(Suite page suivante)

REGISTRE
DU COMMERCE
(SUITE)

■ **Société de Contrôle Fiduciaire SA**, à Carouge (GE), CH-660-0008935-9 (FOSC du 30.11.2007, p. 8/4225756). La procuration de Stocker Nicole et Bodmer Ursula est radiée. Les administrateurs Roder Jean-Claude, jusqu'ici vice-président, nommé président et délégué, Gremaud André, nommé vice-président, et von Gunten Claude, jusqu'ici président et délégué, continuent à signer collectivement à deux. Procuration collective à deux a été conférée à Sola Evelynne, de Vernayaz, à Meyrin. Fiduciaire NEU-VECELLE Sàrl n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: Aurefi Société Fiduciaire SA (CH-660-2665007-6), à Carouge.
Registre journalier No 15103 du 21.11.2008 (04753244 / CH-660.0.008.935-9)

■ **Société Fiduciaire Revisiana SA**, à Genève, CH-660-0117978-0, revision et tenue de comptabilités, etc. (FOSC du 17.02.2006, p. 8/3249156). Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Nouveaux statuts du 18.11.2008. Selon déclaration du conseil d'administration du 18.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. «Marc Bétemps» n'est plus organe de révision.
Registre journalier No 15104 du 21.11.2008 (04753246 / CH-660.0.117.978-0)

■ **Svir Investment SA**, à Genève, CH-660-2072997-6, achat, vente, commercialisation de produits optiques et de télécommunication, etc. (FOSC du 02.04.2001, p. 2439). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 19.11.2008. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Svir Investment SA, en liquidation**. Liquidateur: Blauenstein Norbert Max, maintenant domicilié à Pully, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement.
Registre journalier No 15105 du 21.11.2008 (04753248 / CH-660.2.072.997-6)

■ **Synergy Travel SA**, à Genève, CH-660-0225001-7, agence de voyages, etc. (FOSC du 06.07.2007, p. 9/4013966). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 aCO, 86 aORC et 180 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Synergy Travel SA, en liquidation**. Elle n'a plus d'administrateur et pas de liquidateur.
Registre journalier No 15106 du 21.11.2008 (04753250 / CH-660.0.225.001-7)

■ **Thalassa Trust SA**, à Genève, CH-660-1942006-2, création et administration de trusts, etc. (FOSC du 15.04.2008, p. 7/4431432). Picot Jérôme n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Pugh Martin John, jusqu'ici président, reste seul administrateur et signe désosrmais individuellement.
Registre journalier No 15107 du 21.11.2008 (04753252 / CH-660.1.942.006-2)

■ **TOMA MOVING SA**, à Meyrin, CH-660-0669992-0, exploitation d'une entreprise de transports (FOSC du 26.05.2008, p. 9/4491770). Audiconsult SA n'est plus organe de révision.
Registre journalier No 15108 du 21.11.2008 (04753254 / CH-660.0.669.992-0)

(Suite page suivante)

IMPRESSUM

Editeur:
Chancellerie d'Etat de la République et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964, 1211 Genève 3

Publicité et abonnements:

publicitas

Rue de la Synagogue 35
Case postale 5845, 1211 Genève 11
tél. 022 807 34 00, fax 022 807 35 25
faoge@publicitas.ch

Modules:
largeur 55 mm / hauteur 32 mm
noir/blanc Fr. 85.– / quadri Fr. 120.–

Impression:
Atar Roto Presse SA,
Genève – Rue des Sablières 13
Z.I. Satigny - CP 565 - 1214 Vernier

AUTORISATIONS

AUTORISATION ÉNERGÉTIQUE

Publication FAO du 5 décembre 2008

Département du territoire - Service cantonal de l'énergie							
Dossier N°	Requérant	Propriétaire	Nature de l'ouvrage	Puissance	Parcelle	Feuille	Commune et lieu
06-01	Société d'études techniques et économiques (SETE) SA	SI Quadrilatere - SI Arima	Installation de climatisation	370 kW	12771, 12589	61	Meyrin

La décision présentement publiée peut faire l'objet d'un recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3), dans un délai de 30 jours à compter de sa publication. Le dossier peut être consulté au Département du territoire, service cantonal de l'énergie, 4, rue du Puits-Saint-Pierre, 1204 Genève, tous les jours de 9 h à 12 h.

AUTORISATIONS

Publication FAO du 5 décembre 2008

Département des constructions et des technologies de l'information												
POLICE DES CONSTRUCTIONS												
Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	LDTR			Dérogation demandées	Zone de construction*	Parcelle	File	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LCI	LALAT	LPMNS**						

A. Autorisations définitives et par annonce de travaux

APAT 5093	Potapouchine, A., M. et Mme	Beaugheon, A., arch.	Couvert sur terrasse	—	—	—	—	5	1490	9	Chêne-Bougeries, 58, ch. de la Gradelle	Potapouchine, A., M. et Mme
APAT 5094	Mathez, A.	—	Installation de panneaux solaires en toiture	—	—	—	—	5	1838	7	Onex, 7, ch. Bord-d'Aire	Mathez, F. et A., Mme et M.
APAT 5095	Sottas, A.	—	Installation de capteurs solaires en toiture	—	—	—	—	3, 3	2664	57	Petit-Saconnex, 11, av. du Bouchet	Sottas, A.
APAT 5096	Sofomat SA Carluy, P. pour Dériaz, J.-C.	—	Jours en toiture, agrandissement de fenêtres	—	—	—	—	5	2997	26	Chêne-Bougeries, 13A, ch. du Vieux-Clos	Dériaz, J.-C.
APAT 5097	Régie Rosset et Cie	Croset, G., arch.	Déplacement d'une prise d'air frais de l'escalier de secours du garage	—	—	—	—	2	3401	45	Plainpalais, 7, rue des Battoirs	Divers
APAT 5098	Cittolin Polli et Associés SA pour Veneziano, G. et E., M. et Mme	—	Transformation d'une villa, création de jours en façades	—	—	—	—	5	4809	29	Bernex, 17, ch. du Guillon	Veneziano, G. et E., M. et Mme
APAT 5099	Agena Energies pour Renevey, M.	—	Installation de capteurs solaires en toiture	—	—	—	—	5	4881	29	Veyrier, 4, ch. des Rasses	Renevey, A. et M., Mme et M.
APAT 5100	Volpicelli, K. et M., Mme et M.	Dreier, A., arch. c/o Bureau technique du bâtiment SA	Installation d'une porte de garage	—	—	—	—	5	6799	11	Plan-les-Ouates, 22B, ch. de la Butte	Volpicelli, K. et M., Mme et M.
APA 29932	Commune de Plan-les-Ouates	—	Construction de deux îlots	—	—	—	—	Agr., dév. 3	15403	38	Plan-les-Ouates, ch. du Clos	Commune de Plan-les-Ouates
APA 30049	K3 Architecture SA pour Gübelin SA	—	Transformation d'un magasin	—	—	—	—	1, VV	5417	24	Cité, 60, rue du Rhône	Société de l'immeuble d'angle rue du Rhône - place du Molard
APA 30064	Fondation Butini	Mechkat et Bouldin, arch. associés	Déplacement d'un parking provisoire	—	—	—	—	4B prot.	1697	3	Onex, 14, ch. Gustave-Rochette	Fondation Butini
APA 30426	Amaldi-Neder Architectes pour Ilardi, F.	—	Transformation et agrandissement (25%) d'une villa, véranda, installation de sondes géothermiques, jardin d'hiver	—	59	—	—	5	1719	15	Cologny, 14B, ch. David-Munier	Ilardi, F.
APA 30448	Breda, B., Mme	—	Installation d'un poêle à bois avec canal en façade	—	—	—	—	5	4523	31	Versoix, 18, ch. du Régiment-de-Conti	Breda, K. et B., M. et Mme
APA 30469	Pilet et Renaud SA	—	Rénovation d'un appartement au 2e étage	9	—	—	—	2	6364	61	Cité, 49, rue De-Monthoux	Wenger, J.-M., et Zryd, M.
APA 30518	Prisme Créations pour Cimir, E., Mme	—	Véranda	—	—	—	—	5	5986	8	Veyrier, 20, ch. de Chantecoucou	Cimir, E., Mme
APA 30543	Mobilezone SA	Zanini, L., arch.	Transformation et aménagement d'une arcade commerciale	—	—	—	—	1	5947	29	Cité, 3, rue de la Confédération	Credit Suisse SA
APA 30560	Bâti Service SA pour Kovaliv, D., Mme	—	Création d'une piscine naturelle	—	—	—	—	5	10270	11	Troinex, 3, ch. des Moulins-de-Drize	Kovaliv, D., Mme
98967/2	Fondation Butini	Mechkat et Bouldin, arch. et associés	EMS Résidence Butini: construction d'un établissement médico-social, garage souterrain, transformation de bâtiments: installation de sondes géothermiques	—	—	—	—	5, dév. 4B prot.	84, 1697	3	Onex, 14, ch. Gustave-Rochette	Fondation Butini
100368	Sete S.A.	De Planta, Portier et Serbetis, arch.	Surélévation d'un bâtiment administratif	—	11	—	—	5, dév. 3	12589, 12771	61	Meyrin, 71, av. Louis-Casaï	SI Quadrilatère, SI Arima
101429/2	Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex c/o Résidence Les Pervanches	Haymoz, C., arch. c/o 0815 Architectes HES/FAS	EMS Résidence de Drize: construction d'un EMS, garage souterrain: modification de l'accès du chemin piéton et du stationnement motos-vélos, déplacement du bassin de rétention	—	—	—	—	5, dév. 4B	3348	58	Veyrier, 61, rte de Drize	Eglise catholique romaine - Genève
101537	Coopérative du Grand Puits	Bezoz, P., arch. pour Favre et Guth SA	Construction d'un immeuble de logements et garage souterrain, parking extérieur provisoire	—	11	—	—	5, dév. 3	1653	57	Petit-Saconnex, 5, ch. Charles-Georg	Rawat, N.
102030	Chatila SA	Meylan, A., arch. pour Atelier K Architectes Associés	Aménagement d'une bijouterie	—	—	—	—	1	5342	24	Cité, 29, rue du Rhône	Hospice général

AUTORISATIONS (SUITE)

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées				Zone de construction*	Parcelle	Fille	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT	LPMNS**					
102067	Chavaz, J.-C.	Bugna, J., et Barro, F., arch.	Transformation d'une grange en logements	—	—	—	—	4B prot.	2999	22	Veyrier, 21, rue des Boulangers	Chavaz, J.-C.
102111	Goldsztajn, D.	Richardet et Saini, arch.	Transformation et agrandissement d'une maison villageoise	—	106	—	—	4B prot.	52	11	Cologny, 18, rte de La-Capite	Cana Payer, P., Mme
102183	Swisscom Mobile SA Network Rollout West	—	Installation pour téléphonie mobile	—	—	—	—	Agr., dév. 3	811	10	Onex, 50, av. du Gros-Chêne	Fondation Parloca Genève
5904	Coopérative du Grand Puits	Bezos, P., arch. pour Favre et Guth SA	Démolition d'une villa et d'un garage	—	—	—	—	5, dév. 3	1653	57	Petit-Saconnex, 3, ch. Charles-Georg	Rawat, N.

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.
LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.
Les décisions présentement publiées peuvent faire l'objet de recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).
* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales. Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5° étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).
** Les travaux font l'objet d'une autorisation de principe prise par arrêté du Conseil d'Etat.

REQUÊTES EN AUTORISATION

REQUÊTES EN AUTORISATION

Publication FAO du 5 décembre 2008

Département des constructions et des technologies de l'information
POLICE DES CONSTRUCTIONS

Requête n°	Requérant	Mandataire	Nature de l'ouvrage	Dérogation demandées				Zone de construction*	Parcelle	Fille	Commune et lieu	Propriétaire de la parcelle
				LDTR	LCI	LALAT	Abattage d'arbres**					
102525	Kress Optic	Omarini, Y., arch. pour Omarini Architecture	Transformation et agrandissement d'une arcade	—	—	—	—	1	5754	43	Cité, 1, rue de Chantepoulet	SA Mont-Blanc-Centre
102529	Rosset, F.	Studer, P., arch.	Construction d'une maison individuelle, garage	—	—	—	—	5	3141	26	Chêne-Bougeries, 7, ch. du Vieux-Clos	Rosset, F.
102530	Dutoit, P., Otlet-Faldi, G., Mme	Pennacchioli, Y., arch. c/o Rive Gauche Immobilier SA	Réfection des façades, remplacement des fenêtres et portes-fenêtres	—	—	—	—	3	3207	39	Petit-Saconnex, 8, av. De-Gallatin	Dutoit, P., Otlet-Faldi, G., Mme
102531	Naef Participation Financière SA	Mozer, A., arch. pour Giovanoli et Mozer	Construction de deux immeubles de logements, garage souterrain	—	—	—	Oui	5, dév. 3	1983, 1984	40	Eaux-Vives, 21-21A, rue Le-Corbusier	Naef Participation Financière SA
6152	Imhof Thomann, E. A., Mme	Vallon, A., arch. c/o Kephass Architecture SA	Démolition d'une habitation	—	—	—	Oui	5	2603	19	Chêne-Bourg, 30, av. des Vergys	Imhof Thomann, E. A., Mme
6153	Naef Participation Financière SA	Mozer, A., arch. pour Giovanoli et Mozer	Démolition d'une villa	—	—	—	—	5, dév. 3	1983	40	Eaux-Vives, 11, ch. Doctoresse-Champendal	Naef Participation Financière SA

D. Demande préalable ou définitive soumise à la procédure d'étude de l'impact sur l'environnement

102528	Fondation des parkings	Ott, B., ing. pour Ott et Uldry Sàrl et T. Jundt SA	Surélévation du P+R de Thônex pour 449 places	—	—	—	—	4A	3623	13	Thônex, 3, rte Blanche	Communes de Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries et Thônex
--------	------------------------	---	---	---	---	---	---	----	------	----	------------------------	--

LCI = Loi sur les constructions et les installations diverses, du 14 avril 1988.
LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
LALAT = Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987.
Durant les 30 jours à compter de la présente publication, les dossiers ainsi que les éventuels rapports d'impact peuvent être consultés au Département des constructions et des technologies de l'information, police des constructions, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 4e étage (9 h-12 h).
Les observations éventuelles doivent lui être adressées dans le même délai.
* L'attention du public est attirée sur le fait que certaines zones sont régies par des dispositions spéciales.
Toutes indications utiles concernant les zones peuvent être obtenues au Département du territoire, guichet de renseignements de la direction de l'aménagement du canton, 5, rue David-Dufour, 1205 Genève, 5e étage (9 h-12 h et 14 h-16 h).
** La présente publication vaut publication de la requête en autorisation d'abattage d'arbres.
Ce dernier dossier peut être consulté, dans les 30 jours, au Département du territoire, Domaine nature et paysage, 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, de 8 h 30 à 12 h.
Les observations éventuelles doivent lui être soumises dans le même délai.

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **Unilabs, Laboratoire d'analyses médicales**, à Genève, CH-660-0204971-1, société anonyme, exploitation de laboratoires d'analyses médicales, etc. (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741838). Signature collective à deux a été conférée à Le Manach Anne, de France, à Divonne-les-Bains, F, directrice. Registre journalier No 15109 du 21.11.2008 (04753256 / CH-660.0.204.971-1)

■ **UNILABS MANAGEMENT ET SERVICES SA**, à Genève, CH-660-2385003-5, gestion administrative, etc. (FOSC du 20.11.2008, p. 9/4741840). Signature collective à deux a été conférée à Le Manach Anne, de France, à Divonne-les-Bains, F, directrice. Registre journalier No 15110 du 21.11.2008 (04753258 / CH-660.2.385.003-5)

■ **Unilabs SA**, à Genève, CH-660-0569989-0, exploitation de laboratoires d'analyses médicales, etc. (FOSC du 10.09.2008, p. 10/4645494). Signature collective à deux a été conférée à Le Manach Anne, de France, à Divonne-les-Bains, F, directrice. Registre journalier No 15111 du 21.11.2008 (04753260 / CH-660.0.569.989-0)

■ **VZ Vermögenszentrum AG, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0636006-6, conseils en placements, etc., entreprise ayant son siège à Zurich (FOSC du 23.05.2008, p. 8/4489096). Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale a été conférée à Bürer Sandrine, de Chavannes-des-Bois, à Bassins. Registre journalier No 15112 du 21.11.2008 (04753262 / CH-660.0.636.006-6)

FOSC DU 28 NOVEMBRE 2008, No 232.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **Association Glion Colloquium**, à Genève, route de Florissant 6, c/o Weber Luc, 1206 Genève, CH-660-6844008-8. Nouvelle association. Statuts du 22.08.2007. But: soutenir toute tentative visant à examiner les conséquence de la globalisation et des progrès scientifiques et techniques sur les universités de recherches publiques et privées; proposer des stratégies et des actions pour que ces dernières remplissent pleinement leur rôle capital de lieu de découverte et de diffusion des connaissances et de promotion d'une société pérenne (cf. statuts pour but complet). Ressources: cotisations, dons, legs, libéralités, souscrip-

tions, subventions et produits de son activité. Organisation: direction. Direction: Weber Luc, de Vevey, à Genève, président, Nüesch Jakob, de Balgach, à Arlesheim, vice-président, et Collet Daniel, de Suchy, à Lausanne, trésorier, tous avec signature individuelle. Registre journalier No 15113 du 24.11.2008 (04754726 / CH-660.6.844.008-8)

■ **Au Coeur du Boeuf, Pinto Frot & Co**, à Genève, rue du Vidollet 21, 1202 Genève, CH-660-7574008-7. Nouvelle société en nom collectif qui a commencé le 17.11.2008. Objet: boucherie, charcuterie, volailler traiteur, service restaurant et collectivité. Reprise de l'actif et du passif de l'entreprise individuelle «Pinto Frot Fernande Au Coeur du Boeuf» (CH-660-2112004-6), à Genève. Associés: Frot Christophe et

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

Pinto Frot Fernande, tous deux de France, à Messery, F. Registre journalier No 15114 du 24.11.2008 (04755446 / CH-660.7.574.008-7)

■ **BIOFROID Sàrl**, à Genève, chemin des Clochettes 14-16, c/o Ascofim SA, 1206 Genève, CH-660-7605008-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 11.11.2008. But: conception, import, export, vente, installation, dépannage, maintenance de tout matériel à action thermodynamique (cf. statuts pour but complet). Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Redondo Marcel, de France, à Villy-le-Pelloux, F, pour 121 parts de CHF 100, Excoffier David, de France, à Saint-Julien-en-Genevois, F, pour 60 parts de CHF 100, et Jovanovic Sacha, de Vernier, à Lancy, pour 19 parts de CHF 100. Gérants: l'associé Redondo Marcel, président, et Nussli Richard, de Lausanne, à Thônex, tous deux avec signature individuelle; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Selon déclaration des gérants du 11.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15115 du 24.11.2008 (04753922 / CH-660.7.605.008-8)

■ **CEP CARBON EMISSIONS PARTNERS SA**, à Collonge-Bellerive, route de Thonon 52, 1222 Vésenaz, CH-660-7621008-0. Nouvelle société anonyme. Statuts du 20.11.2008. But: prises de participations et création de projets dans les domaines de l'écologie, commerce de certificats d'émission de carbone (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Knodel Fabian, de Genève, à Collonge-Bellerive, est administrateur unique avec signature individuelle. Selon déclaration de l'administrateur du 20.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15116 du 24.11.2008 (04754204 / CH-660.7.621.008-0)

■ **Christophe Joly**, à Genève, route des Acacias 41, 1227 Les Acacias, CH-660-7619008-2. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Joly Christophe, de France, à Genève. But: buvette d'accompagnement. Registre journalier No 15117 du 24.11.2008 (04754728 / CH-660.7.619.008-2)

■ **Deviard carshield léman**, à Lancy, avenue Eugène-Lance 62, 1212 Grand-Lancy, CH-660-7235008-0. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Deviard Jérôme, de France, à La Muraz, F. But: commerce et installations d'accessoires pour l'automobile, notamment film de protection de peinture. Registre journalier No 15118 du 24.11.2008 (04754730 / CH-660.7.235.008-0)

(Suite page suivante)

VENTES D'APPARTEMENTS

VENTES D'APPARTEMENTS (art. 39 LDTR)

Publication FAO du 5 décembre 2008

Département des constructions et des technologies de l'information

Requête n°	Requérant et propriétaire de l'appartement	Objet	Lieu et commune	Acquéreur de l'appartement	Prix de vente
10469	Al-Zahawi, M.	Studio No 3.03 à l'entresol	Petit-Saconnex, 18, ch. Colladon	Nappey, J.-F. et D., M. et Mme	250 000 F
10470	Banque Cantonale de Genève p.a. Régie Zimmermann SA	Appartement No 3.04 de 4 pièces au 1er étage	Lancy, 54, av. des Communes-Réunies	Di Marco, M., Mme et Woloszyn, R.	450 000 F

LDTR = Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 25 janvier 1996.
 Les décisions publiées ci-dessus peuvent faire l'objet de recours dans les 30 jours dès la présente publication auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions (adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

■ **GIR Consulting Sàrl**, à Genève, rue Sigismond-Thalberg 2, c/o Gestrust SA, 1201 Genève, CH-660-7620008-7. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 18.11.2008. But: achat, vente de biens immobiliers à l'étranger exclusivement; conseil, établissement d'expertises et commerce de matériel, notamment dans le domaine industriel (cf. statuts pour but complet). Prestations accessoires, droits de

préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés: Angst Marc Philippe, de Frauenfeld, à Lengnau, pour une part de CHF 1'000, et Gestrust SA (CH-660-1340002-3), à Genève, pour 19 parts de CHF 1'000. Gérant: l'associé Angst Marc Philippe avec signature individuelle. Selon déclaration du gérant du 18.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15119 du 24.11.2008 (04754206 / CH-660.7.620.008-7)

droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital: CHF 20'000. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Associés-gérants: Mean Jean-Pierre, de Payerne, à Genève, président, pour 15 parts de CHF 1'000, et Balgobin Nadia, de l'Ile Maurice, à Chêne-Bourg, pour 5 parts de CHF 1'000, tous deux avec signature collective à deux. Selon déclaration des gérants du 20.11.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier No 15120 du 24.11.2008 (04754208 / CH-660.7.622.008-1)

OCEAN BULK EXPERTISE LLC, limited liability company, à New York, USA, inscrite auprès du Secretary of State, State of New-York, USA, le 08.05.2008. But de la succursale: courtage et négoce de pétrole brut, produits pétroliers et dérivés, prestation de services et de conseils à des tiers, détention et administration de participations dans des sociétés suisses ou étrangères actives dans le même domaine et toute activité en relation directe ou indirecte avec le but principal, à l'exception de l'acquisition d'immeubles en Suisse. Capital: USD 1'000, entièrement libéré, divisé en 100 parts de USD 10. Administration: Kelly Stephen John, de Grande-Bretagne, à Dubaï, ARE. Signature individuelle, limitée aux affaires de la succursale, de Alessandrini Stéphane Sébastien, de France, à Genève, directeur de la succursale. Registre journalier No 15121 du 24.11.2008 (04754210 / CH-660.7.382.008-5)

■ **OCEAN BULK EXPERTISE LLC, New-York, succursale de Genève [OCEAN BULK EXPERTISE LLC, New-York, Geneva Branch]**, à Genève, avenue de Champel 51, 1206 Genève, CH-660-7382008-5. Nouvelle succursale de

Publicité

Immobilier

PRESTIGIEUX
HÔTEL PARTICULIER
à usage de bureaux

environ 1000 m²

Convierdrait pour société
financière, banque,
étude d'avocats

Prix sur demande

Tél. 022 322 92 09

I018-586396

APPARTEMENT
RIVE GAUCHE
CENTRE-VILLE
GENÈVE

130 m² habitables traversant

Terrasses - balcons

Garage privé

hpservices@bluewin.ch

Tél. 022 718 80 85

Case postale 3325

1211 Genève 3

I018-586056



A tous nos clients,
partenaires et régies
nous vous remercions
de votre collaboration
et nous vous souhaitons
de bonnes fêtes.
Meilleurs voeux 2009

WWW.REMICO.COM

022 / 700 22 22

Important développement
immobilier offre possibilité
d'investissement sûr avec
rendement considérable

Renseignements:
info-investissement@bluewin.ch

I156-788118

Remises
de commerces

CaponeClub SA informe qu'il a vendu, avec effet au 1^{er} décembre 2008, son bar «Events», sis 7, rue Caroline/20, quai du Cheval-Blanc. La vente ne porte que sur l'actif; les éventuelles productions sont à faire parvenir à CaponeClub SA, 7, rue Caroline, 1227 Les Acacias.

I018-585230

GN CONSEIL

4, rue du Tir-au-Canon
1227 Carouge

G Németh-Schmeisel,
agente autorisée

Remises de commerces

Tél. 022 308 48 15

M. Celso Pimenta informe les intéressés qu'il a remis, son café-restaurant «L'Empire», 15 bis, avenue du Mail, à Genève, à la société **3S Sàrl**, 4-6, avenue Industriel qu'il recommande très vivement et ce, dès le 1er janvier 2009.

La vente ne porte que sur l'actif à l'exclusion de tout passif.

Les productions éventuelles sont à faire parvenir à GN Conseil – Gyöngyi Németh-Schmeisel, 4, rue du Tir-au-Canon, 1227 Carouge, avant le 17 décembre 2008.

18-585263

Petites
annonces

Perdu clé SI magnétique No 687.
 Contacter: tél. 022 779 02 02 (heures de bureau).

I018-585591

Perte de 3 clés SI (Service Industriels), No 2968, No 2969 et No 179; G. Scrinari & G. Pavan, tél. 022 795 75 50.

18-585404

Perdu clé de service SIG No 819.
 Merci de contacter Thierry Magnin, 20, chemin du Bournoud, 1217 Meyrin.

I018-585914

Perte de clés SI
Services industriels de Genève

2 Clés Magnétiques

1 Clés mécanique

1 KABA

Plaquette de retour postal N° 373317

Tél. 022 420 77 35